

Pistes d'avenir pour le secteur laitier wallon



Conclusions des consultations citoyennes- Novembre 2016



Rédaction et photographies : Sylvie La Spina

Merci à tous ceux qui ont contribué à cet ouvrage par leur participation aux rencontres citoyennes et aux sondages.

Editeur responsable : Jean-Pierre Gabriel, Nature & Progrès Belgique, Rue de Dave 520, B-5100 Jambes.

Le projet « Echangeons sur notre agriculture » bénéficie du soutien financier de la Région Wallonne. Le contenu de cette publication engage la seule responsabilité de l'auteur et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de la Région Wallonne.



Wallonie



Service public
de Wallonie

Reproduction : Le contenu de cet ouvrage peut être cité ou reproduit à la condition que la source d'information soit explicitement mentionnée.

Pistes d'avenir pour le secteur laitier wallon

Compte-rendu des rencontres citoyennes
dans le cadre du projet « Echangeons sur notre agriculture »
Novembre 2016

Résumé

Dans le cadre du projet « *Echangeons sur notre agriculture* » de *Nature & Progrès*, citoyens et éleveurs se sont rencontrés afin de discuter de la situation du secteur laitier en Wallonie et d'émettre ensemble des solutions pour l'avenir. Douze pistes sont ressorties des échanges à l'occasion des cinq soirées-débat, des neuf visites de fermes et fromageries et du sondage. Elles touchent à l'ensemble du secteur laitier : marché du lait, production, valorisation et filières courtes et longues.

Si une seule piste n'apportera pas la solution à l'ensemble des producteurs et des consommateurs, une combinaison de différentes pistes permet de dresser un modèle d'avenir pour le secteur laitier.

Au niveau du marché, producteurs et citoyens sont unanimes sur la nécessité de **relocaliser la production alimentaire**. En effet, l'évolution de la politique agricole européenne va vers une mondialisation des échanges, concrétisée par les accords de libre-échange, menant à une délocalisation progressive de la production alimentaire vers les zones les plus favorables et généralisant l'exportation. Cette évolution est jugée inacceptable : il est en effet capital de conserver un lien entre l'amont et l'aval de la chaîne alimentaire pour des questions de confiance, de solidarité et de qualité des produits. Les marchés mondiaux sont volatiles et peu rémunérateurs pour nos producteurs. La mondialisation des échanges touche à la souveraineté alimentaire des pays, ce qui est inadmissible pour les participants aux rencontres.

Parmi les solutions les plus appréciées se trouve **l'évolution de l'élevage laitier vers davantage d'autonomie** et un système basé principalement sur l'herbe, via une optimisation des ressources disponibles sur la ferme (pâturage, fourrage, cultures). Des fermes modèles ont été visitées et montrent les intérêts multiples de cette démarche : réduction des coûts de production, réappropriation de la qualité des intrants, impact positif pour le climat, élevage correspondant mieux aux attentes sociétales... Ce mode d'élevage, s'il est suivi en Wallonie, provoquerait une réduction de la production laitière tout en améliorant la qualité du lait et la rentabilité de la majorité des fermes. Étant donné la surproduction de lait en Belgique et en Europe, principalement écoulé sous forme de poudre de lait et résultant en une baisse du prix au producteur, cette diminution de la production permettrait d'améliorer la situation du marché.

La valorisation du lait est également importante et serait optimisée dans le cas de fermes plus autonomes, étant donné la qualité supérieure du lait produit au pâturage. La possibilité de filières laitières de qualité différenciée a été étudiée, de même que les possibilités de stimuler la transformation fromagère. La Belgique étant déficitaire en production de fromages, le développement de ce créneau, s'il est demandé par les consommateurs, permettrait une plus-value occasionnant une meilleure rétribution du lait. L'origine wallonne du lait utilisé pour la production de fromages doit être attestée par un label (ou une marque) contrôlé.

Deux enjeux majeurs se dessinent pour l'avenir de l'agriculture wallonne : **impliquer le consommateur dans son évolution en tant que partenaire de développement** et **favoriser la collaboration des producteurs et consommateurs au sein de coopératives** permettant de développer les outils de relocalisation des filières. Ensemble, producteurs et consommateurs souhaitent reprendre en mains leurs filières : il reste à développer les outils leur permettant de travailler ensemble à l'avenir de l'agriculture wallonne. Il est dès lors nécessaire de mettre en place **un plan d'actions** dans ce sens. Ce dernier pourrait comprendre la mise en place d'une coopérative fromagère ou de structures regroupant l'offre de lait pour permettre une meilleure négociation des prix en circuit long.

La Wallonie offre un terreau idéal pour le développement de filières laitières autonomes. Elle possède en effet des herbages de qualité et une technicité importante avec l'existence de centres de formation, de recherche et d'encadrement reconnus. De nombreux producteurs et artisans ont mis en place des modèles innovants, source d'inspiration pour le secteur laitier. Les consommateurs sont demandeurs de produits de qualité et aujourd'hui, le secteur fromager wallon présente de réelles opportunités de développement.

Sylvie La Spina—*Nature & Progrès Belgique*

Table des matières

INTRODUCTION

Nature & Progrès	11
Le projet « Echangeons sur notre agriculture »	11
Pourquoi parler de la crise du secteur laitier?	11

METHODOLOGIE

Introduction du sujet	13
Sondage	13
Approfondissement des pistes	13
Echanges sur les résultats	15

PARTIE 1 : Mieux comprendre l'évolution du secteur laitier en Belgique et en Europe

Politique agricole européenne	20
Naissance de la Communauté Economique Européenne et de la PAC	20
PAC dans les années '60-'70 : productivisme et protectionnisme	20
PAC dans les années '80-'90 : régulation des surplus	20
PAC dans les années '2000 : ouverture des marchés	21
Crises de 2009-2012-2015 : volatilité des prix	22
Des tentatives timides pour stopper l'hémorragie, mais pas de remise en question	22
Des accords de libre échange	23
Le secteur laitier en Belgique	28
Production	28
Circuit court	29
Circuit long	30
Consommation de produits laitiers en Belgique	31
Taux d'auto-approvisionnement de produits laitiers en Belgique et en Europe	33
Import/export de produits laitiers en Belgique et en Europe	33
Rapports de force dans la définition du prix du lait	35
L'éleveur, un fournisseur « soumis »	35
Les laiteries coopératives prises en tenaille entre des intérêts distincts	35
L'industrie agro-alimentaire	37
La grande distribution	37
Le consommateur	38

PARTIE 2 : Des pistes d'avenir pour le secteur laitier wallon

Actions au niveau du marché	42
Freiner la quête des marchés mondiaux et sortir l'alimentation du libre-échange	42
Stop aux excédents de lait écoulés sur le marché mondial	45
Actions au niveau de la production laitière	48
Un élevage autonome et économe, pilier du développement durable	48
Mutualiser les outils pour en réduire les coûts	56
Réduire les charges foncières par un meilleur accès à la terre	57
Diversifier	58
Actions sur la valorisation du lait	59
Démystifier les produits laitiers	59
La production de lait à plus-value	60
Renforcer la transformation fromagère	61

Table des matières (suite)

Actions au niveau des filières	64
La difficulté d'obtenir un juste prix	64
Circuit court	64
Circuit long	66
Des aides publiques	68
Tableau récapitulatif	69
 PARTIE 3 : Quelle(s) transition(s) vers un élevage laitier wallon économiquement, écologiquement et socialement soutenable ?	
Pas une solution : des solutions !	74
Relocaliser la production laitière	74
Non à la mondialisation !	74
Des leviers politiques	75
Vers des filières locales aux mains des producteurs et des consommateurs	75
Le citoyen, un partenaire-clé à reconquérir !	76
Les crises liées à la déconnexion agriculteur-consommateur	76
Informier et conscientiser sur l'importance de la consommation locale	76
Favoriser le rapprochement entre producteurs et citoyens	77
Donner les moyens de choisir : labels et marques	77
Vers un nouveau modèle laitier en Wallonie	78
Un élevage autonome et économe, de qualité, à l'herbe	78
Une meilleure valorisation du lait wallon	80
Consolider le circuit court	84
Deux enjeux majeurs : impliquer le citoyen et favoriser la coopération !	85
 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	 87
 BIBLIOGRAPHIE	 89
 ANNEXES	 93
1. Sondage : Quelles solutions d'avenir pour le lait wallon ?	93
2. Comptes rendus des visites de fermes et fromageries en autonomie	96
Ferme de Moranfayt	96
Ferme du Moulin	98
Ferme de Neubempt	100
Fromagerie coopérative du Baisroû	102
Ferme de Stée	104
Fromagerie coopérative du Gros Chêne	106
Ferme Theissen	108
Ferme Raucq	110
3. Compte rendu de la table-ronde sur la crise du lait au Salon Valériane	114

Table des abréviations

AFSCA	Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire
AOP	Appellation d'origine protégée
APAQW	Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité
BCZ-CBL	Confédération laitière belge
CEE	Communauté économique européenne
CIRIEC	Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique
CNIEL	Centre national interprofessionnel de l'économie laitière
COP21	21ème Conférence des parties (Paris, 2015)
CUMA	Coopérative d'utilisation de matériel agricole
EMB	European milk board
FAO	Food and agriculture organization
FUGEA	Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs
FWA	Fédération wallonne de l'agriculture
GES	Gaz à effet de serre
LDA	Laiterie des Ardennes
MAE	Mesure agro-environnementale
MAP	Mouvement d'action paysanne
MIG	Milcherzeuger Interessengemeinschaft
MS	Matière sèche
OGM	Organisme génétiquement modifié
OMC	Organisation mondiale du commerce
PAC	Politique agricole commune
PME	Petite et moyenne entreprise
QFL	Qualité filière lait
SCAR	Société coopérative agricole
SPF	Service public fédéral
SPW	Service public de Wallonie
UCL	Université Catholique de Louvain
ULB	Université Libre de Bruxelles
VEM	Unité de valeur énergétique utilisée pour les aliments



Introduction

Nature & Progrès

Nature & Progrès est une association reconnue en éducation permanente dans les domaines de l'alimentation biologique, du jardinage biologique, de l'écobioconstruction et de la décroissance. L'association compte plus de six mille adhérents dans toute la Wallonie et à Bruxelles. Dans le domaine agricole, Nature & Progrès met une attention particulière à rapprocher producteurs et consommateurs grâce au projet « Echangeons sur notre agriculture » et grâce à la démarche d'une soixantaine de producteurs bio signataires de la charte Nature & Progrès, impliqués dans un système de garantie participatif.

Pourquoi parler de la crise du secteur laitier ?

Les crises récurrentes subies par les éleveurs laitiers suscitent beaucoup de réactions chez les consommateurs. Ces derniers souhaitent comprendre la situation des agriculteurs, l'origine des difficultés et réfléchir à des pistes permettant de résoudre la crise en Wallonie. Lors de l'initiation du sujet début 2016, le secteur vivait une nouvelle période difficile. Lié à l'actualité du secteur agricole, le sujet de la crise laitière rencontre les besoins des producteurs laitiers et l'envie des consommateurs de venir en aide aux éleveurs de leur région.

Le projet « Echangeons sur notre agriculture »

Le projet « Echangeons sur notre agriculture » porté par Nature & Progrès a pour objectif principal d'impliquer les citoyens consommateurs dans l'évolution de l'agriculture wallonne. Des débats sur différentes problématiques agricoles sont organisés en fonction des desideratas des consommateurs et des difficultés rencontrées par les producteurs. Ces débats sont précédés d'une phase d'information et assortis de visites et de rencontres avec le milieu agricole. La participation de Nature & Progrès au sein du Collège des producteurs permet de travailler en tandem avec les agriculteurs et le secteur agricole. Le projet, né en 2014, fait l'objet d'un subside accordé par le Ministère wallon de l'agriculture.



Méthodologie

Introduction du sujet

Suite à la publication d'articles de sensibilisation sur le site internet* et via les réseaux sociaux** afin de lancer le sujet, cinq soirées ont été organisées, du 21 avril au 5 mai 2016, une par province wallonne. Le documentaire « Il a plu sur le grand paysage » a été diffusé. Le film sensibilise fortement aux inquiétudes des éleveurs et illustre la crise de 2009. Un débat a suivi la projection en vue de discuter de différentes pistes de solutions pour poursuivre l'élevage laitier en Wallonie tout en assurant la rentabilité de l'activité agricole. Les rencontres ont rassemblé environ 130 citoyens et éleveurs.

*Site internet du projet : www.agriculture-natpro.be

** Page Facebook du projet : <https://www.facebook.com/agriculture.natpro>

Sondage

En vue d'approfondir les différentes pistes émises lors des soirées, un sondage a été lancé du 6 mai au 1er juillet 2016. Citoyens et agriculteurs ont pu commenter les douze pistes de solutions rassemblées lors des rencontres citoyennes, et identifier parmi celles-ci les pistes prioritaires. 162 personnes ont participé au sondage : 112 citoyens consommateurs, 36 éleveurs laitiers, 12 agriculteurs actifs dans d'autres filières et 2 personnes travaillant dans l'encadrement agricole. Les questions posées dans le cadre du sondage sont reprises en Annexe 1.

Note sur l'analyse des résultats du sondage

Afin de hiérarchiser les pistes selon leur importance, chaque répondant a pu choisir, pour chaque piste, de la définir en « prioritaire », « importante », « sans intérêt », « mauvais » ou « à éviter à tout prix ». Les graphiques repris dans l'analyse des résultats montrent les proportions de répondants ayant répondu dans les différentes catégories.

Un indice a été élaboré afin de tenter de hiérarchiser les pistes selon leur intérêt. Pour ce faire, nous avons élaboré une pondération pour chaque classe : prioritaire = 2, importante = 1, sans intérêt = 0, mauvais = -1, à éviter à tout prix = -2. Le nombre de réponse de chaque classe a été multiplié par la pondération de la classe, et ces chiffres ont été sommés pour l'ensemble des classes. Le chiffre obtenu est divisé par le nombre de répondants qui se sont prononcés (soustraction des « sans avis » du nombre total de réponses). L'indice obtenu (de -2 à 2) permet d'évaluer l'importance des pistes les unes par rapport aux autres et en fonction de la catégorie de répondant (agriculteur non laitier & encadrement / éleveur laitier / citoyen consommateur).

Les résultats sont donnés pour chaque piste dans la partie 1 : « Pistes d'avenir pour le secteur laitier wallon » (pages 41-71) : indice d'importance des pistes, classement de la piste par rapport aux autres et graphique représentant le nombre de répondants de chaque catégorie qui ont jugé la piste prioritaire (vert foncé), importante (vert clair), sans intérêt (jaune), mauvaise (orange) ou à éviter à tout prix (rouge).

Lait wallon : stop ou encore ?




Infos & inscriptions :
www.agriculture-natpro.be

Les difficultés rencontrées par nos éleveurs laitiers vous interpellent ?

Projection du documentaire « Il a plu sur le grand paysage » suivie d'un échange entre citoyens et éleveurs sur la crise du lait. Ensemble, envisageons un nouvel avenir pour le lait wallon !



Jeudi 21 avril à Mons
Lundi 25 avril à Tintigny
Mercredi 27 avril à Ittre
Lundi 2 mai à Ciney
Mercredi 4 mai à Liège














Soirée-débat de Tintigny, le 25 avril 2016



Soirée-débat de Ittre, le 27 avril 2016



Approfondissement de pistes

Des visites de fermes et de fromageries coopératives ont été organisées du 4 au 16 juin 2016 en vue d'approfondir la notion de la recherche d'autonomie au niveau de la production, de la transformation et de la vente des produits. En échangeant avec les producteurs et transformateurs rencontrés, ayant tous fortement développé leur autonomie, les participants ont pu découvrir leur démarche, les freins et les potentialités.

04/06/2016 (am) Ferme de Moranfayt à Dour

Elevage laitier bio de 80 vaches laitières sur une surface de 80 hectares dont 10 hectares de pommes de terre. Autonomie fourragère, autoproduction de céréales. Transformation de 90 % du lait à la ferme.

04/06/2016 (pm) Ferme du Moulin à Chièvres

Elevage bio de 60 vaches Jersey et de 30 Salers, ainsi que de porcs, volailles et lapins, sur une surface de 80 hectares. Autonomie fourragère, autoproduction de céréales, pratique du pâturage tournant. Transformation de la moitié du lait à la ferme en crèmes glacées.

07/06/2016 Ferme de Neubempt à Moresnet

Ferme laitière bio de 30 vaches laitières de la race locale Blanc Dos sur 35 hectares, autonomie fourragère et autoproduction de céréales. Transformation de 10 % du lait à la ferme dans un conteneur.

11/06/2016 (am) Fromagerie coopérative du Baisoû à Trois-Ponts

11/06/2016 (pm) Ferme Lamberty à Vielsalm

Ferme bio comprenant l'élevage de vaches laitières et de chèvres, collaboration avec la Fromagerie du Baisoû pour la valorisation et vente des produits à la ferme.

12/06/2016 (am) Ferme de Stée à Braibant

Ferme bio comprenant l'élevage de vaches laitières (40 vaches laitières en monotraite), de chèvres, d'ovins laitiers et viandeux, de porcs et de volailles. Autonomie fourragère totale, autoproduction de céréales. Transformation de l'intégralité du lait (vaches, chèvres, brebis) à la ferme. En 2009, la ferme élevait 350 bovins dont 100 vaches laitières traites

trois fois par jour.

12/06/2016 (pm) Fromagerie coopérative du Gros Chêne à Méan

14/06/2016 Ferme Theissen à Manderfeld

Elevage laitier bio, 140 bovins sur 110 hectares de prairie permanente. Système tout herbe, pâturage sur gazon court.

16/06/2016 Ferme Raucq à Lens

Elevage laitier bio de 60 vaches laitières sur 46 hectares, autonomie fourragère totale, autoproduction de céréales. Pratique de pâturage tournant. Transformation de 50 % du lait en fromages et en beurre à la ferme.

Les comptes rendus des différentes visites sont disponibles en Annexe 2.

Echanges sur les résultats

Des présentations et échanges sur les résultats ont eu lieu à différentes reprises et sont encore programmés à l'heure de rédaction de cette brochure.

Au sein de notre stand situé dans le Village agriculture de Wallonie, une animation a été réalisée lors de la **Foire de Libramont** (22-25 juillet 2016) en vue de sensibiliser les citoyens sur la crise vécue par les éleveurs laitiers et de débattre des pistes de solutions issues des rencontres citoyennes.

Une table-ronde a été organisée sur le sujet le vendredi 2 septembre au **salon Valériane Namur**. Celle-ci a été l'occasion d'inviter différents intervenants à donner leur position sur la crise du secteur laitier : représentants de syndicats, professionnels de l'encadrement, producteurs et transformateurs et politiques. Le compte-rendu des échanges est disponible en Annexe 3.

Présentation dans le cadre du **1er Sommet des Eleveurs** organisé par la Foire de Libramont (Libramont, 01/12/2016)

Présentation dans le cadre du colloque « **Construisons ensemble notre alimentation** » organisé par l'ACRF – Femmes en milieu rural, l'AB-REOC et Nature & Progrès (Namur, 09/12/2016)



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



METHODOLOGIE

Page 15

SONDAGE : Quelles solutions pour le lait wallon ?

9 pistes pour assurer un avenir à notre production laitière locale

Citoyen, éleveur, votre avis compte !

Participez sur www.agriculture-natpro.be




Alternatives pour la filière lait

Autonomie, transformation et circuits courts, des solutions ?

Fermes autonomes, fromageries coopératives...
9 visites pour mieux comprendre

Sa 4 juin (am) : la ferme de Moranfayt (Dour)
Sa 4 juin (pm) : la ferme du Moulin (Chièvres)
Ma 7 juin (soir) : la ferme de Neubempt (Plombières)
Sa 11 juin (am) : la fromagerie du Bairsou (Trois-Ponts)
Sa 11 juin (pm) : la ferme Lamberty (Vielsalm)
Di 12 juin (am) : la ferme de Stée (Ciney)
Di 12 juin (pm) : la fromagerie du Gros Chêne (Méan)
Ma 14 juin (soir) : la ferme Theissen (Manderfeld)
Je 16 juin (soir) : la ferme de Daniel Raucq (Lens)

Favoriser l'autonomie, se réapproprier la transformation et la vente de son lait, se rapprocher du consommateur wallon, des solutions pour sortir de la crise ?
Dans le secteur bio, ces voies sont fortement répandues. Quels sont les potentialités et les freins d'une telle démarche ? Allons visiter des producteurs et transformateurs pour en savoir davantage !

Infos & inscriptions : www.agriculture-natpro.be




Semaine bio 2016
Du 4 au 12 juin
www.semainebio.be



Présentation dans le cadre des **Rendez-vous de la Diversification**, journée organisée par Diversiferm (Gembloux, 01/02/2017)

Par ailleurs, une vidéo de 6 minutes présentant les différentes étapes de la consultation est disponible sur notre site internet www.agriculture-natpro.be.



Visite de la ferme du Moulin à Chièvres



Visite de la ferme de Neubempt à Moresnet



Visite de la ferme Raucq à Lens

Table-ronde du 2 septembre 2016 au salon Valériane



Crise du lait en Wallonie : éleveurs et citoyens proposent des solutions pour l'avenir !

Vendredi 2 septembre au Salon Valériane à Namur

Infos : www.agriculture-natpro.be



Descriptif de la table-ronde

Suite à l'évolution de la politique agricole commune, nos éleveurs laitiers wallons subissent de plein fouet la concurrence mondiale, la surproduction et la réduction subséquente du prix du lait. Crises de 2009, 2012 puis 2015... Quel avenir pour le lait wallon ? Eleveurs et citoyens se sont rencontrés pour discuter de pistes de solutions pour un élevage laitier rentable en Wallonie. Les pistes seront présentées et discutées avec nos politiques et professionnels du secteur agricole.

Intervenants

- José Renard, représentant René Collin, Ministre wallon de l'agriculture
- Marc Tarabella, Député européen membre de la Commission Agriculture et ruralité
- Catherine Bauraind, Services Opérationnels au Collège des Producteurs
- Stéphane Winandy, Diversiferm
- Alain Masure, FWA
- Stéphane Delogne, FUGEA
- Stéphanie Delhay, MAP
- Christian Pauly, MIG
- Marie-Claire Wylock, Ferme de Stée
- Daniel Cloots, Fromagerie coopérative du Gros Chêne
- Martine Cornil, journaliste



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



METHODOLOGIE

Page 17



PARTIE 1 - Contexte

Mieux comprendre l'évolution du secteur laitier en Belgique et en Europe

Cette première partie du travail pose les principaux repères sur le secteur laitier belge et européen. En premier lieu, l'évolution de la politique agricole européenne est analysée. Des chiffres sont ensuite donnés sur le secteur laitier en Belgique et en Europe. Enfin, un chapitre est consacré aux rapports de forces dans la définition du prix du lait. Ces prérequis amènent à une meilleure compréhension de l'évolution et de la structure de la filière laitière wallonne, indispensable à une réflexion sur des solutions à proposer au secteur.

Politique agricole européenne	20
Naissance de la Communauté Economique Européenne et de la PAC	20
PAC dans les années '60-'70 : productivisme et protectionnisme	20
PAC dans les années '80-'90 : régulation des surplus	20
PAC dans les années '2000 : ouverture des marchés	21
Crises de 2009-2012-2015 : volatilité des prix	22
Des tentatives timides pour stopper l'hémorragie, mais pas de remise en question	22
Des accords de libre échange	23
Le secteur laitier en Belgique	28
Production	28
Circuit court	29
Circuit long	30
Consommation de produits laitiers en Belgique	31
Taux d'auto-approvisionnement de produits laitiers en Belgique et en Europe	33
Import/export de produits laitiers en Belgique et en Europe	33
Rapports de force dans la définition du prix du lait	35
L'éleveur, un fournisseur « soumis »	35
Les laiteries coopératives prises en tenaille entre des intérêts distincts	35
L'industrie agro-alimentaire	37
La grande distribution	37
Le consommateur	38

1. Politique agricole européenne

Depuis 1962, suite au Traité de Rome, l'Europe s'est dotée d'une Politique Agricole Commune (PAC), guidant le développement du secteur agricole. Cette politique a profondément modifié le paysage agricole, y compris – et surtout – dans le secteur laitier. Elle a connu différentes évolutions : productivisme et le protectionnisme à l'heure où il était nécessaire d'augmenter la production agricole via notamment une modernisation des moyens de travail, régulation suite à l'apparition d'importants surplus et enfin, suppression ou réduction de ces mesures pour évoluer vers une ouverture des marchés.

Naissance de la Communauté Economique Européenne et de la PAC

Au moment de l'établissement du marché commun en 1958, les agricultures des six pays membres fondateurs étaient marquées par une forte intervention étatique. Pour inclure les produits agricoles dans la libre circulation des marchandises, tout en maintenant une intervention publique dans le secteur agricole, il fallait supprimer les mécanismes d'intervention nationaux incompatibles avec le marché commun et les transposer au niveau communautaire : telle fut la raison fondamentale de la naissance de la PAC.

PAC dans les années '60-'70 : productivisme et protectionnisme

Adopté en 1962, le Traité de Rome élabore la première Politique Agricole Commune et en définit les cinq missions fondamentales : accroître la productivité de l'agriculture, assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, stabiliser les marchés, garantir la sécurité d'approvisionnement, et enfin, assurer des prix raisonnables aux consommateurs. Ces objectifs étaient particulièrement importants au sortir de la seconde guerre mondiale.

Au niveau du secteur laitier, une organisation commune de marché pour le lait a été créée en 1968. Il s'agit d'un ensemble de règles communes aux pays de la Communauté Economique Européenne,

destinées à soutenir et organiser les marchés agricoles. Les outils étaient alors développés dans un esprit de productivisme (augmenter les productions) et de protectionnisme (politique interventionniste de protection contre la concurrence des marchés extérieurs).

Un régime de prix administrés a été mis en place. Chaque année, le Conseil avait la responsabilité de déterminer trois prix : (1) le prix indicatif, prix estimé comme juste et nécessaire versé aux producteurs au cours de la campagne laitière ; (2) le prix d'intervention, prix d'achat du beurre et des poudres de lait lors des excédents ; et (3) le prix de seuil, prix minimum d'importation limitant l'apport de lait extérieur à faible prix.

Si la politique européenne a permis de rapidement atteindre puis dépasser l'objectif d'autosuffisance, il a également conduit à une restructuration importante du secteur laitier : recul progressif du nombre de fermes traditionnelles (polyculture et élevage) au profit d'une spécialisation des exploitations, augmentation de la taille des fermes, utilisation d'intrants (engrais et pesticides) qui ont entraîné des pollutions graves des sols et des eaux par le nitrate et la disparition de milieux riches en biodiversité.

PAC dans les années '80-'90 : régulation des surplus

La restructuration de l'élevage laitier induite par la politique agricole européenne a mené à une importante surproduction dans les années 1980', engendrant des coûts énormes pour l'Europe. En 1983, la CEE possédait dans ses stocks 1 million de tonnes de poudre de lait et 850.000 tonnes de beurre.

« Chaque année, plus de 200.000 tonnes de beurre sont commercialisés à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Europe à un prix très réduit et ce, en vue de diminuer les stocks existants. La réduction de prix peut atteindre 70 % du prix normal » (Saldari 1978).

Après diverses tentatives destinées à réduire la production (primes de non-livraison de lait par le producteur, primes à la reconversion à la production de viande, prime d'abattage des vaches laitières porteuses de maladies infectieuses), il a été décidé, en 1984, de mettre en place un régime de limitation de la production laitière sous la forme de quotas nationaux pour les différents Etats membres. Parallèlement, des



actions étaient mises en place pour stimuler la demande interne (campagnes lait dans les écoles, aides pour la consommation de lait écrémé par le bétail à la ferme) ou externe (subventions aux exportations).

PAC dans les années '2000 : ouverture des marchés

En 2003, lors de l'Accord de Luxembourg, la PAC a initié une mutation vers une ouverture des marchés du secteur lait. Les prix garantis ont été réduits puis remplacés par des aides directes au revenu, transformées en 2003 en droits au paiement unique (DPU). L'Europe veut par cette mesure soutenir les agriculteurs plutôt que les produits de manière à stabiliser le revenu agricole et limiter l'impact de la réduction des prix d'intervention.

Les quotas ont été augmentés puis supprimés en 2015, permettant finalement à chaque Etat membre d'augmenter librement son offre de lait. Sous la pression de l'OMC, les actions pour stimuler la demande en interne se sont raréfiées tandis que les subventions à l'exportation ont été supprimées. Enfin, l'intervention sur les surproductions de produits laitiers industriels a été très encadrée : les prix d'intervention ont été réduits et les quantités éligibles, plafonnées.

Par rapport aux objectifs initiaux de la PAC, un élément a été ajouté pour l'horizon 2020 par la Commission européenne : « contribuer à répondre à la demande mondiale en denrées alimentaires qui, selon la FAO, devrait augmenter de 70 % d'ici à 2050 » (FAO 2009).

Encart : le régime des quotas

Chaque Etat membre s'est vu attribuer un quota national pour la livraison de lait à des acheteurs (laiteries) appelé « quota livraison » et un quota national pour les ventes directes des producteurs aux consommateurs, communément appelé « quota beurre ». Les quotas pouvaient être répartis entre les producteurs ou entre les acheteurs établis sur son territoire (laiteries). La Belgique a choisi de répartir le quota sur les producteurs en se basant sur les productions de 1983 réduites de 5 % pour le quota livraisons et sur base de la production en vente directe de 1981 augmentée de 1 % pour le quota beurre.

En cas de dépassement de l'un ou l'autre de ses quotas nationaux, l'Etat membre était redevable, par litre de lait en dépassement, d'une pénalité appelée superprélèvement, égale à 115% du prix indicatif du lait, par litre de dépassement. En Belgique, le superprélèvement était réparti entre les producteurs qui ont contribué au dépassement national en commercialisant plus de lait ou de produits laitiers qu'il ne leur était permis par leurs quotas individuels. Les acheteurs (laiteries) percevaient le superprélèvement dû pour les livraisons auprès de leurs producteurs tandis que les producteurs concernés payaient directement le superprélèvement dû pour les ventes directes.

Le quota laitier était donc "un droit d'accès" au marché accordé par le pouvoir public au producteur, lui garantissant dans des limites précises un droit de commercialisation sans pénalité. C'était un droit personnel du producteur actif et non un droit réel s'exerçant directement sur ou à partir d'un bien quelconque. Le quota laitier n'est donc pas lié à la notion de propriété d'exploitation ou de terres agricoles.

Les quotas n'ont pas été vus d'un bon œil par de nombreux pays européens. Certains se sont vus attribuer un quota trop faible pour fournir le lait nécessaire à leur consommation intérieure (exemples : Italie, Espagne) et étaient donc contraints d'importer le manque, d'autres pays ont perçu les quotas comme un obstacle au développement de leurs marchés d'exportation, notamment hors-Europe (exemples : Pays-Bas, Danemark), et enfin, d'autres étaient hostiles aux régulations par principe (exemples : Royaume-Uni, Suède). Chaque année, plusieurs pays payaient des pénalités pour dépassement de quotas.

Le système des quotas était également critiqué par les producteurs laitiers, notamment pour son manque de flexibilité, la nécessité d'acheter les droits à produire, le marché parallèle et la spéculation... De nombreux éleveurs reconnaissent néanmoins aujourd'hui que le système des quotas, malgré ses imperfections, a permis de stabiliser le prix du lait en Europe.



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 1 - CONTEXTE

Page 21

Crises de 2009-2012-2015 : volatilité des prix

Le secteur laitier a reçu les mutations de politique européenne comme un choc. Les prix des produits laitiers se sont mis à fluctuer de manière importante (Figure 1). Le prix d'achat du lait à l'éleveur est fixé sur celui de la poudre de lait, un produit industriel largement exporté et sujet à la spéculation. Les éleveurs européens sont soumis à la concurrence des autres pays producteurs de lait mais aussi à d'autres éléments de contexte diversifiés, parfois sans rapport apparent avec l'agriculture, parfois, se déroulant à l'autre bout du globe : le climat, les tensions politiques, les crises économiques ou sanitaires, les accords commerciaux...

Ainsi, une sécheresse en Nouvelle-Zélande (le plus gros producteur-exportateur mondial de lait) peut provoquer une envolée temporaire des prix, ce qui s'est produit en 2007 lorsque le prix du lait a grimpé à 45 centimes le litre. Un scandale alimentaire dans un pays consommateur de lait peut également, du jour au lendemain, provoquer un mouvement des prix, comme en 2008 en Chine, où du lait contaminé par de la mélamine a intoxiqué près de 100.000 chinois, provoquant une demande pour des produits laitiers importés de qualité contrôlée. L'embargo russe initié en 2014 pour des raisons politiques a contribué, par la réduction de la demande, à une baisse importante des prix sachant que l'Europe exportait un quart de son lait et un tiers de sa production de fromages vers ce pays. Sans parler encore des crises économiques et de la spéculation financière sur les matières premières alimentaires...

C'est ainsi que sont nées les crises récurrentes de 2009, 2012 et 2015.



Epandages de lait à Ciney pendant la crise de 2009
© Norbert Buysse

Des tentatives timides pour stopper l'hémorragie, mais pas de remise en question

Suite à la crise de 2009, L'Europe a mis en place un « Paquet lait » proposant différentes solutions.

La première est d'inciter les producteurs à signer des contrats avec les industries laitières sur une durée, un volume, une qualité, un prix et un calendrier des livraisons. Le contrat est négocié librement.

La seconde est de constituer des groupements de producteurs négociant ensemble le prix du lait. Les groupements doivent être reconnus et bénéficient alors d'une exception à la législation sur la concurrence. Début 2016, la Flandre comptait deux groupements de producteurs, la Wallonie aucun. Dans ce cas aussi, en Belgique, la mesure est mise en question étant donné le statut de coopérative de la majorité des laiteries

La troisième est de stimuler la création d'organisations interprofessionnelles qui peuvent collecter des informations de marché, établir des contrats standards, mener des campagnes de promotion générique, etc.

La quatrième piste vise à assurer la transparence du secteur laitier en obligeant les acheteurs de lait à communiquer mensuellement le volume de lait acheté, notamment après la suppression du régime des quotas.

Lors de surproductions, un stockage public de beurre et de lait écrémé est encore possible, et une aide financière est possible en vue de couvrir les coûts d'entreposage privé. Ces deux mesures permettent d'écouler les produits de manière différée, lorsque le marché redevient favorable. La crise de 2015 a néanmoins montré les limites de ce filet de sécurité dont les seuils ne sont pas adaptés à la réalité du marché.

Enfin, afin de soutenir les producteurs lors de crises, des aides ponctuelles peuvent être débloquées. Le paiement anticipé des aides agricoles permet également de renflouer la trésorerie des fermes en difficultés.

Une nouvelle régulation des volumes a été demandée par plusieurs Etats membres suite aux crises du secteur. Néanmoins, une proposition parlementaire



allant dans ce sens a été rejetée. Il est fort peu probable que l'Europe fasse machine arrière sur sa décision de libérer les marchés.

Le 18 juillet 2016, le Conseil des Ministres européen a néanmoins décidé de mettre en place des aides à la réduction volontaire de la production laitière, débloquant 150 millions d'euros en vue de réduire la production européenne d'un milliard de litres de lait, soit moins d'un pourcent de la production laitière européenne estimée à 151 milliards de litres. Depuis le 11 septembre 2016, des éleveurs laitiers peuvent bénéficier d'une aide s'ils s'engagent à réduire pendant trois mois leur production laitière par rapport à l'année précédente, de minimum 1.500 kg de lait ou maximum 50 % de la production.



Des accords de libre échange

Définition

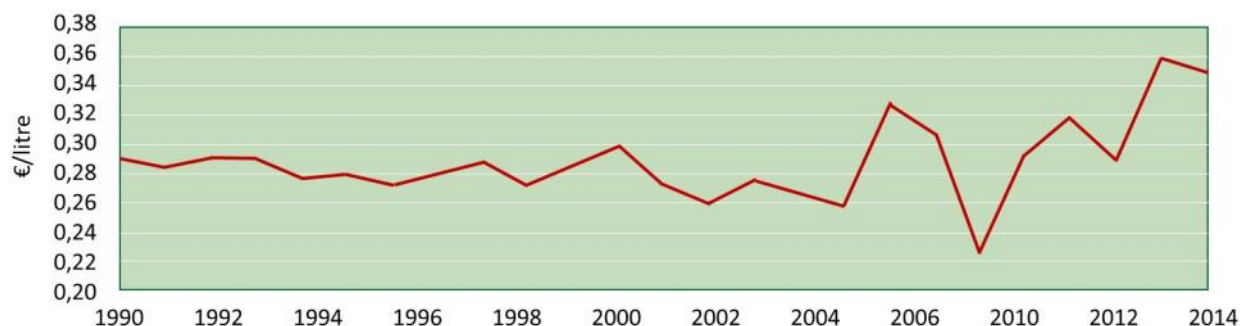
La mondialisation se poursuit, notamment avec la mise sur pieds d'accords de libre-échange entre puissances économiques. Le libre-échange est un principe visant à favoriser le développement du commerce international en supprimant les barrières douanières tarifaires et non tarifaires et les réglementations nationales susceptibles de restreindre l'importation des biens et des services.

Le fondement de ce système repose dans les théories économiques classiques de la division du travail entre les différentes nations (division internationale du travail) et de l'avantage comparatif. Cette dernière stipule que, dans un contexte de libre-échange, chaque pays, s'il se spécialise dans la production pour laquelle il dispose de la productivité la plus forte, comparativement à ses partenaires, accroîtra sa richesse nationale.

La finalité du libre-échange étant, en principe, d'augmenter la richesse de chacune des nations qui y concourent, elle contribue à augmenter le volume, la puissance et la profitabilité du secteur du commerce et du négoce international.

Dans le cas des productions alimentaires, les accords de libre-échange, selon le principe de l'avantage comparatif, favoriseront une délocalisation de la production de nourriture dans les zones où les rendements sont meilleurs, déconnectant entièrement producteurs et consommateurs. Les détracteurs du libre-échange soutiennent néanmoins que les consommateurs jouiront de meilleurs prix pour leur alimentation.

*Figure 1 : Evolution du prix du lait en Belgique, de 1990 à 2014
(prix standard en €/litre jusqu'en 2002 puis en €/kg à partir de 2003). Source : SPW2016.*



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 1 - CONTEXTE

Page 23

Encart : Comment l'Ardenne a délocalisé sa production laitière

Délocaliser la production de l'alimentation, est-ce réellement possible ? A petite échelle, ça s'est déjà produit en Wallonie !

Le village des Tailles, à deux pas de la Baraque Fraiture, est niché à 600 mètres d'altitude. C'est le village le plus haut de Wallonie, doté d'un microclimat rigoureux et d'un sol difficile à travailler.

Lors de la création des cartes de Ferraris (Figure 2) au 18^{ième} siècle, le Comte du même nom décrit le village : « Le sol, qui y est généralement pierreux, est meilleur pour la crûe des bois, que pour la culture des terres ; car la récolte ne consiste qu'en très peu de seigle, d'avoine et de pommes de terre. La plupart des habitants vivent cependant fort à leur aise du produit de leur laitage, et des bestiaux qu'ils engraisent. Les prairies ne produisent que de mauvais foin étant presque toutes marécageuses, et les bruières ne sont en partie cultivées que tous les ving-cinq à trente ans ». Les cartes illustrent la présence de cultures sur tout le pourtour du village et l'activité du Moulin des Tailles le long du ruisseau.

En 1766, on recensait 333 habitants dans le village (actuellement, environ 250), dont 95 actifs. La moitié étaient agriculteurs - on les appelait « laboureurs » - ils étaient 58 (contre 6 actuellement, dont 4 pensionnés). D'autres villageois étaient charpentiers, charrons, cordonniers, maréchaux-ferrants, horloger, tisserands, teinturier, meuniers, boulangers, tanneur,



« Les prairies ne produisent que du mauvais foin étant presque toutes marécageuses »... Le drainage des prairies après-guerre a permis d'en augmenter la qualité. Les parcelles représentées sur la photographie étaient anciennement cultivées en céréales.

boutiquiers... et seulement 3 personnes étaient sans revenus (Figure 3, Tandel 1891) !

La seconde guerre mondiale fut un événement poignant pour le village : morts, destructions... Et comme le reste de l'Europe après-guerre, le paysage agricole a ensuite été bouleversé. Le moulin des Tailles a cessé définitivement ses activités suite à l'abandon de la culture des céréales, qui ont laissé la place aux élevages de vaches laitières. Ces dernières ont à leur tour, il y a quelques années, été remplacées par des vaches allaitantes qui aujourd'hui pâturent les terres agricoles. La plupart des éleveurs sont pensionnés, sans repreneur... Que deviendront les paysages dans quelques années à peine ?

Un seul motif a précipité la régression de l'agriculture dans le village des Tailles : la rentabilité. Le développement des transports a permis de faire venir de l'alimentation produite plus facilement, à de meilleurs rendements et moins cher ailleurs. Le « mauvais foin » ne permettait pas d'élevage laitier assez rentable, et l'élevage allaitant est aujourd'hui davantage une passion, « parce qu'on aime ça », « parce qu'on l'a toujours fait » et « parce qu'on est nés dedans », qu'un gagne-pain.

Les ardennais ont délégué une grande partie de la production agricole à l'autre bout de la Belgique... et demain, avec la mondialisation galopante concrétisée par les accords de libre-échange, ferons-nous de même avec l'autre bout du monde ? La spécialisation agricole des régions s'étendra-t-elle au globe terrestre ?



Elevage de limousines qui ont remplacé les laitières sur les prés du plateau des Tailles.





Figure 2 : Carte de Ferraris illustrant le village des Tailles en 1777. Une zone tourbeuse et de prairies marécageuses occupe le cœur du village (zone verte). Au-delà des routes se situent les cultures (vert ou orange hachuré), et au-delà encore, les landes et bois. Le Moulin des Tailles, situé au bord du ruisseau Martin Moulin, est pointé par la pastille rouge. On voit également, au bord des routes, des vergers pâturés bordés de haies et des potagers. Les carrés rouges représentent des constructions (maisons, étables, église...). Aujourd'hui, les zones de cultures sont devenues des prairies.

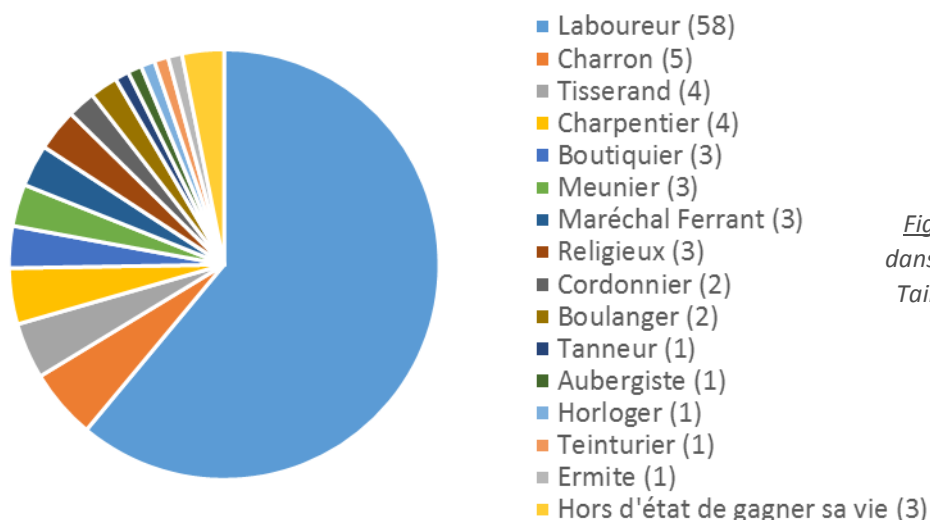


Figure 3 : Métiers recensés dans l'ancienne commune des Tailles en 1766 selon Tandel 1891



Pour cette ferme ardennaise du hameau des Tailles, la production laitière n'est plus qu'un souvenir



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 1 - CONTEXTE

Conséquences du libre-échange sur les modèles agricoles

La production laitière européenne est loin d'être homogène. On peut considérer qu'elle fonctionne à trois vitesses.

Production laitière industrielle

Dans certains pays, les coûts de production sont moindres en raison des économies d'échelle (élevages de grande capacité, technicité élevée...). Ce sont de fervents partisans de la libération des marchés et de la fin des quotas. La plupart ont pris la stratégie d'augmenter leur production pour inonder le marché, notamment l'export vers les pays en développement. Il s'agit des pays suivants : Pays-Bas, Danemark, Suède, Slovaquie, République Tchèque... Hors-Europe : Canada, USA, Brésil.

Production laitière familiale

Dans ces pays, la production laitière est restée à taille humaine, familiale. Les coûts de production du lait y sont plus importants. Ces pays sont davantage pour une régulation du marché. Ce sont : France, Irlande, Espagne, Italie, Portugal, Belgique.

Production laitière de subsistance

La productivité laitière de certains pays est très faible, les méthodes de production y sont considérées comme archaïques. Exemples : Pologne, Roumanie.

L'ouverture des marchés est favorable aux pays à production laitière industrielle qui peuvent proposer des produits à des prix plancher sur le marché international. Elle met en danger les agricultures traditionnelles familiales et de subsistance en les mettant en concurrence avec des produits laitiers à plus bas prix.

De plus, « Derrière cette volonté européenne de suppression des quotas se retrouve l'idéologie courante au niveau international qui est de dire que le marché va pouvoir s'autoréguler : plus il y a de lait sur le marché, moins le lait est cher, et plus nous sommes compétitifs au niveau international. Qui y gagne ? Pas les agriculteurs, mais bien l'industrie agro-alimentaire comme Nestlé ou Danone, qui bénéficie de matières premières à très bas prix, ainsi que la grande distribution qui vend des produits laitiers à des prix beaucoup trop élevés par rapport à ce qui est payé aux producteurs » souligne Xavier Delwarte, éleveur laitier, lors d'une interview en 2009 (Teret C. 2009).

Selon la Confédération Belge de l'Industrie Laitière, le système actuel, qui vise à maintenir en place un trop grand nombre de petites exploitations, nuit à la compétitivité des exploitations laitières de taille moyenne et de grande taille (Anonyme, 2003).

Encart : Connaissez-vous l'histoire de Marguerite, la vache ? Ceci est une fiction.

« Mamie, mamie ! S'il te plaît, raconte-nous l'histoire de Marguerite, la vache ! ». Les trois jeunes enfants se serrent contre la vieille femme, une tablette à la main. Léa regarde ses petits-enfants avec tendresse, puis se tourne vers la fenêtre. Son regard se perd dans le paysage garni de jardins et de maisonnettes. « Des vaches, cela fait un moment que nous n'en avons pas vues », pense-t-elle. Les marmots se font insistants, brandissant la machine à images où se trouve une jolie vache colorée. Il suffit de pousser sur « play » et commence le dessin animé, il ne reste alors plus qu'à lire le sous-titre pour entrer dans le monde de Marguerite, la vache.

Léa prend une inspiration et se lève, ouvre une vieille armoire et attrape un livre. « Un grimoire ! ». Les enfants sont impressionnés devant l'ouvrage en papier, devenu si rare à l'aube du 22^{ème} siècle. La vieille dame s'assit auprès des enfants et ouvre le précieux document. Les pages jaunies glissent sous sa main et laissent apparaître des images. Cela fait une éternité que Léa n'a plus eu le courage d'ouvrir l'album de famille. Des émotions la traversent. Cette fois, Léa ne souhaite pas lire d'histoire édulcorée pour enfants, elle veut raconter son histoire, leur histoire. Les enfants doivent savoir, comprendre le monde d'aujourd'hui.

La ferme était la fierté de la famille. Au début des années 2000, lorsque Léa a repris la ferme avec son mari, une cinquantaine de vaches laitières compo-



saient le troupeau, chacune d'elles ayant reçu son petit prénom, des noms de fleurs. Marguerite était la plus belle, fruit d'une sélection soigneuse pendant des générations. C'était un beau métier malgré le travail intense, jamais Léa et Pierre ne se seraient vus faire autre chose, et leurs jeunes enfants gambadaient parmi les vaches, fiers d'aider à distribuer le foin.

Puis, en 2009, la crise du lait a éclaté. Les prix ont chuté drastiquement, tandis que Léa et Pierre ont investi dans une nouvelle salle de traite aux normes. Habituellement, lors d'aléas climatiques par exemple, les fermiers font le dos rond, attendent une année meilleure qui équilibrera les finances. Mais les crises se répétaient, tous les trois ans environ. L'ouverture des marchés due à la nouvelle politique agricole commune, la suppression des quotas laitiers, la volonté de certains producteurs à produire toujours plus en voyant leur salut dans la quantité et non la qualité générait une surproduction de lait.

Comment réagir ? Les conseillers proposaient d'agrandir les troupeaux, de produire plus de lait sur la ferme pour compenser les prix plus bas du marché mondial. Léa et Pierre ont investi dans une nouvelle étable et ont racheté les terrains de quelques voisins en faillite. Parmi eux, il y avait Arnaud. Avec son petit troupeau de vingt vaches, il n'a pas survécu à la crise : les laiteries ne passaient plus prendre son lait car le détour occasionnait trop de frais pour la faible quantité de lait qu'il produisait. Léa et Pierre ont tenu cinq ans avec cent cinquante vaches, adaptant comme ils le pouvaient leur système d'élevage. En vain.

La Nouvelle Zélande produisait du lait en dessous du prix de revient de celui de Léa, et les pays du Nord de l'Europe ont poursuivi dans les marchés de l'exportation. Comment notre lait wallon de qualité pouvait-il survivre devant les fermes géantes et les pressions de l'industrie pour de la matière première bon marché ? La faillite de la ferme fut fatale pour la famille. Pierre, qui souhaitait poursuivre son élevage avec passion, dans la qualité, dans le bien-être animal, tout en gardant sa liberté, s'est retrouvé piégé dans un système de plus en plus exigeant. Quel avenir laissait-il à ses deux enfants ? La pression était trop forte, Pierre s'en est allé, comme de nombreux autres fermiers de la région. Un véritable drame humain s'est abattu sur la Wallonie, dont il est encore si difficile de parler aujourd'hui. Personne n'a pu résister à la pression des marchés mondiaux en Wallonie, étant donné le climat, le prix des terres, les normes environnementales...

Le lait du magasin est acheté à trois firmes mondiales issues de la fusion de nombreuses laiteries et industries des pays producteurs de lait. Léa se souvient du goût du lait fraîchement sorti du pis de la vache. Et de ces fromages au lait cru que l'on produisait à la ferme ou dans de petites entreprises familiales dans les communes voisines. Des produits pleins de saveurs, si bons pour la santé. Aujourd'hui, trois marques de lait se partagent le marché en une variété de produits qui laisse penser que l'on a gardé la même diversité qu'avant. Il y a des laits écrémés, demi-écrémés et entiers, bien sûr, mais aussi des laits enrichis en vitamines, en protéines, riches en oméga 3, des laits colorés... tous recomposés à partir de poudre de lait.

Comment raconter ce passé aux enfants, formatés par l'une des plus grandes industries à travers le matériel promotionnel de « Marguerite la vache » ? Comment leur dire que les paysages étaient autrefois façonnés par les prairies et les cultures, parsemés de vaches et autres animaux d'élevage, que l'on achetait son lait à la ferme, sa viande chez le boucher, son pain chez le boulanger, qui tous se fournissaient de produits locaux. Depuis l'abandon presque total de l'agriculture en Wallonie, les paysages se sont peuplés de maisons, de zones de loisirs, de chevaux, de sapins de Noël, de forêts... mais où est donc passé notre patrimoine, notre vie rurale ?

Extrait d'un article paru dans la revue Valériane 119, sensibilisant les lecteurs à la nécessité de s'intéresser à la crise du secteur laitier et à s'impliquer dans la recherche de solutions.



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 1 - CONTEXTE

Page 27

Le secteur laitier en Belgique

Production

La Wallonie compte environ 3.800 producteurs de lait sur un total de 13.000 exploitations agricoles. Un tiers des agriculteurs wallons élève donc des vaches laitières, ce qui montre l'importance de ce secteur pour la Wallonie. Le cheptel est d'environ 200.000 vaches laitières dont un peu plus de 12.000 sont en bio. Les principales régions de production laitière sont les provinces de Liège et de Hainaut (Figure 2) (SPW 2016).

Le Service Public de Wallonie estime à près de 1.900 le nombre de fermes spécialisées en élevage laitier. Elles comptent en moyenne 148 bovins dont 69 vaches laitières sur une surface agricole utile de 61 hectares dont 41 hectares en moyenne de prairies permanentes et 20 hectares de surfaces arables (comprenant en moyenne 11 hectares cultivés comme fourrage) (SPW 2016). En 2014, le rendement laitier moyen en

ferme spécialisée lait était de 6.663 litres de lait par vache et par an (SPW 2016). Il a connu une explosion depuis le milieu du 20^{ième} siècle : une vache produisait en moyenne 2.250 litres de lait par an en 1976 (Saldari 1978) !

L'élevage laitier wallon subit une restructuration importante depuis de plusieurs décennies : réduction du nombre d'éleveurs laitiers (- 68 % entre 1990 et 2012), diminution du nombre de vaches laitières (- 48 % sur la même période), augmentation de la taille du cheptel moyen par ferme (+ 67 %), du rendement laitier (+ 63 %) et de la production de lait par ferme (+ 252 %). Le volume de lait produit en Belgique est, quant à lui, resté relativement stable (Lebacqz T. 2015).

Parmi les dépenses d'une ferme laitière, le poste le plus important est l'achat d'aliments pour le bétail (29 % des dépenses totales). La quantité d'aliment concentré distribué par vache laitière est en moyenne de 1.352 kg/an (SPW 2016). Les coûts de production du lait en Wallonie, déduction faite des aides, ont été évalués en 2015 à 0,456 euros par litre (Figure 4, Jürgens 2015).

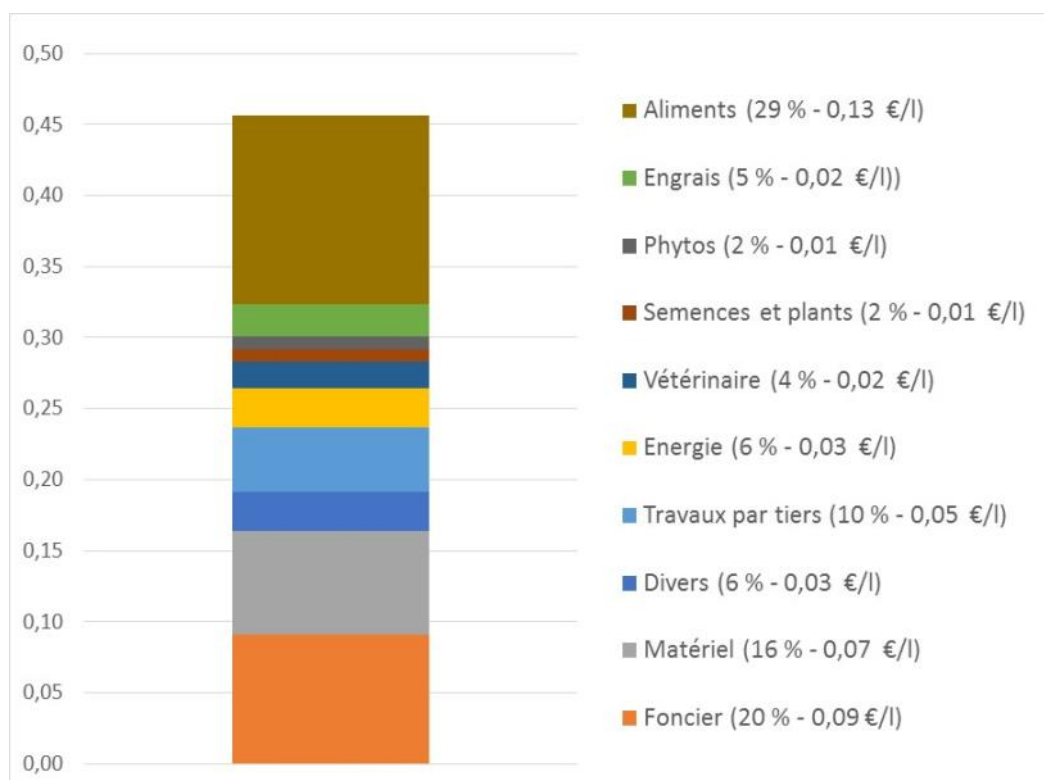


Figure 4 : Coûts de production du lait en Wallonie en €/litre. Sources : Jürgens 2015 et SPW 2016.



Circuit court

La plupart des producteurs de lait sont des fournisseurs de matière première pour les laiteries. D'autres vendent du lait cru à la ferme, d'autres encore transforment leur lait (Figure 5, page suivante). On appelle ces derniers des producteurs fermiers. Au total, le circuit court est estimé à 3 % des volumes de lait en Wallonie (BCZ-CBL 2016). En 1976, 21 % du lait était écoulé en circuit court (Saldari 1978).

Il n'existe pas de chiffres concernant l'importance de la vente de lait cru à la ferme, étant donné que cette activité ne doit pas être déclarée par les producteurs.

Les producteurs fermiers sont soumis à enregistrement auprès de l'AFSCA, ce qui permet notamment d'en connaître le nombre (Tableau 1). On compte à ce jour 480 producteurs fermiers transformant leur lait en beurre, yaourts et fromages en Wallonie. Ceci représente environ 12 % des producteurs laitiers, tandis qu'en Flandre, on compte 262 producteurs fermiers soit 4 % des éleveurs environ. L'agriculture wallonne se caractérise effectivement par une activité artisanale plus importante qu'en Flandre.

Les provinces comprenant le plus de producteurs fermiers par rapport aux producteurs de lait dans l'ensemble sont les provinces de Brabant Wallon, de Hainaut, de Namur, de Luxembourg et finalement la province de Liège. En 2012, 75 % des producteurs fermiers fabriquent du beurre, 50 % du fromage, 25 % du yaourt et 15 % de la crème glacée (Bauraind 2012).



Tableau 1 : Producteurs fermiers (transformateurs), chiffres de l'AFSCA au 01/10/2016

	Nbre producteurs laitiers possédant un quota (2014 selon SPW 2016)	Nbre producteurs fermiers laitiers (2016 selon AFSCA)	Rapport PL(2014)/ PF(2016) (%)
Flandre	5.710	262	5 %
Wallonie	3.870	480	12 %
Liège	1.245	46	4 %
Hainaut	1.401	242	17 %
Luxembourg	501	66	13 %
Namur	573	91	16 %
BW	150	35	23 %



Circuit long

Le lait issu de la traite est réfrigéré et stocké à une température de 4 degrés puis collecté, au maximum tous les trois jours, pour être transformé à la laiterie (Figure 6). Lors de la collecte, un échantillon de lait est prélevé afin d'être analysé. Le lait doit répondre à différentes exigences au niveau de sa composition, notamment dans le cadre du système de qualité QFL (Qualité Filière Lait). QFL est un cahier des charges privé comprenant une centaine de points de contrôle ayant trait à la santé animale, à la traite, au bien-être animal, au nettoyage et à l'environnement. Plus de 90 % des éleveurs laitiers wallons adhèrent à ce système de qualité. Le producteur sera payé en fonction des caractéristiques de son lait. Le lait est collecté, soit par

la laiterie, soit par des transporteurs externes (prestataires de services pour la laiterie).

La Belgique compte environ 15 laiteries, dont 90 % sont des coopératives (exemple : Laiterie des Ardennes : environ 2.000-2.500 coopérateurs-producteurs, Milcobel : environ 2.800 coopérateurs-producteurs). D'autres laiteries sont privées (Olympia, Inex...). Les laiteries réalisent généralement les premières transformations du lait. Elles peuvent commercialiser le lait de boisson, généralement sous forme UHT, via les circuits de grande distribution, ou fournir des produits laitiers de première transformation (laits, crèmes, beurres, extraits, poudre de lait) à des PME ou industries agroalimentaires, filiales du groupe ou indépendantes, en Europe ou hors Europe.

Figure 5 : Schéma de la filière laitière

Les éleveurs sont représentés en vert, les transformateurs en bleu, les vendeurs en brun et les consommateurs en rouge. Le circuit court est représenté en vert : il représente 3 % des volumes de lait. Le reste passe dans le circuit long (orange et bordeaux). Les flèches oranges représentent des produits non finis, les flèches brunes, des produits finis.

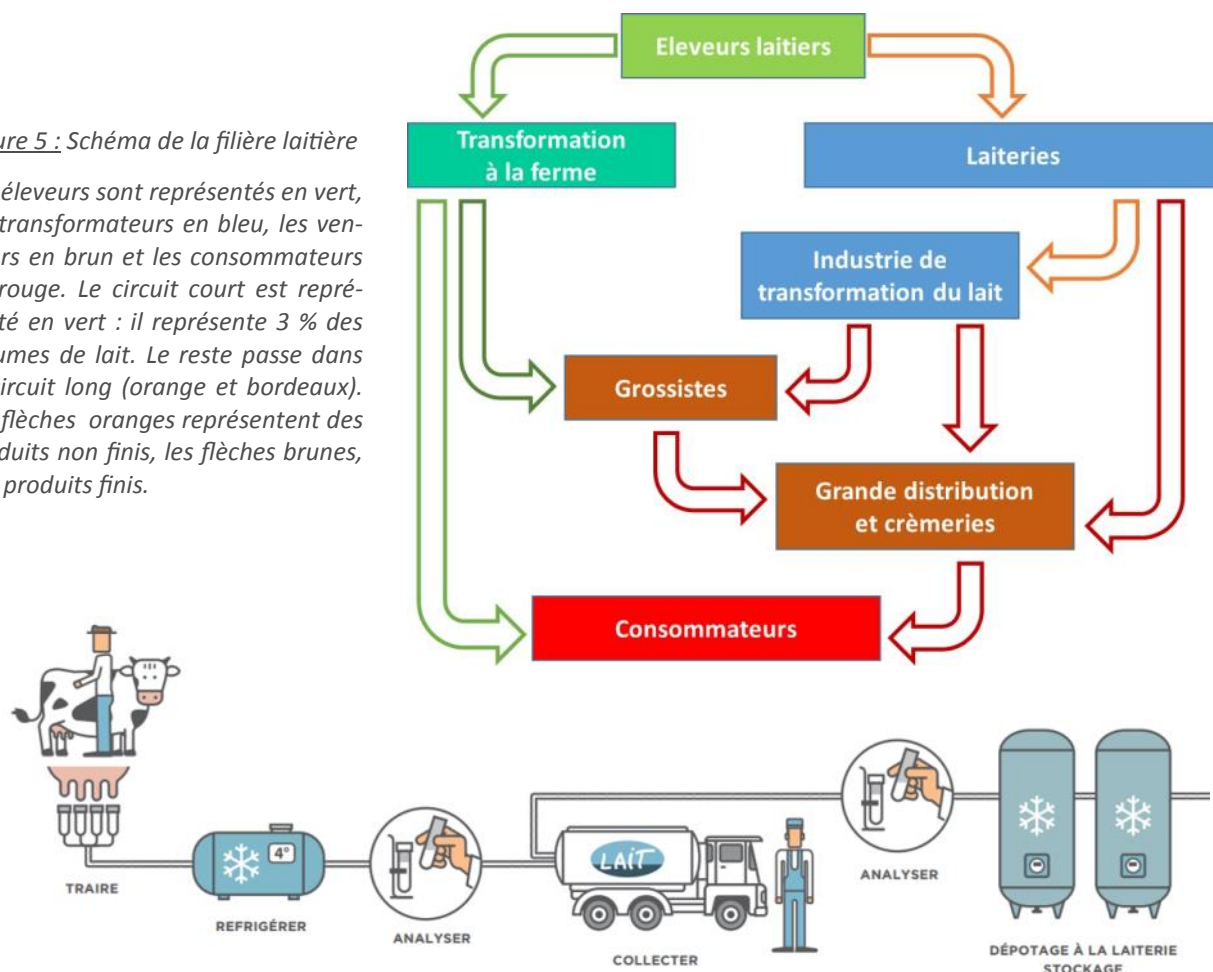


Figure 6 : Extrait du schéma de la filière de transformation réalisé par la Filière lait en France (www.maison-du-lait.com)

La seconde transformation (fromages, yaourts, beurres, glaces, biscuits, préparations...) a lieu dans les petites et moyennes entreprises ou au sein de l'industrie agroalimentaire. Les produits finis sont destinés à la grande distribution. Des grossistes et traders peuvent intervenir comme intermédiaires, tant pour les matières premières destinées à la transformation que pour les produits finis.

Selon la BCZ-CBL (2016), le volume de livraison de lait à la laiterie a été de 3,5 milliards de tonnes en 2015 pour la Belgique tandis que le cap des 4 milliards de litres de lait transformé a été atteint par les industries laitières belges. 1 milliard de litres de lait « vrac » est importé et un demi-milliard de notre lait est exporté.

La production de produits laitiers en Belgique en 2015 est reprise dans le Tableau 2.

Consommation de produits laitiers en Belgique

Selon le rapport de la BCZ-CBL (2016), en 2015, la consommation des ménages belges par habitant et par an est la suivante (voir Tableau 3) : 48 litres de lait, 10 litres de yaourt, 2,62 kg de crème, 2,31 kg de beurre, 15 kg de fromages dont 3 kg de fromages frais, 1 kg de fromage fondu. Depuis une vingtaine d'années, les consommations de lait et de beurre diminuent tandis que la consommation de yaourts, crème et fromages augmente. L'achat de produits laitiers se fait principalement via la grande distribution (47 %) et le hard discount (37 %) (SPF Economie 2014).

Tableau 2 : Production de produits laitiers en Belgique en 2015. Source : BCZ-CBL 2016.

LAIT DE CONSOMMATION (x 1.000 L)	682.121	PRODUITS LAITIERS FRAIS (x 1.000 L)	388.395
Lait entier	150.495	Yaourt	32.111
Lait demi-écrémé	352.789	Lait fermenté	124.322
Lait écrémé	35.231	Crème de consommation	162.551
Lait battu	15.024	Desserts	69.412
Lait chocolaté	98.813	BEURRE (x 1.000 Kg)	34.563
Lait avec vitamines	29.769	POUDRE DE LAIT (x 1.000 Kg)	144.217
FROMAGES (x 1.000 Kg)	70.513	Poudre de lait non-écrémé	28.984
Fromage frais	9.375	Poudre de lait écrémé	115.232
Fromage nature	61.139	CREME GLACEE (x 1.000 L)	60.454

Tableau 3 : Consommation de produits laitiers en Belgique en 2015. Source : BCZ-CBL 2016.

LAIT (y compris lait fermenté) (L / hab. / an)	48,64	FROMAGES (x 1.000 Kg)	14,92
BEURRE (kg / ha. / an)	2,31	Fromage frais	2,96
PRODUITS LAITIERS FRAIS (x 1.000 L)	13,06	Fromage fondu	1,12
Yaourt	10,44	Autres fromages	10,85
Crème	2,62		



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 1 - CONTEXTE

Page 31

Figure 7 : Taux d'auto-provisionnement dans les différents produits laitiers pour la Belgique (source : SPFEconomie) et pour l'Europe (calculs sur base des données fournies par le BCZ-CBL 2016).

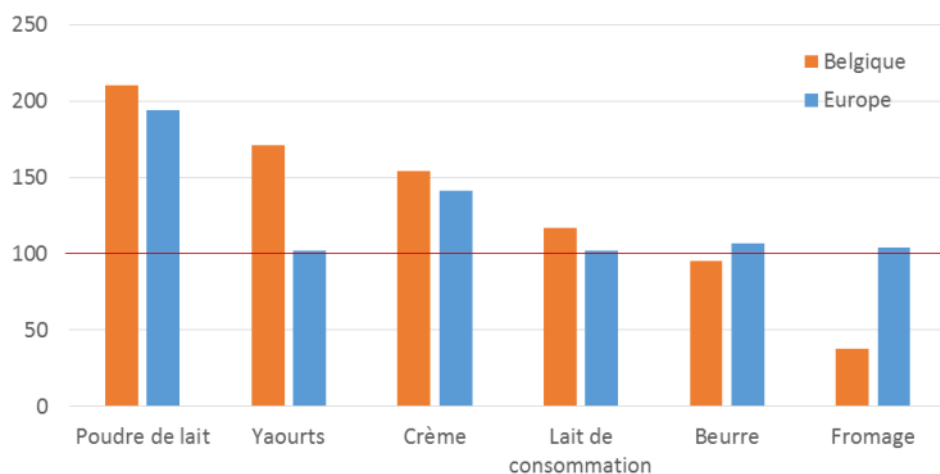


Tableau 4 : Import-export de produits laitiers en Belgique en 2015. Source : BCZ-CBL 2016.

(x 1.000 T)	Exportation	Importation	Bilan commercial
Lait de consommation	354	158	196
Crème	55	13	42
Yaourt et lait fermenté	217	139	79
Beurre	132	149	-17
Poudre de lait écrémé	163	78	85
Poudre de lait entier	80	43	37
Fromage	197	273	-76
Lait en vrac	559	1.079	-520
Crème en vrac	60	46	13

Tableau 5 : Bilan des flux de produits laitiers en Europe en 2015. Source : BCZ-CBL 2016.

(x 1.000 T)	Production	Importations	Exportations	Modification des stocks	Utilisation
Beurre	2.265	24	185	+120	2.104
Fromage	9.808	61	720		9.419
Concentré	1.140	1	334	0	807
Poudre de lait non-écrémé	806	4	390	-10	411
Poudre de lait écrémé	1.652	3	684	+60	860
Lait de consommation	31.244	1	603		30.642
Produits fermentés	9.416	5	155		9.267



Taux d'auto-approvisionnement de produits laitiers en Belgique et en Europe

Le taux d'auto-approvisionnement indique dans quelle mesure la « production indigène » de la région est en mesure de couvrir l'ensemble des besoins ou « l'utilisation intérieure » (utilisation totale pour l'homme, l'animal et l'industrie) de cette région.

Pour la Belgique, l'Institut national de statistiques donne des taux d'auto-approvisionnement pour les différents produits laitiers : 210 % pour la poudre de lait, 171 % pour les yaourts, 154 % pour les crèmes de consommation, 118 % pour le lait entier, 104 % pour le lait écrémé, 95 % pour le beurre et seulement 38 % pour le fromage (chiffres de 2012) (Figure 7).

Au niveau de l'Europe, le taux d'auto-approvisionnement pour les différents produits laitiers indique un excès de poudre de lait entier (196 %), de poudre de lait écrémé (192 %), de lait concentré (141 %), puis viennent ensuite le beurre (107 %), le fromage (104 %), le lait de consommation et les produits fermentés (102 %) (source : calculs sur base des données de production, consommation, import et export donnés par BCZ-CBL 2016).

Au niveau de son marché intérieur, l'Europe produit donc en quantités suffisantes les différents produits nécessaires à sa consommation. A l'échelle de la Belgique, il y a un déficit important en fromages mais les autres produits laitiers sont disponibles en quantités suffisantes (voire en excès) sur le marché intérieur.

Un taux d'auto-approvisionnement global, en équivalent lait, est disponible pour l'Europe. Il est de 114,2 % en 2015, ce qui signifie que l'Europe produit plus de 14 % du lait nécessaire à sa consommation (BCZ-CBL 2016). Un tel chiffre n'est, à notre connaissance, pas disponible pour la Belgique. Sa détermination présenterait l'intérêt de comparer, en équivalent lait, le rapport de la production laitière belge par rapport à sa consommation, tous produits laitiers confondus et de répondre quantitativement à la question suivante : « Produit-on trop de lait en Belgique ? ».

Import/export de produits laitiers en Belgique et en Europe

La Belgique importe et exporte des produits laitiers. La majorité des importations sont issues de pays européens. La destination des exportations dépend du type de produit laitier. Ce sont principalement la poudre de lait, le lactosérum et le beurre qui sont exportés hors-UE, respectivement à raison de 50 %, 31 % et 15 % (BCZ-CBL 2016) (Tableau 4).

L'Europe importe très peu de produits laitiers. Seulement 1 % de la consommation/de l'utilisation de poudre de lait entier et de beurre en Europe provient de Pays tiers, 0,6 % de fromages, 0,3 % de poudre de lait écrémé, 0,1 % de lait concentré, 0,05 % de produits fermentés et 0,003 % de lait de consommation. Les industries européennes ont dès lors tendance à s'approvisionner principalement à l'intérieur de l'Europe (calculs sur base des données de production, consommation, import et export donnés par BCZ-CBL (2016) (Tableau 5).

Si les quantités de lait produites en Europe sont excédentaires de 14 % par rapport à la consommation intérieure, il faut noter que ce sont principalement des produits à faible valeur ajoutée, matières premières de l'industrie, qui sont produits de manière excessive et vendus sur le marché mondial. Ceci concerne principalement la poudre de lait (Tableau 6).

Tableau 6 : Répartition des exportations entre l'Union Européenne et les Pays-Tiers en 2015. Source : BCZ-CBL 2016.

(% de la valeur)	Union Européenne	Pays-Tiers
Lait et crème	95,6	4,4
Poudre de lait	49,6	50,4
Produits fermentés	95,0	5,0
Lactosérum	69,2	30,8
Beurre	85,4	14,6
Fromage	94,4	5,6
TOTAL	81,8	18,2



Encart : La production de poudre de lait

Mode de production

Le lait en poudre est issu du séchage de lait entier ou écrémé standardisé et pasteurisé (Figure 8). Une première étape de concentration du lait consiste à le faire passer à travers des évaporateurs successifs, sous vide partiel croissant afin de favoriser l'évaporation de l'eau et limiter les dénaturations thermiques (la température d'ébullition est alors inférieure à 100 degrés Celsius). La seconde étape vise à transformer le liquide concentré en poudre en le pulvérisant en fines gouttelettes dans une tour de séchage munie d'un courant d'air chaud. La microfluidisation élimine ensuite les dernières traces d'eau dans la poudre. Elle consiste à faire passer la poudre sur une surface horizontale vibrante (lit fluidisé) au travers de laquelle est envoyé un courant d'air chaud. Ce processus évite la formation de mottes (« grumeaux »). La poudre est finalement conditionnée dans des sacs de 40 à 500 kg selon les besoins de l'acheteur.

Utilisation

La poudre de lait écrémé est utilisée principalement dans la fabrication de produits laitiers à base de lait reconstitué (yaourts, desserts lactés, glaces...), la chocolaterie, la fabrication de poudre de lait infantile, et dans l'alimentation animale. La poudre de lait entier sert essentiellement en chocolaterie, boulangerie, viennoiserie, pâtisserie et confiserie.

Avantages

La poudre de lait permet un stockage de longue conservation et un moindre encombrement du lait, ce qui permet à la fois de découpler dans le temps la production et la vente de lait, et de faciliter son transport, permettant une exportation à longue distance. La poudre de lait est le moyen d'atteindre des marchés où le pays ne produit pas suffisamment de lait pour sa propre consommation et doit en importer.

Dans sa politique agricole, l'Europe a favorisé la transformation de lait en poudre lors des premiers excédents de production. La poudre de lait, dont l'Europe garantissait l'indemnisation et le stockage, a correspondu à une sécurité financière et de marché qui a largement orienté les activités des laiteries lors de leur développement.

Inconvénients

La possibilité de stockage et de transport de la poudre de lait induit une forte spéculation : des acheteurs rachètent à bas prix des stocks importants arrivant à la fin de leur période de conservation. La concurrence sur le marché mondial est importante, et la poudre de lait constitue un ingrédient de base de l'industrie, comprenant peu de valeur ajoutée. Son prix de vente est mondialisé et fortement fluctuant.

La Belgique et l'Europe produisent le double de leur consommation en poudre de lait. Des quantités importantes sont dès lors exportées sur le marché mondial.

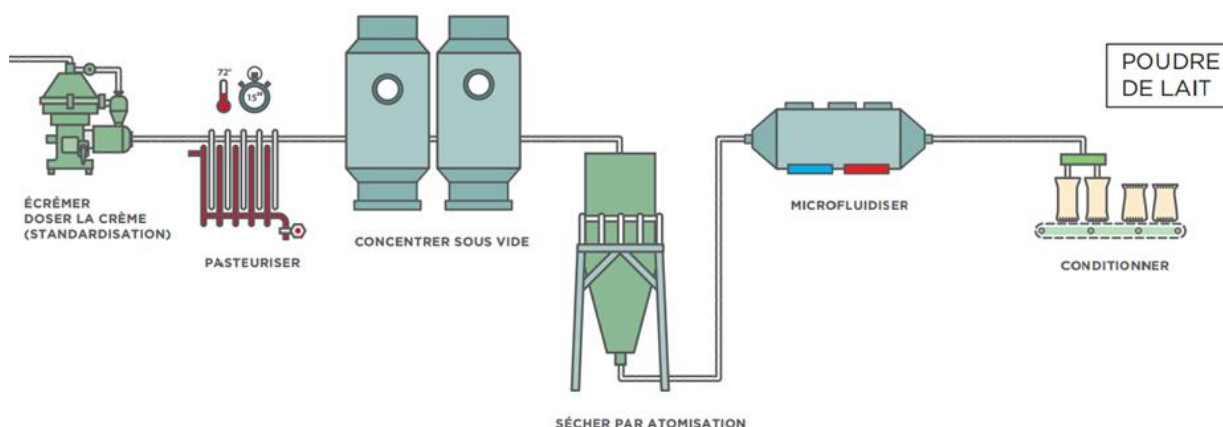


Figure 8 : Extrait du schéma de la filière de transformation réalisé par la Filière lait en France (www.maison-du-lait.com)



Rapports de force dans la définition du prix du lait

L'éleveur, un fournisseur « soumis »

Les producteurs laitiers ont perdu la maîtrise du prix auquel leur lait est acheté.

« La façon avec laquelle est fait le prix du lait en ferme est archaïque. Les laiteries décrochent des contrats de vente. En fonction du prix et des quantités, elles élaborent le produit fini dont les coûts sont mesurés. Ce qui reste est répercuté aux producteurs sous forme du prix du lait, sans qu'il n'en soit informé à l'avance, sans qu'il puisse donner son avis sur cette vente, sans contrat, sans aucune idée du prix. En froment, le fermier peut vendre avant récolte, pendant récolte, ou après récolte; il peut s'engager, en connaissance du prix proposé à l'avance pour une quantité fixée d'avance. Et pour les surplus ou s'il ne souhaite pas s'engager à l'avance, il lui reste le prix du jour. Le producteur laitier est obligé de se lier à une et une seule laiterie ! Pas de concurrence possible ! Et les changements sont ardues : les statuts obligent à laisser les actions plusieurs années après le départ. Nous, les producteurs laitiers avons été tacitement d'accord de vivre ainsi : les laiteries faisaient leur job, nous avions confiance, elles s'occupaient de tout... Aujourd'hui, nous perdons confiance parce qu'elles ne sont pas capables de nous assurer un revenu alors qu'elles ont tout en mains ».

« Bien que disposant du rôle de fournisseur de matière première et maîtrisant l'offre de celle-ci, l'agriculteur ne dispose pas de pouvoir de négociation auprès des laiteries. Il est un fournisseur « soumis » non seulement au prix proposé par la laiterie mais surtout aux marchés ou canaux de valorisation visés par la structure de récolte à laquelle il livre son lait » (Maquet 2012).

C'est donc la laiterie, coopérative ou privée, qui choisit le prix du lait acheté au producteur, et ce a posteriori. L'éleveur est dépendant de sa laiterie : il lui fournit exclusivement son lait et est engagé pour une longue durée, ce qui ne permet pas de faire jouer la concurrence ou de négocier le prix. De plus, le lait étant une denrée périssable et à production continue (on ne peut pas fermer le robinet !), en flux tendu, les

éleveurs n'ont presque pas de marge de manœuvre.

Les laiteries coopératives prises en tenaille entre des intérêts distincts

90 % des laiteries belges ont un statut de coopérative, « groupement économique fondé sur le principe de la coopération, dans lequel les participants, égaux en droits, sont associés pour un genre d'activités visant à satisfaire les besoins du travail ou de la consommation en s'affranchissant de la domination du capital ». L'objectif d'une coopérative est de défendre les intérêts de ses coopérateurs, soit, les éleveurs laitiers. Elle dispose pour ce faire d'un conseil d'administration composé de ses membres choisis selon le principe « un homme, une voix ».

Les laiteries coopératives sont confrontées à un conflit d'intérêt : d'une part, la laiterie cherche à s'approvisionner au prix le plus bas pour conclure des contrats avec les acheteurs (notamment l'industrie) ; d'autre part, les producteurs cherchent à vendre leur lait à un prix qui leur garantit une meilleure rémunération. Les laiteries écoulant leur lait sur des marchés libéralisés, soumis à une concurrence mondiale, ont peu de marge de manœuvre : si le conseil d'administration ne fixe pas un prix qui correspond au prix du marché, les industries ne leur achèteront pas le lait qui ne trouvera alors pas de débouché.

La négociation de prix se fait donc davantage entre l'opérateur de l'agro-industrie et le fournisseur (laiterie) qu'entre les producteurs de lait et l'organisme de récolte (coopérative ou société privée). A charge après au récolteur (laiterie) de répercuter cette adaptation du prix auprès de ses fournisseurs (agriculteurs) (Maquet 2012).



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 1 - CONTEXTE

Page 35

Encart : Histoire et évolution des laiteries

Les premières laiteries belges ont été créées dans les années 1880'. Elles étaient d'abord privées, puis, sous l'influence du Boerenbond, des laiteries coopératives ont été mises sur pied. Les premières laiteries étaient « à bras » et récoltaient le lait des environs, ensuite sont apparues et se sont développées les laiteries à vapeur, travaillant à une plus grande échelle. Avant la seconde guerre mondiale, en 1937, on dénombrait 128 laiteries à bras et 513 laiteries à vapeur en Belgique. Les laiteries récoltaient soit du lait qu'elles transformaient en lait de boisson, soit de la crème avec laquelle elles fabriquaient le beurre.

Après la seconde guerre mondiale, le secteur a évolué rapidement sous l'impulsion de l'Europe. Les producteurs ont été stimulés pour produire davantage de lait et ont réduit l'écémage, préférant le déléguer aux laiteries. Les laiteries ont quant à elles développé leur système de récolte, le lait prenant davantage de volume et nécessitant des passages plus fréquents. Influencées par la politique agricole européenne, les laiteries ont investi dans la transformation de produits laitiers en beurre et poudre de lait, produits bénéficiant du mécanisme d'intervention (achat à prix garanti).

Devant les nouveaux investissements nécessaires aux laiteries pour le ramassage et la transformation de volumes toujours plus importants de lait, un phénomène de concentration a démarré dans les années '60. Certaines laiteries se sont spécialisées dans le ramassage du lait, le livrant aux transformateurs, d'autres allient toujours ramassage et transformation. Des intercoopératives ont été créées afin de transformer le lait de plusieurs coopératives. En 1976, on compte en Belgique 95 organismes de ramassage dont 78 effectuant le ramassage et la transformation du lait, ainsi que 91 centres de transformation appartenant à 75 entreprises laitières. Les laiteries produisent encore du beurre et du fromage mais accroissent la production de poudre de lait.

"Les motifs qui conduisirent à populariser dès 1946, l'idée de la création d'intercoopératives étaient ceux qui sont valables actuellement encore pour la concentration de l'industrie laitière ; résister aux charges financières entraînées par les besoins croissants en investissements, utiliser plus complètement les moyens de production et acquérir une position commerciale plus forte en supprimant la

concurrence et en uniformisant la qualité des produits" (Saltari 1978).

En 1978 déjà, l'on se rend compte des conséquences d'une telle rationalisation et restructuration du secteur laitier pour les éleveurs :

la suppression du ramassage des faibles quantités de lait ou de crème tend à éliminer les petits producteurs ;

l'espacement des tournées de ramassage de la matière première impose des investissements aux producteurs qui doivent acquérir un tank-refroidisseur de lait ;

les contacts entre les producteurs et les laiteries vont en s'amenuisant et sont, dans certains cas, inexistantes ;

la concentration des laiteries diminue le facteur "concurrence", ce qui se reflète dans le prix payé aux producteurs.

Le Belgique compte actuellement une quinzaine de laiteries, soit six fois moins qu'il y a quarante ans, en 1976.

Les conséquences des regroupements de coopératives laitières ont été étudiées par l'EMB (European Milk Board) en 2012 ; elles peuvent être résumées comme suit :

La voix du coopérateur se perd dans la masse

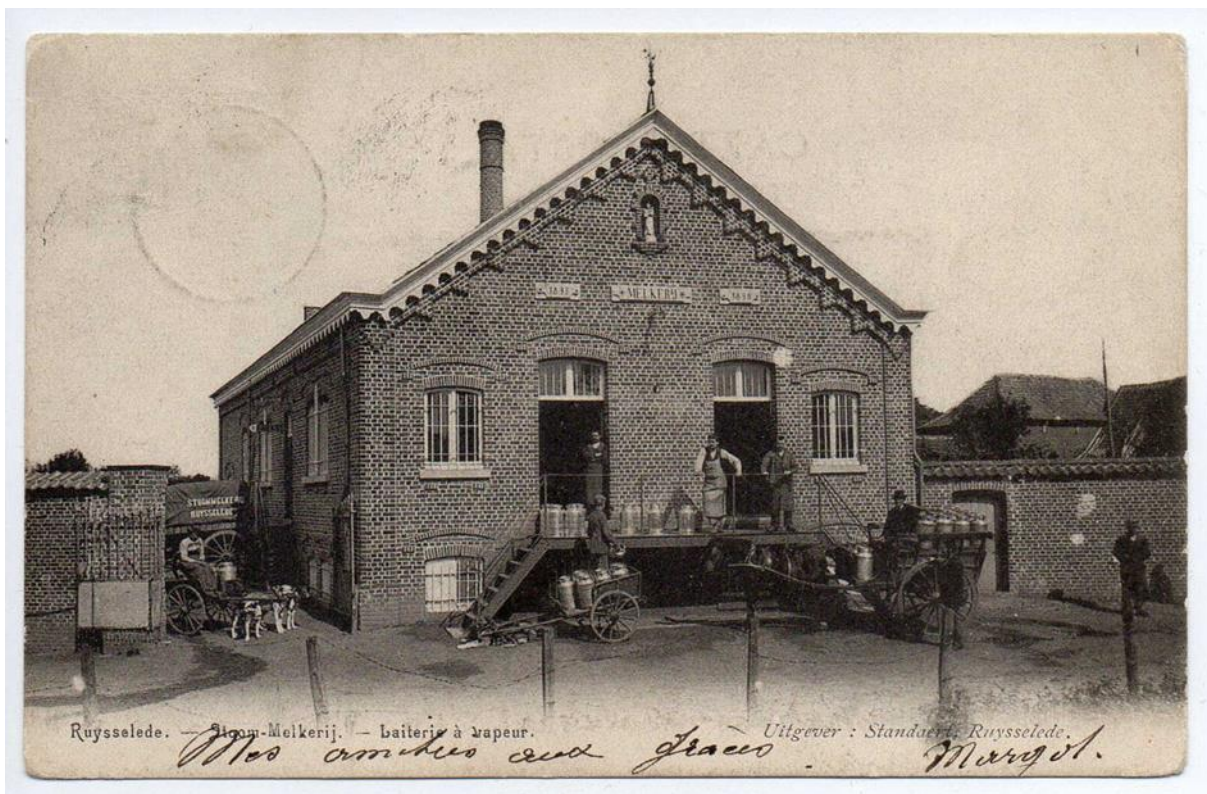
Moins de laiteries, donc moins de choix pour les éleveurs, moins de concurrence

Création de sociétés connexes sous forme de s.a. ou s.a.r.l. échappant au contrôle des coopérateurs (exemple : Solarec pour la Laiterie des Ardennes)

Présence de coopérateurs n'ayant plus de statut de producteurs (arrêt, pension) et dont l'intérêt est davantage de faire fructifier leur part que d'assurer un prix correct aux éleveurs.

Sources : Saldari 1978 et Feyereisen 2013





Laiterie à vapeur de Ruyselede au début du 20^{ème} siècle

L'industrie agro-alimentaire

Les opérateurs agro-industriels possèdent différents avantages renforçant leur pouvoir de négociation. Premièrement, ce sont généralement de grosses structures, faisant partie de « groupes » (multinationales). Les volumes négociés sont donc importants. Deuxièmement, ils peuvent négocier avec une quantité importante de fournisseurs et faire jouer la concurrence entre eux. Enfin, ils peuvent souvent jouer « dans le temps » avec des matières premières peu périssables telles que la poudre de lait ou le beurre industriel, ce qui permet davantage de spéculation. Les industries peuvent donc jouir d'un « opportunisme d'achat » faisant baisser les prix et leur permettant de tirer un meilleur bénéfice de la vente des produits finis (Maquet 2012).

Les laiteries voient dans les industries agroalimentaires une opportunité d'écouler de gros volumes, mais sont soumises à une insécurité permanente, le marché pouvant leur échapper à tout moment en fonction de la concurrence (Maquet 2012).

La grande distribution

La grande et moyenne distribution suit une même tendance que l'agroindustrie : elle est formée de grands groupes. De ce fait, elle constitue une possibilité d'écoulement de produits importante. Du fait des grands volumes et de la valeur financière des marchés auxquels elle permet d'accéder, la distribution possède un pouvoir de persuasion non négligeable sur les fournisseurs, en plus de pouvoir faire jouer la concurrence au niveau international pour son approvisionnement. Finalement, les opérateurs proposent, la distribution dispose (Maquet 2012).

« Les transformateurs et les distributeurs jouent dans la cour des grands alors que les producteurs sont condamnés au préau : les premiers s'approvisionnent à l'étranger s'ils le désirent alors que les seconds sont confrontés à un écoulement local et une production journalière à écouler. Il est clair que la surproduction plombe énormément des rapports de force déjà défavorables à la base ».



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 1 - CONTEXTE

Page 37

Le consommateur

Le consommateur se trouve en bout de filière. En vue de subvenir à ses besoins alimentaires, il va, via un canal de commercialisation (grandes surfaces, épiceries, marchés, fermes...), se procurer les produits correspondant à ses besoins et envies, et en payer un certain prix qui rétribuera la filière et permettra sa progression.

Le consommateur a le pouvoir le plus important : il est inutile de produire un aliment qui ne sera pas consommé ! Ses actes d'achat conditionneront les filières alimentaires. Ce pouvoir est néanmoins complexe du fait qu'au contraire de la transformation et de la commercialisation qui se sont concentrées, chaque consommateur individuel fera ses propres choix. De plus, ce pouvoir est mal connu ou estimé par les consommateurs eux-mêmes.

Le consommateur, déconnecté des fermes, réalise ses achats – principalement – en grandes surfaces, où se mélangent différents produits. Peu informé ou au contraire noyé par des informations contradictoires, le consommateur peut difficilement choisir ses produits laitiers, n'ayant pas ou peu d'informations sur ceux-ci (mode de production, provenance du lait et lieux de transformation, est-ce que le prix est équitable et quelle est la répartition des marges, etc.).



Vente directe à la Fromagerie du Bairroû.
Le fromager conseille lui-même les consommateurs.

Encart : Choisir en connaissance de cause, un véritable défi !

A l'heure actuelle, un consommateur souhaitant choisir, en circuit long et donc en grande surface, ses produits laitiers (ou autres !) en fonction de ses valeurs est confronté à un réel défi.

Pensif devant le rayon des produits laitiers, il compare. Pour un même produit comme le beurre, différentes marques se partagent l'égal. Sur l'E-Shop d'une grande surface, 25 types de beurrés doux et 15 de beurrés salés sont proposés au consommateur : il doit donc faire son choix entre 40 produits différents ! D'abord, il discerne des marques connues comme Balade ou Président, et d'autres moins connues (qu'il voit moins à la télévision) comme Carlsbourg ou Aubel, et enfin, des marques « magasin ». Point de vue « pratique », certains beurrés sont tartinables, d'autres présentés en mini-portions, d'autres encore en motte ou rouleau. Point de vue « santé », certains beurrés contiennent 20 (light), 24, 40, 82 % de matière grasse, d'autres sont salés (au sel, sel marin ou sel de Guérande), riches en oméga 3, d'autres encore sont sans lactose. Certains emballages présentent un drapeau belge ou sont dits « d'Ardenne AOP », « de Haute Ardenne », « de baratte AOP », « de baratte » (sans AOP), « de laiterie »... Enfin, il y a le prix.

Comment savoir d'où vient le beurre et comment il est produit ? Les marques permettent rarement une traçabilité. Si l'entreprise de transformation est identifiable, quid des fournisseurs et des producteurs fournissant ces laiteries ? D'où vient le prix de vente ?



Dégustation de fromages produits sur place,
dans le magasin de la ferme de Moranfayt.





PARTIE 2 - Pistes

Des pistes d'avenir pour le secteur laitier wallon

La situation du secteur laitier a été discutée avec les citoyens et les éleveurs à différentes occasions : soirées-débats, visites de fermes, sondage tables-rondes... Douze pistes de solutions ont été proposées par les participants et évaluées. Elles concernent la politique de marché, la production laitière, la valorisation du lait, les filières et les aides publiques. Cette partie reprend ces pistes et des éléments de réflexions apportées par les citoyens et agriculteurs.

Actions au niveau du marché	42
Freiner la quête des marchés mondiaux et sortir l'alimentation du libre-échange	42
Stop aux excédents de lait écoulés sur le marché mondial	45
Actions au niveau de la production laitière	48
Un élevage autonome et économe, pilier du développement durable	48
Mutualiser les outils pour en réduire les coûts	56
Réduire les charges foncières par un meilleur accès à la terre	57
Diversifier	58
Actions sur la valorisation du lait	59
Démystifier les produits laitiers	59
La production de lait à plus-value	60
Renforcer la transformation fromagère	61
Actions au niveau des filières	64
La difficulté d'obtenir un juste prix	64
Circuit court	64
Circuit long	66
Des aides publiques	68
Tableau récapitulatif	69



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 2 - PISTES

Page 41

Actions au niveau du marché

Freiner la quête des marchés mondiaux et sortir l'alimentation du libre-échange

La Belgique doit-elle vraiment exporter son lait ailleurs dans le monde ?

Le sondage proposé aux citoyens et agriculteurs reprenait, parmi les pistes à évaluer, celle de la recherche de marchés à l'export, permettant d'écouler du lait vers d'autres régions du globe. On entend effectivement souvent parler de la « nécessité » de subvenir à la croissance de la consommation de lait de la Chine ou de l'Afrique. La demande mondiale de denrées alimentaires devrait, selon la FAO, augmenter de 70 % d'ici 2050 (FAO 2009). Les répondants jugent cette stratégie inadéquate voire dangereuse.

La recherche de marchés à l'export fait partie des deux pistes de solution les moins bien classées, tant par les éleveurs laitiers (indice* de 0,33) que par les consommateurs (indice de -0,54) et autres professionnels du milieu agricole (indice de 0,29) (Figure 9).

* Note : se référer à la partie « Méthodologie—Sondage » (page 13) pour une explication sur les indices et les graphiques.

Une opposition forte au libre-échange des produits alimentaires

L'ouverture des marchés met en concurrence le lait de

différentes régions du monde, poussant à une production à prix-plancher pour son principal client : l'industrie agroalimentaire. Le libre-échange met par ailleurs en évidence le principe de l'avantage comparatif : la logique de la mondialisation veut que la production soit (dé)localisée dans les régions les plus concurrentielles, les plus favorables.

Les accords de libre-échange sont vus comme une menace pour les marchés européens. En effet, si aujourd'hui, peu de produits laitiers sont importés en Europe, il est possible que demain, la libéralisation du marché et la suppression des barrières douanières permette à un produit laitier de Pays Tiers de rentrer en Europe à un prix inférieur au produit accessible sur le marché européen. Cette concurrence peut être vue pour les produits finis mais aussi pour les matières premières nécessaires à l'industrie laitière comme la poudre de lait.

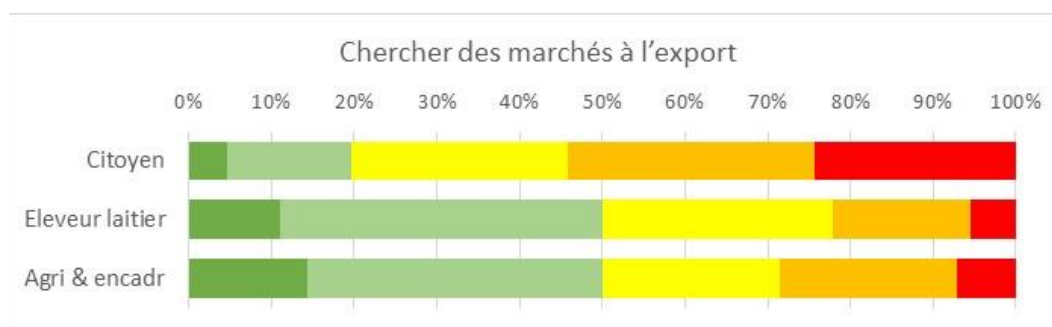
Le libre-échange amène à opposer les agricultures du monde et, in fine, à délocaliser la production alimentaire par rapport à sa consommation. Une voie à éviter à tout prix selon les participants aux débats ! Sortir l'alimentation du libre-échange est une solution prioritaire pour les éleveurs laitiers (2^{ème} au classement, indice de 1,56), pour les agriculteurs d'autres filières et l'encadrement (3^{ème} au classement, indice de 1,64) et pour les consommateurs (6^{ème} au classement, indice de 1,56) (Figure 10).

Raisons de l'opposition aux échanges internationaux de lait

Des marchés volatiles où la concurrence est rude

La dépendance de nos laiteries par rapport aux

Figure 9 : Chercher des marchés à l'export – Faut-il chercher ailleurs dans le monde un marché d'exportation, là où les analystes prévoient une poussée démographique associée à des besoins alimentaires croissants dans les prochaines années (Chine, Afrique...) ? Des explications sur l'analyse des résultats du sondage et l'indice utilisés sont disponible dans le chapitre « Méthodologie », titre « Sondage ».



marchés mondiaux est un choix stratégique d'il y a quelques années, lorsque l'on a décidé de produire massivement de la poudre de lait et du beurre industriel, des matières premières à faible valeur ajoutée, facilement transportables (export) et destinées principalement à l'industrie agroalimentaire.

« On le savait en s'engageant et poursuivant dans cette voie, donc on fait avec, en tentant de se démarquer de la concurrence par l'innovation produit et le service clientèle ». Témoignage recueilli dans le cadre de Maquet 2012.

Si l'on s'imaginait bien conquérant la planète avec nos produits laitiers il y a quelques années, en comptant sur la croissance de la consommation liée à la poussée démographique ou à des changements d'habitudes alimentaires en Afrique ou en Chine, c'était sans compter différents éléments, tels que l'envie de ces pays de produire leur propre alimentation, la concurrence avec des pays exportateurs produisant le lait à un prix de revient plus faible (moins de charges salariales, climat plus favorables, accès à la terre plus aisé...), ou encore, des embargos économiques, comme les arboriculteurs fournissant la Russie ont pu en faire l'expérience récemment. La poudre de lait permet plus facilement la spéculation, et l'on doit en brader le prix afin d'écouler les stocks accumulés pendant les périodes de crises, pour une bouchée de pain. Les marchés mondiaux sont donc peu fiables, volatiles.

« Pour avoir la même blague que pour les poires et la Russie ? C'est une solution à moyen terme alors que les investissements ne s'amortissent que dans le long terme ! ».

« Les lointains marchés d'export ne sont jamais gage

de sécurité à long terme car cela incite à produire plus et lorsque ces marchés se referment, c'est toute l'économie du secteur qui s'écroule ».

« Le jour où ces pays produiront eux-mêmes leurs denrées, on perdra ces marchés (exemple de la Chine où la production de lait augmente...) ».

« L'alimentation ne peut pas faire l'objet de spéculations comme l'or et le pétrole car elle est nécessaire à la vie de chacun(e) »

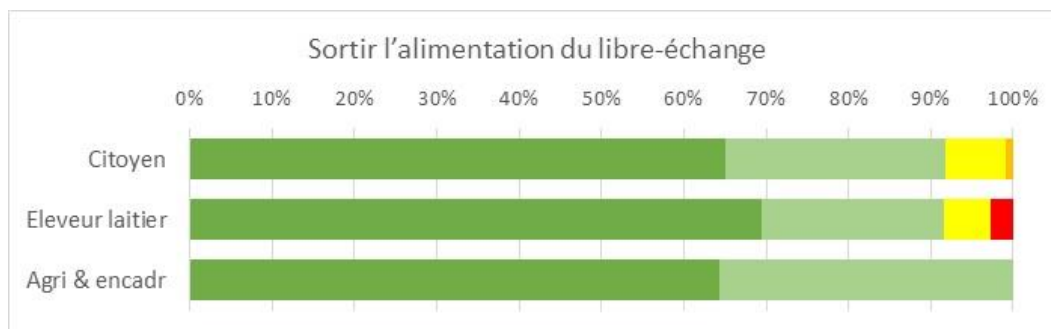
« Il faut arrêter de marchander la nourriture »

La Wallonie a-t-elle réellement sa place sur ces marchés ?

Les conditions de production sont différentes entre les pays : climat, accès à la terre, normes environnementales, normes sanitaires, aides publiques à la production, conditions sociales... Face au libre-échange, chaque région du monde ne part donc pas des mêmes potentialités ! L'élevage wallon se distingue par une qualité importante associée à des normes environnementales et sanitaires strictes. Etant donné la pression démographique et le développement des autres secteurs économiques, l'accès à la terre n'est pas aisé. Les fermes sont de taille familiale, comptant un cheptel de taille « raisonnable ». Le lait produit en Wallonie concurrencerait difficilement celui de régions telles que la Nouvelle Zélande, grande productrice et exportatrice, sur un marché mondial à prix plancher.

« Il est clair que sur le marché mondial, nous ne serons pas leaders, faute de compétitivité (salaires, charges, normes, etc.). Si nous ne sommes pas capables de distinguer nos produits sur le marché mondial autrement que par la course aux prix, il ne sert à rien d'y aller ».

Figure 10 : Sortir l'alimentation du libre-échange – La libéralisation et les accords de libre-échange, en plein boom, accroissent le commerce mondial. Du lait des Etats-Unis ou d'Uruguay rejoindront le lait local sur nos marchés déjà saturés. Faut-il réguler les marchés, sortir l'alimentation des accords de libre-échange ?



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 2 - PISTES

Page 43

« Nos produits ne pourront jamais concurrencer des produits de moindre qualité et donc moins chers, malgré les frais de transport ».

« L'augmentation de la taille du marché favorise l'apparition d'acteurs plus grands. En dehors de toute autre considération, un plus grand marché veut donc dire de plus grosses fermes et de plus grosses entreprises. A la clé, moins d'impôts payés grâce à l'évasion et moins de main d'œuvre grâce à la 'rationalisation'. La création d'entreprise échappe aussi aux individus car les moyens à mettre en œuvre deviennent trop grands. L'Europe ne fonctionne déjà plus correctement. Les accords plus larges sont une fuite en avant ».

Notre souveraineté alimentaire... et celle des autres !

Laisser jouer les concurrences dans un marché ouvert, sans égard aux différences de systèmes de production d'un côté à l'autre du globe, déconnectera à coup sûr les lieux de production et de consommation de la nourriture. Or, la souveraineté alimentaire est primordiale, en Wallonie comme ailleurs. Les produits exportés ne devraient pas déformer la propre production des pays.

« Et si on laissait aux agriculteurs de là-bas le rôle de nourrir leur population ? »

« Il s'agit que chaque peuple puisse se nourrir et produire son alimentation. Engranger des bénéfices financiers pour les actionnaires des grandes filières agro-alimentaires organisées à l'échelle internationale n'apporte aucun bien-être aux populations des différentes régions du monde ».

« On joue avec la capacité d'un état d'assumer l'alimentation de sa population ! »

« Il faut viser à la plus grande indépendance alimentaire possible de chaque région et sous-région du monde. Donc il ne faut pas prévoir de produire à long terme pour d'autres continents ».

« Il faut produire pour le marché européen, ne pas viser la production pour l'exportation. D'ailleurs, la Chine investit en masse pour devenir autonome en production laitière. L'embargo russe nous a bien appris ce que c'est que de dépendre de l'exportation ! »

Par ailleurs, les répondants ajoutent : *« en voulant exporter nos produits, on ne fait que déplacer le problème ».*

Mes aliments ont un visage

Tant pour le producteur que pour le consommateur, le lien social est crucial. En effet, un éleveur doit pouvoir être fier de la qualité de sa production et la démontrer au consommateur. Le citoyen, de son côté, doit garder une connexion importante avec le producteur de son alimentation pour mieux comprendre le métier d'agriculteur, ses réalités et ses contraintes et rester un partenaire du développement de son agriculture. La consommation locale permet la création et le maintien d'emplois locaux, ce qui est une valeur d'actualité en regard des différentes délocalisations d'entreprises vécues à l'heure actuelle.

« Après Caterpillar, Renault... Ne délocalisons pas notre nourriture ! ».

La garantie et la maîtrise de la qualité des produits

Conserver une production alimentaire locale permet de veiller à sa qualité, tant du point de vue de la santé que de l'environnement, en ayant une meilleure maîtrise des normes locales. Les débats liés au traité transatlantique le montrent bien : aux Etats-Unis, on trouve de la viande aux hormones, des poulets chlorés, des OGM... qui ne sont pas autorisés chez nous car les citoyens ont pu s'opposer. Quel pouvoir de décision aurons-nous sur les normes à l'autre bout de la planète ?

« Il n'y a aucun intérêt de laisser rentrer des denrées alimentaires hors-Europe sur lesquelles nous n'avons aucune garantie de respect des mêmes normes sanitaires, environnementales, de bien-être animal, d'exploitation (OGM, hormones) et sociales que chez nous, et sûrement pas à un prix inférieur à notre marché ».

Mondialisation des échanges... La planète n'en peut plus !

Le transport des aliments comporte un coût environnemental qui n'est pas repris dans le prix des produits. L'intensification des échanges liée à la mondialisation aggrave les problèmes d'émission de gaz à effet de serre.

« Il faut limiter les importations sur lesquelles les frais réels de production et d'exportation ne sont pas répercutés correctement ».

« L'ensemble des décideurs politiques ont affirmé haut et clair à la COP 21 qu'il fallait réduire les GES (gaz à effet de serre) de 85 à 90 % d'ici 2050. Impossible



d'aller vers ces réductions de GES sans réduire le gaspillage des transports de marchandises aux quatre coins de la planète ! ».

Stop aux excédents de lait écoulés sur le marché mondial

Solution-phare des éleveurs laitiers... mais pas des autres répondants

La régulation de la production de lait est évoquée par les producteurs comme solution prioritaire pour rétablir la situation des marchés et un revenu décent. C'est par ailleurs leur premier choix dans les solutions proposées (indice de 1,61). Parallèlement, les citoyens et agriculteurs non laitiers ne semblent pas trouver dans cette piste une réelle solution pour le secteur laitier. La piste est classée 9^{ième} sur 12 par les consommateurs (indice de 0,74) et par les agriculteurs d'autres filières et l'encadrement (indice de 0,93) (Figure 11).

La surproduction de poudre de lait, un boulet pour le marché belge et européen !

En 2015, l'Europe produisait 114 % de sa consommation de produits laitiers, un chiffre qui n'avait cessé de croître ces dernières décennies. L'excédent de lait de 14 % est principalement constitué de poudre de lait avec une production européenne équivalent à 200 % de l'utilisation (BCZ-CBL 2016).

Cette surproduction de poudre de lait provoque la nécessité d'écouler les excédents sur le marché mondial à un prix beaucoup plus faible étant donné la concurrence et les barrières douanières existant pour

certains pays. De ce fait, elle induit également une concurrence rude entre les fournisseurs européens de poudre de lait pour les industries à l'intérieur de l'Europe. Une laiterie aura intérêt à écouler sa production en Europe plutôt que dans le marché mondial, elle fera dès lors des efforts considérables pour obtenir les contrats avec les industries européennes.

Moins de lait pour moins de poudre de lait !

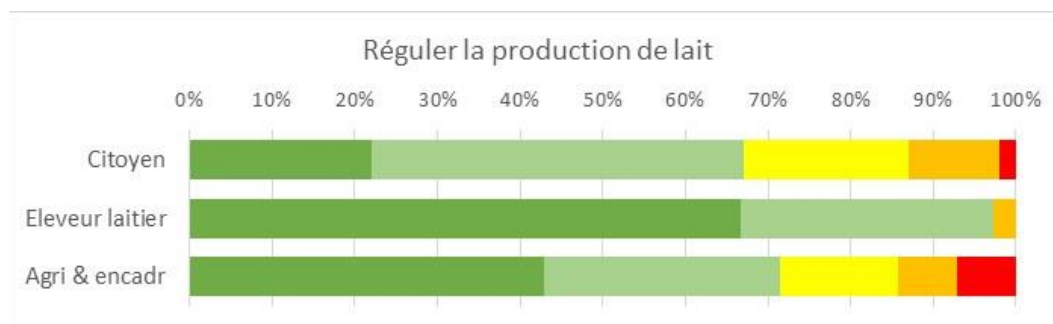
Un meilleur équilibre entre offre et demande en Europe éviterait la production d'excédents de poudre de lait, permettant de réduire la concurrence entre les fournisseurs des industries. Le pouvoir de négociation des laiteries serait rétabli, menant théoriquement à une amélioration de prix pour les éleveurs.

Réguler à l'échelle de l'Europe

La régulation de la production de lait doit être réalisée, si pas à l'échelle du monde, à celle de l'Europe. En effet, réduire les quantités de lait produites en Belgique est vu comme une opportunité de laisser les pays voisins prendre la place, ce qui ne diminuerait pas les excédents de poudre de lait. Chaque Etat membre se trouve en effet sur le même pied d'égalité sur le marché européen étant donné la libre circulation des marchandises et l'absence de barrières douanières depuis la création de la Communauté Economique Européenne. Le transport, dans le cas de la poudre de lait, n'est pas un obstacle aux échanges intra-européens.

« En tout état de cause, les mesures doivent se prendre à l'échelle du marché sur lequel les produits laitiers s'échangent librement, quel qu'il soit (région, pays,

Figure 11 : Réguler la production de lait – Faut-il réguler les productions afin de limiter l'offre de lait ? A quelle échelle : wallonne, belge, européenne, mondiale ? Comment convaincre ou y obliger les producteurs ? Faut-il rétablir les quotas ?



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 2 - PISTES

Page 45

Europe, monde). Sinon, il est facile de rendre les mesures inopérantes en important ».

« La décision au niveau de la Wallonie n'aura aucun impact puisque les pays voisins auront tendance à augmenter leur production. La décision au niveau mondial est impossible car elle impliquerait de mettre à table encore plus de pays aux agendas économiques différents ».

« Réduire l'offre en lait wallon va permettre aux producteurs étrangers de prendre des parts de marché sur notre territoire ».

« Une offre plus faible en Wallonie et c'est d'autres qui rempliront leurs étables... ».

Quelle réduction de la production serait-elle nécessaire ?

De combien faut-il réduire la production laitière en Belgique pour ramener la production de poudre de lait à 100 % de nos besoins ? En se basant sur les données de l'Institut National de Statistiques disponibles pour l'année la plus récente (2012), il faudrait réduire la production de poudre de lait de 25.131 tonnes pour la poudre de lait entier et de 65.151 tonnes pour la poudre de lait écrémé. En utilisant des coefficients techniques de conversion en équivalent lait de 8,2 pour le lait entier et 7,2 pour le lait écrémé, cela revient à une production laitière de 676 millions de litres de lait soit 20 % de la production belge.

Si chaque pays Européen réalise le même calcul et réduit sa production, la surproduction de poudre de lait sera réduite et le lait subira moins l'influence du marché mondial. Cela revient à décider que l'Europe n'exportera plus de poudre de lait hors de ses frontières. Le souhaitera-t-elle ?

Notons que la réduction laitière de 20 % pourrait être moindre si la Belgique renforce sa production fromagère (auto-approvisionnement de 38 % en 2012 selon le SPF Economie), il faut pour cela premièrement que le consommateur décide de manger des fromages belges ou wallons (issus d'entreprises belges transformant du lait belge ou wallon), et deuxièmement que la transformation se développe progressivement pour répondre à cette demande.

Comment parvenir à la réduction de la production laitière ?

Un système d'alerte des déséquilibres du marché

L'European Milk Board prône la mise en place d'un programme de responsabilisation face au marché. Ce système reposerait sur le suivi du marché, déjà disponible au niveau de l'Europe via l'Observatoire du marché laitier. Un indice prenant en compte les flux du marché, les coûts de production et le prix du lait serait suivi quotidiennement en vue de détecter les déséquilibres annonçant les crises. Dès que la surproduction s'annonce, un avertissement serait envoyé aux producteurs afin de les sensibiliser à réduire leur production de lait de manière volontaire. Si la réaction n'est pas suffisante, des mesures supplémentaires seraient prises telles que l'octroi d'aides à la réduction de la production et le stockage de lait, et finalement, en cas de crise avérée, la réduction de la production de lait individuelle des fermes serait rendue obligatoire. Les producteurs dépassant leur référence devraient alors payer des amendes liées aux litres de lait supplémentaires, ce qui permettrait de les responsabiliser plutôt que de faire payer l'ensemble du secteur laitier (et des contribuables). Ce système présente l'avantage d'une régulation activée uniquement en cas de déséquilibres du marché et représente un coût peu élevé étant donné que le financement pourrait être réalisé grâce aux amendes versées par les producteurs responsables des excédents de lait ou via une cotisation des fermes laitières proportionnelle aux quantités produites. A l'heure actuelle, l'Europe n'a pas accepté cette forme de régulation.

Une action volontaire des producteurs ?

Si tous les syndicats agricoles sont d'accord avec la nécessité de réguler la production laitière (voir notamment le compte-rendu de la table-ronde au salon Valériane en Annexe 3), la plupart sont sceptiques devant la possibilité de compter sur une régulation volontaire, tout comme plusieurs répondants au sondage.

« Il faut des mesures politiques car il est impossible d'envisager une régulation par les producteurs eux-mêmes ».

Ces mêmes syndicats prônent dès lors des mesures obligatoires, pour tous les éleveurs laitiers européens.

Un retour aux quotas ?

De nombreux répondants parlent de retour au système des quotas, ou à un système plus souple.



Néanmoins, l'Europe ne semble pas du tout disposée à un retour à une limitation de la production.

« Réinstaurer les quotas qui ont malgré tout garanti un prix correct depuis 1983 jusqu'à leur suppression ».

« Le système des quotas aboli par le parlement européen ne fonctionnait pas si mal en son temps, mais ils ne veulent plus entendre le mot "quota", mais bien des références de production. Ils laissent à chaque pays le soin de mettre en place les systèmes de régulation, et tout le monde se regarde en se demandant : qui va commencer le premier ? ».

Une régulation via le prix du lait

Différents syndicats défendent le principe du "tunnel" pour fixer les prix, avec un prix « plancher » qui doit permettre de couvrir les coûts de production, et un prix « plafond », à partir duquel les producteurs alimentent un fonds pour les périodes de crise. Cette stratégie aurait l'avantage de tamponner les variations du marché.

« Il faut mettre en place un système d'autorégulation : cotisation du producteur qui sert à indemniser celui-ci lorsqu'il y a trop de lait ».

De nombreux répondants au sondage proposent l'élaboration de deux prix : un prix pour le marché intérieur à l'Europe et un prix pour le lait transformé en produits destinés au marché mondial. En France, en 2010, des quotas A et B ont été définis : le quota A était acheté au prix interprofessionnel, et le quota B, appelé « valorisation beurre-poudre », était acheté à un prix calculé mensuellement par le CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière) sur base des prix mondiaux. Il a même été prévu de définir un quota C correspondant au dépassement de quota dont le prix d'achat serait minoré afin de constituer une réserve permettant de financer l'investissement dans des nouvelles structures de transformation.

« Les producteurs ne doivent pas produire plus que ce que le marché peut absorber. Si les producteurs trouvent des acheteurs étrangers, libre à eux de produire plus pour assurer la fourniture à ces acheteurs ».

« L'autorité publique doit reprendre ses responsabilités et proposer deux prix : l'un pour le marché intérieur, l'autre pour l'export (en courant des risques assumés à l'avance) ».

Comment convaincre les politiques européens de la nécessité de réguler la production ?

Différentes idées sont émises : rédiger des recommandations et des analyses, communiquer des positions et les faire connaître auprès des politiques, éventuellement via des pétitions et des manifestations. Ces actions devraient être récurrentes et surtout, montrer des producteurs et consommateurs unis autour de mêmes revendications.

« Via les syndicats, la concertation, des pétitions et éventuellement manifestations et événements de sensibilisation ».

« Se rassembler, se faire entendre souvent, écrire, réagir ensemble ! ».

« Il faudrait que les citoyens soient avec les agriculteurs pour une demande globale vers les politiciens ».

Néanmoins, devant l'échec des nombreuses tentatives d'interpellation des politiques européens, nombreux sont les répondants faisant part d'un sentiment d'impuissance.

« Nous n'avons aucun pouvoir, c'est un jeu politique ».

« Aujourd'hui, il me paraît impossible que le changement vienne d'en haut ».

Réduire la production de lait en renforçant le lien à l'herbe et la qualité ?

Si une réduction de la production laitière semble nécessaire, elle pourrait être issue de changements dans la manière de produire, comme, par exemple, de lier l'élevage aux herbages. Le nombre de vaches détenues serait lié à la possibilité de les nourrir au pâturage et à l'aide des foin et ensilage des prairies, donc lié au sol. Les élevages seraient plus autonomes via le pâturage et la production de concentrés sur les terres de cultures de la ferme. La production laitière serait moindre, mais de meilleure qualité, meilleure pour le portefeuille de la ferme, pour l'environnement et le climat (voir point suivant).

« Il faut encourager les producteurs à réduire l'offre de lait et à côté produire de quoi nourrir les bêtes plutôt que faire venir ces denrées de l'autre côté de la planète, ce serait, de plus, écologique ».



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 2 - PISTES

Page 47

Actions au niveau de la production laitière

Un élevage autonome et économe, pilier du développement durable

Une solution qui fait l'unanimité

La piste est jugée prioritaire par les agriculteurs non laitiers et l'encadrement (1er au classement, indice de 1,71), par les consommateurs (2ième au classement, indice de 1,75) et par les éleveurs laitiers eux-même (3ième au classement, indice de 1,36) (Figure 12).

Un système productiviste bien ancré

Les pratiques agricoles ont été influencées, ces dernières dizaines d'années, par la politique agricole européenne à travers les subsides octroyés aux agriculteurs (production), par l'industrie et la grande distribution à travers la nature de leurs demandes (standardisation, organisation des filières), par le développement du commerce mondial (importations de soja) et par l'encadrement et la formation qui ont proposé des solutions pour répondre aux nouveaux enjeux politiques et économiques (exemple : promotion du maïs et du soja, de produits phytosanitaires, d'engrais, etc.). Les élevages ont maximisé la production de lait en augmentant leur dépendance envers les intrants (alimentation, engrais, phyto, insémination...) et de manière générale, envers la filière (dépendance envers la laiterie, pas de maîtrise du prix du lait...).

Reprendre en mains son autonomie figurait parmi les pistes proposées pour permettre aux élevages une meilleure rentabilité économique. En effet, le prix des intrants a augmenté, y compris le prix de l'énergie nécessaire pour acheminer les produits depuis l'autre bout du monde ou pour la distribution à l'étable.

Optimiser la rentabilité et non la production !

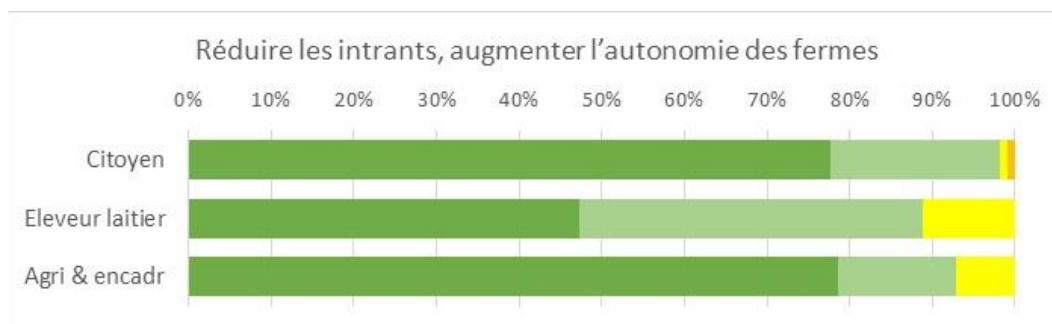
Après avoir été habitués au système productiviste, une remise en question du système d'élevage est nécessaire. Faut-il chercher à maximiser sa production laitière sachant que la production mondiale est régulièrement trop élevée par rapport aux besoins, et que la production belge dépasse sa consommation ? Ou peut-on se permettre de réduire la quantité de lait produite pour évoluer vers davantage d'autonomie, une maîtrise des intrants et des coûts de production plus bas pour une meilleure rentabilité ? De nombreux avis vont dans ce sens.

« Il est devenu primordial de réapprendre aux éleveurs à compter leurs rentrées et leurs sorties financières davantage que leurs litres de lait ».

« La performance ne se mesure pas par rapport aux critères techniques mais bien aux critères financiers. En d'autres termes, être un bon technicien suffisait dans le régime PAC antérieur. Maintenant, il faut développer des qualités entrepreneuriales ».

« Il faut que les éleveurs comprennent à nouveau que les produits vantés par l'industrie (nourriture importée, pesticides, machinisme, etc...) pour, soi-disant, leur faciliter la vie, leur coûtent au final beaucoup plus cher que d'utiliser les ressources de leur exploitation (herbe, compost, etc...) ».

Figure 12 : Réduire les intrants, augmenter l'autonomie des fermes – Faut-il augmenter les moyens de la recherche pour diffuser les techniques innovantes auprès des éleveurs ? Comment parvenir à un changement des habitudes de travail ?



« Il faut casser cette idée qui veut qu'augmenter la dimension des fermes permet de réduire les prix de

revient et rend plus compétitif, c'est tout le contraire, surtout en lait ».

Encart : Un siècle d'évolution de l'élevage laitier

Les pratiques agricoles ont été influencées, ces dernières dizaines d'années, par la politique européenne à travers les subsides octroyés aux agriculteurs et stimulant la production, par l'industrie et la grande distribution à travers la prise en main de la valorisation du lait et la nature de leur demande en matière première (standardisation), par le développement du commerce mondial (exportation de produits, importations d'intrants tels que le soja) et par l'encadrement et la formation qui ont proposé des solutions pour répondre aux nouveaux enjeux politiques et économiques (exemple : promotion du maïs et du soja, de produits phytosanitaires, d'engrais, etc.).

Pendant la première partie du 20^{ème} siècle, l'agriculture occidentale est dominée par un système de type « polyculture – élevage », très diversifié car tourné vers l'autoconsommation et l'auto approvisionnement, utilisant beaucoup de main d'œuvre et la traction animale. Les troupeaux, de très petite taille, pâturent pendant la bonne saison et mangent du foin en hiver, complété par des légumineuses et des betteraves fourragères. La fertilisation est assurée par les fumiers.

À la sortie de la seconde guerre mondiale commence la « Révolution Fourragère ». La motorisation se développe, permettant de nouvelles techniques telles que l'ensilage d'herbe. Si elle permet de valoriser l'herbe à un stade humide, cette technique demande un investissement important en matériel, une maîtrise technique de la fermentation et la modification des bâtiments d'élevage vers une alimentation en libre-service des bêtes. Parallèlement, les engrais et pesticides chimiques de synthèse sont développés et promotionnés par les industries.

Fin des années 60, les ensilages de maïs se développent. Ils deviennent l'aliment grossier dominant pour l'alimentation hivernale mais nécessitent un complément azoté. Apparaît alors la solution du tourteau de soja dont l'importation est rendue possible grâce au développement des transports. La ration en foin est réduite, et l'ensilage d'herbe ne sert plus qu'à apporter un complément au pâturage. Le système « maïs – soja » naît dans les campagnes et se développe, soutenu par la recherche et l'encadrement et par effet de mode, jusque dans les années 80.

Devant les inconvénients du système « maïs-soja » nécessitant de nombreux intrants (aliments azotés, pesticides...), des éleveurs ont commencé, dans les années 80 et 90, un retour vers l'herbe et le développement de prairies temporaires avec de nouvelles variétés de graminées et de légumineuses en alternance avec des cultures (principe du « ley farming »). Les pâturages à base de ray-grass anglais et trèfle blanc ont été développés. Aujourd'hui, les systèmes « maïs-soja », herbager et mixtes coexistent en fonction des potentialités des régions et de la philosophie des éleveurs.

Au fil du temps, les élevages se sont spécialisés (développement de races laitières au détriment des races mixtes), avec l'aide de la sélection génétique de variétés fourragères rentabilisant les intrants (fertilisation chimique, pesticides) et de races laitières valorisant une alimentation enrichie et produisant un maximum de lait. Ils ont augmenté leur dépendance envers les intrants (alimentation, engrais, phyto, insémination...) et de manière générale, envers la filière (dépendance envers la laiterie, pas de maîtrise du prix du lait...). Tant que la politique agricole garantissait une marge entre le prix de vente et le coût de production du lait, les producteurs ont opté pour l'augmentation des rendements laitiers en vue d'augmenter leur revenu.

C'est aujourd'hui, alors que le système amorce un changement profond, que l'on se rend compte des travers de l'évolution récente de l'élevage laitier. Les fermes s'étaient adaptées au modèle productiviste : stimulées par les aides financières, la recherche et l'encadrement, elles ont perdu la maîtrise de l'ensemble de leurs activités. Suite au changement de politique européenne, les fermes doivent amorcer un virage à 180 degrés. L'ouverture des marchés met en concurrence les producteurs de lait de chaque région du monde. L'Europe ne souhaite plus soutenir « à tout prix » la production de lait, ni compenser les différences de prix de vente du lait européen ou hors-Europe. Elle réduit ses plafonds d'intervention, obligeant une meilleure rentabilité des fermes. Une reprise en mains de leur ferme est nécessaire pour l'avenir des éleveurs laitiers wallons !

Source : Vignau-Loustau 2008.



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 2 - PISTES

Page 49

Autonomie fourragère, une économie de taille !

En moyenne, en Région wallonne, les dépenses d'une ferme laitière vont premièrement aux aliments achetés (29 %), puis au foncier (20 %), au matériel (16 %), aux travaux réalisés par des tiers (9 %), à l'énergie (6 %), aux engrais (5 %), au vétérinaire (4 %), aux semences et plants (2 %), aux phytos (2 %) et divers autres postes (SPW 2016). L'alimentation des vaches laitières constitue donc, de loin, la dépense extérieure la plus élevée dans les fermes classiques, ce qui permet l'obtention de rendements laitiers de l'ordre de 7.000 litres de lait par lactation en moyenne en Wallonie. Ce chiffre monte à 9.000 litres si l'on ne compte que les vaches Pie noire dont fait partie la Holstein, qui atteint des records en termes de litres de lait par lactation (plus de 10.000 litres) lorsqu'elle est nourrie avec des aliments particulièrement riches et coûteux, souvent importée (source des chiffres : SPF Economie). Les vaches Holstein, poussées à leur maximum, subissent davantage de boiteries et de mammites, et s'épuisent parfois après à peine quelques lactations. Sachant qu'il faut 2 ans pour qu'un veau donne du lait, le nombre de lactations par vache avant sa réforme est un paramètre économique important, souvent ignoré !

De l'herbe, what else ?

L'alimentation des vaches laitières repose sur l'herbe. Quoi de plus naturel ? La vache récolte elle-même l'herbe en sélectionnant les plantes répondant à ses besoins. Plantain apaisant, pissenlit lactogène... Une prairie, c'est un véritable mélange médicinal. Mais un aliment riche, aussi ! Chez les éleveurs bio visités, les rendements vont de 4.000 à – quand même – 7.000 litres de lait, un lait riche, particulièrement adapté à la transformation.

Valoriser l'herbe, un retour à l'âge de pierres ?

Maîtriser l'alimentation de son troupeau passe par une meilleure utilisation de l'herbe et par la production de compléments sur la ferme. Mettre les vaches à l'herbe n'est pas un retour à l'âge des cavernes. Si les techniques anciennes, séculaires, faisaient en grande partie leurs preuves, elles bénéficient aujourd'hui de connaissances approfondies. Produire un fourrage de qualité ou des céréales pour l'alimentation du bétail est devenu une science pointue.

Optimiser le pâturage

Optimiser le pâturage est la base de l'autonomie alimentaire des troupeaux laitiers dans les différentes fermes qui ont été visitées. La prairie doit être vue comme une culture d'herbe plutôt que comme une parcelle « laissée à elle-même ». Une bonne prairie fournit une alimentation équilibrée au bétail. Le soin apporté à son entretien influencera directement la production laitière. La prairie doit fournir de l'herbe riche en quantité suffisante au troupeau. La richesse de la prairie dépend du milieu (sol, climat), des pratiques (amendements, fertilisation, semis ou sursemis...) et du stade de végétation. La manière de valoriser cette richesse dépendra quant à elle du mode de pâturage appliqué sur les parcelles.

« 1 kg de VEM que la vache va chercher sur la prairie coûte la moitié d'1 kg de VEM récolté et nourri à l'étable. Difficile à comprendre que peu de fermiers sautent sur ce train. Un pâturage bien suivi donne un aliment de très haute qualité et une haute production à l'hectare. Ici je distingue entre production de lait/ha et production de MS/ha. Il y a des pays qui pratiquent ces systèmes avec succès ».



A la ferme de Moranfayt, la doyenne des laitières vient de vêler. Elle a 14 ans.



Pâturage sur gazon court dans la ferme de René Theissen



Encart : Le pâturage tournant et le pâturage sur gazon court

Le pâturage tournant consiste à faire brouter le troupeau pendant des temps très courts, de l'ordre d'un à deux jours, sur une succession de petites parcelles. Les vaches y prélèvent l'herbe la plus riche, équilibrée et présente en abondance. Les génisses et les vaches taries ont des besoins moindres et terminent le pâturage de ces parcelles derrière le troupeau des laitières. Entre deux pâturages, on accorde un temps de repos aux prairies : cinq à six semaines, soit le temps nécessaire pour que la pousse verte soit maximale et que l'herbe devienne riche et équilibrée. C'est aussi ce qu'il faut pour que les graminées constituent suffisamment de réserves afin de « repartir » facilement après un pâturage. Les prairies à base de ray grass anglais et trèfle blanc sont particulièrement bien adaptées à ce type de pâturage.

Chez Daniel Raucq, 22 hectares de pâturage entourant la ferme sont divisés en quarante parcelles en rotation rapide (un jour à un jour et demi). En moyenne sur l'année, et en kilogrammes de matières sèches, l'apport de l'herbe pâturée représente près de 70 % de l'alimentation des vaches laitières. Chaque parcelle dispose de deux entrées de manière à éviter la formation de bourniers, ainsi qu'un point d'eau évitant aux vaches un retour vers l'étable et leur permettant de produire davantage de lait.

Chez Dany Dubois, la surface pâturable proche de l'étable est divisée en une vingtaine de petites parcelles. Le troupeau est déplacé tous les deux jours environ. En fonction de la pousse de l'herbe, le tour complet des parcelles prend entre quarante et cinquante jours. Les vaches taries et les génisses, moins exigeantes quant à la qualité de l'herbe, suivent les laitières. Chaque parcelle est laissée au repos pendant environ 6 semaines avant le pâturage suivant. Les vaches profitent en permanence d'une herbe riche et n'épuisent pas la prairie par un surpâturage.

Le pâturage sur gazon court vise à garder l'herbe courte (hauteur de maximum 6 ou 7 cm) pendant toute la saison de végétation. La technique consiste donc à ajuster continuellement la surface de pâturage disponible de manière à arriver à faire coïncider la consommation journalière des vaches et la croissance de l'herbe dans la prairie. La flore constituant la prairie s'adapte à ces conditions. Le gazon est plus dense,

talle davantage sous l'effet du piétinement et laisse peu de place au développement d'adventices. Le rumex, par exemple, supporte mal d'être brouté à répétitions et s'épuise. Par contre, le ray-grass anglais se plaît bien dans ces conditions, de même que le trèfle blanc qui bénéficie de beaucoup de lumière et enrichit la prairie en azote. Les prairies sont plus portantes, souffrent moins du piétinement. Le pâturage sur gazon court fournit de l'herbe riche en protéines et très digeste aux vaches. La faible hauteur de l'herbe impose un broutage intensif, augmentant la salivation ce qui prévient les acidoses du bétail.

Dans les verts herbages de Haute Ardenne, à Manderfeld, René Theissen pratique depuis 7 ans la méthode de pâturage sur gazon court. Le bétail est sorti très tôt en pâture, habituellement mi-mars, et un complément de fourrage grossier est donné dans un premier temps. Ensuite, de la mi-avril à la mi-mai, 25 à 30 ares par vache suffisent, sans apport complémentaire de fourrages. Dès le début mai, la croissance de l'herbe atteint un pic. Il faut surveiller la forme, l'étendue et la couleur (qui doit rester verte) des refus et réagir rapidement dès que la hauteur d'herbe tend à augmenter. Habituellement, 4 à 5 ares par vache sont retirés de la pâture pour être fauchés. Cette année, 5 hectares sont concernés. Après la fauche, les terrains sont à nouveau pâturés pour compenser le ralentissement de la croissance de l'herbe en été. Les 40 hectares de pâture sont divisés en deux parcelles gérées en parallèle : le troupeau y alterne entre chaque traite.



Les « Jersey » de Dany Dubois à Chièvres, en pâturage tournant.



Faire coïncider richesse de l'herbe et besoins des animaux

Pour fournir une herbe riche aux animaux qui en ont le plus besoin, on peut faire passer, dans le cas du pâturage tournant, les laitières avant les génisses et vaches taries comme pratiqué dans la ferme de Daniel Raucq.

Dans le système de René Theissen en pâturage sur gazon court, les vèlages sont groupés de janvier à fin avril de manière à faire coïncider le pic de lactation avec la période de l'année où les apports nutritifs de l'herbe sont maximaux. Comme le font, finalement, les herbivores sauvages. Un inconvénient des vèlages groupés est la fluctuation saisonnière importante de l'apport de lait à la laiterie, ce qui ne correspond pas aux attentes des laiteries et à la dynamique de consommation.

Un fourrage de qualité pour l'hiver

Les prairies temporaires fournissent un fourrage de qualité pour l'alimentation hivernale des laitières. Les mélanges graminées – légumineuses donnent un fourrage riche en énergie et en protéines. Les prairies temporaires sont aussi les têtes de rotation idéales pour de nombreuses cultures, ce qui est important lors de l'autoproduction de céréales. Trois à quatre ans de prairie temporaire permettent de réduire les apports d'intrants sur les cultures qui vont suivre. Elles apportent de la matière organique et jouent un rôle inhibiteur sur les adventices, ce qui est un avantage important, notamment en agriculture biologique.

Un concentré « maison »

Un « concentré » est souvent fourni aux vaches laitières pour accroître la production de lait. Dans de nombreuses fermes autonomes wallonnes, des cultures de céréales sont réalisées en rotation avec les prairies temporaires et associent également les graminées et les légumineuses. Le triticale - avoine - pois est le mélange le plus courant, l'orge-avoine-pois est régulièrement semé et l'épeautre-avoine-pois convient particulièrement pour alimenter les jeunes bêtes. Un enjeu important est de veiller au bon stockage des céréales sur la ferme.

Encart : Prairies temporaires, des mélanges adaptés pour tous types de sols, de climats, de récoltes...

Bernard Brouckaert a opté pour un mélange fléole – fétuque – dactyle – luzerne – trèfle, Daniel Raucq, lui, sème des ray grass anglais tardifs – trèfle blanc – trèfle violet pour une récolte en enrubanné et des luzerne – dactyle – fétuque pour une récolte sous forme de foin. Remi a choisi quant à lui un mélange composé de dactyle – fétuque – fléole – ray grass anglais – ray grass Italie – lotier – minette – trèfle blanc – trèfle violet et trèfle hybride.

Encart : A chacun ses céréales

Chez Remi Hardy, à la ferme de Neubempt, près de Plombières, un complément de céréales est fourni grâce à deux hectares de cultures de triticale – avoine – pois. Le pois apporte de l'azote au sol et de la protéine dans la ration. Les céréales sont conservées en boudin et distribuées à raison d'un kilo et demi par tête et par jour. Elles sont cultivées sur une même parcelle pendant deux ans avant de céder la place aux prairies temporaires.

Chez Marie-Claire Wylock, à la ferme de Stée, à Braibant, dix hectares de céréales sont cultivés chaque année pour l'alimentation des troupeaux (vaches laitières mais aussi chèvres, brebis et porcs). Le pois est remplacé par de la vesce : elle semble moins attirer les sangliers – eux aussi aiment les céréales bio ! – et pousse naturellement dans les talus entourant la ferme, ce qui prouve leur bonne adéquation au sol et au climat.

Chez Daniel Raucq, l'alimentation concentrée est faite de céréales fourragères, essentiellement un mélange de triticale et d'avoine ou d'orge et d'avoine. Daniel n'utilise pas le pois car la ration fourragère est déjà assez riche en protéines. Le pois n'est pas toujours présent après l'hiver et peut compliquer la moisson. L'apport de ces céréales aplaties permet d'avoir une excellente production laitière. Les vaches disposent en moyenne d'un kilo de concentré par jour en été et deux en hiver. La production de ces concentrés exige peu ou pas d'intrants. De plus, ce sont des mélanges étouffants qui maintiennent le sol propre.





Culture d'un mélange de triticale, avoine et pois à la ferme de Neubempt.



Mélanges de céréales et de vesce cultivés à la ferme de Stée pour l'alimentation des élevages.

Zones non cultivables ?

Un frein rencontré par les éleveurs est souvent l'apparente impossibilité de labourer les prairies pour mettre en place des prairies temporaires et des cultures.

« Impossible à faire dans les régions où seulement l'herbe pousse ! Et encore, première coupe fin mai ! »

« Nous n'avons jamais eu que des prairies et pas sûr que chez nous, cela fonctionne bien. Encore de nouvelles connaissances à acquérir. Il faut avoir accès à des informations claires et fiables. Se mettre à retourner des terres sans l'avoir jamais fait est quelque chose de très angoissant ».

Si toutes les terres ne sont pas toujours labourables, de nombreux agriculteurs qui ont tenté l'expérience dans des régions apparemment peu propices ont été surpris par les résultats obtenus. Des cultures se sont développées en Haute Ardenne chez des producteurs biologiques en recherche d'autonomie. Les cartes anciennes (notamment les cartes de Ferraris de 1777) montrent également la présence de cultures dans des zones actuellement uniquement utilisées en prairies permanentes (exemple dans l'encart des pages 24-25).

L'impossibilité de labourer n'est pas forcément un obstacle à une amélioration de l'autonomie. L'option du sursemis peut être envisagée. L'optimisation du pâturage et la récolte de fourrages de qualité permettent de réduire - voire de supprimer ? - la complémentation. Comme dit René Theissen, « Mon concentré, c'est l'herbe ! ».

« Même se passer de céréales et légumineuses cultivées et faire tout à l'herbe serait un grand changement vers la simplicité et le bon sens ».

Encart : René Theissen : « Mon concentré, c'est l'herbe ! »

Chez René Theissen, l'alimentation repose presque intégralement sur les prairies permanentes. Les vaches laitières de la ferme Theissen reçoivent à peine 350 kg de concentrés par vache et par an, juste le nécessaire pour les encourager à rentrer pour la traite. A titre de comparaison, les fermes des environs produisent en moyenne 7.000 à 8.000 litres de lait avec 1.500 kg de concentrés par vache. Le rendement laitier moyen de la ferme Theissen est de 5.500 à 6.000 litres de lait par vache et par lactation, mais René n'aime pas considérer ce paramètre car il ne prend pas en compte les dépenses en intrants et la quantité de travail, qui chez lui, est minimale.

Pas assez de surfaces ?

Plusieurs éleveurs laitiers soulèvent le problème de l'accès à la terre pour le développement de l'autonomie.

« Pour augmenter l'autonomie alimentaire du bétail, il faut bien souvent augmenter en superficie et le coût à l'hectare repris (quand c'est possible) est très très cher en Belgique ».

« Il faut posséder suffisamment de terres et prairies, ce qui est souvent notre faiblesse. Impossible de reprendre des terres vu les conditions actuelles du marché ».

Si ces réflexions correspondent à une réalité en Wallonie (voir point spécifique), une autre solution consiste à adapter la taille du troupeau aux terres disponibles plutôt que de tenter d'agrandir la ferme pour garder la même taille de troupeau. En d'autres termes, « Élever un peu moins de bêtes pour pouvoir cultiver de quoi les nourrir ». C'est une démarche qui



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 2 - PISTES

Page 53

implique de réduire la production laitière de la ferme, une réflexion difficile dans le cadre du système productiviste dans lequel évoluent nos éleveurs depuis une à deux générations, et qu'il convient d'évaluer économiquement : il faut que la perte de rentrées soit au minimum contrebalancée par la réduction des coûts de production.

« Réduire la taille du troupeau est difficile car les investissements sont souvent prévus en fonction de celle-ci, et donc, les charges fixes peuvent être énormes (étable...). Souvent, les éleveurs sont coincés par leurs investissements ».

Moins d'engrais et pas de phytos

Outre les dépenses en aliments achetés, les éleveurs laitiers en autonomie réduisent d'autres frais.

Au niveau des engrais, seuls les engrais de ferme (fumier composté, lisier selon la structure de l'étable) sont utilisés. Une attention particulière est apportée à la période d'épandage, aux conditions climatiques et de portance du sol pour optimiser l'apport de nutriments. Le compostage permet un apport en matières organiques dans les prairies et les cultures. Il doit être réalisé puis épandu au moment optimal. En ce qui concerne l'azote, aucun apport n'est nécessaire grâce aux trèfles et autres légumineuses des prairies et cultures. Seuls des amendements minéraux sont réalisés en vue de redresser le pH du sol ou combler des carences en phosphore ou en potasse principalement.

En ce qui concerne les phytos, l'agriculture biologique démontre qu'il est possible, grâce à une bonne gestion des prairies et des cultures, de s'en passer durablement. Il faut avant tout éviter la formation de trous dans le gazon qui permettent aux rumex et chardons de germer et se développer. Avec le pâturage sur gazon court, l'herbe est plus dense mais aussi, les vaches, notamment les génisses, broutent à répétition les rumex ce qui les épuise. Le faux-semis, la pratique du semis sous couvert, l'utilisation de la herse étrille, les prairies temporaires en tête de rotation permettent de limiter les adventices en culture. L'avoine a un effet inhibiteur sur les adventices.

Une meilleure qualité des intrants

Rechercher l'autonomie dans la production laitière, c'est aussi une réappropriation de la qualité des intrants, conditionnant évidemment la santé des plantes, du bétail et la qualité du produit fini. En effet,



comme le souligne Remi Hardy, éleveur laitier à Plombières : « Les nombreux cas de pollution des tourteaux et autres aliments industriels par de la dioxine, des hormones... démontrent que les agro-industries fournissant les aliments se préoccupent davantage de leurs chiffres que de la qualité du lait. Il faut en sortir », dit-il. Lui comme les autres éleveurs que nous avons visités l'ont fait : l'alimentation des vaches laitières biologiques repose sur l'herbe. Les vaches produisant du lait à leur rythme et nourries avec des aliments de haute qualité voient peu le vétérinaire.

Un type d'élevage réduisant ses impacts sur le climat

Les bases de l'autonomie permettent de réduire l'utilisation de l'énergie fossile. Amener les animaux en pâture au lieu de les nourrir à l'étable permet de supprimer la consommation de carburant liée à la distribution des aliments et à l'évacuation des déjections à l'étable. L'alimentation animale optimisant la part des prairies permanentes via le pâturage ou la fauche réduit également les besoins d'énergies fossiles. En effet, les prairies permanentes n'ont pas besoin de labour, travail nécessitant beaucoup d'énergie, et ont peu besoin d'autres étapes culturales. Enfin, l'autonomie élimine également le besoin de production et de transport de denrées provenant d'autres régions pour l'alimentation des animaux (ex : maïs, soja, céréales).

« Une vache en prairie, c'est une barre de coupe à l'avant et un épandeur à l'arrière ! »

Les prairies permanentes ont en outre un rôle important dans la séquestration du carbone. Pour la



ferme Raucq, il a été mis en évidence que les sols des prairies permanentes ont emmagasiné, en trente ans, l'équivalent de 1967 tonnes de CO₂. La séquestration annuelle de carbone est supérieure à la consommation de carbone (via les énergies directes) par la ferme.

Enfin, la fertilisation basée sur les engrais de ferme et l'apport des légumineuses évite le recours à des engrais chimiques consommateurs en énergie fossile pour leur fabrication. Le même raisonnement est valable pour les produits phytosanitaires.

Un type d'élevage en accord avec les attentes de consommateurs



Les citoyens sont sensibles à un élevage respectueux du bien-être animal (animaux en prairie, bien nourris, en bonne santé), de l'environnement (limitation des pollutions, de l'émissions de gaz à effet de serre, séquestration du carbone) et de l'humain (qualité du lait, production familiale et respectant le producteur). L'amélioration de l'autonomie rencontre davantage cette demande.

« Il faut faire comprendre aux producteurs que des vaches, c'est fait pour courir dans les prairies, manger de l'herbe et pas passer sa vie dans une étable à manger du soja ».

« Revenir à un rythme "naturel" comme il était en vigueur voici quarante/cinquante ans : respecter l'animal et les saisons : dehors en été, à l'étable en hiver. Le lait est nettement meilleur quand l'animal est nourri naturellement. Proscrire les aliments non adaptés ou traités ».

Un modèle de durabilité !

L'étude de Thérèse Lebacqz (2015) met en avant le système d'élevage laitier économe en intrants et valorisant au mieux les ressources disponibles sur la ferme comme modèle de durabilité, tant sur le plan économique qu'environnemental. En effet, elle estime que ces fermes autonomes et économes permettent un revenu supérieur en consommant moins d'énergie et en produisant moins de surplus d'azote. En période de crise (2009), les fermes gardent un revenu supérieur de 27 % à des fermes moins autonomes. L'optimisation de la gestion de l'utilisation des ressources de la ferme (fourrage, pâturage) explique comment ces fermes parviennent à maintenir leur niveau de production en réduisant leur utilisation d'intrants.

On y croit... ou pas ?

De nombreux éleveurs pensent que la réduction des coûts de production au niveau de la ferme est difficile, et que la voie de l'autonomie est déjà suffisamment mise en place.

« Nous avons déjà changé une grande partie de nos habitudes de travail. En production laitière, presque tout le monde produit la grosse majorité de ses fourrages. Ce que nous achetons est juste ce qu'il faut pour assurer l'équilibre alimentaire de la ration. Il est faux de croire que nos animaux laitiers sont nourris à partir de soja et maïs venant des USA. Nous cherchons à être le plus efficaces possible avec le moindre coût. La recherche aura toujours sa place, mais il est illusoire de croire que l'on peut encore diminuer les coûts de manière significative ».

« Ne pensez-vous pas que diminuer les coûts, nous y pensons et y travaillons tous les jours. Depuis 2009, on en a eu assez des nuits pour y réfléchir ».

« Produire plus à la ferme implique plus de main d'œuvre, d'appel à l'entreprise, moins de temps disponible alors que c'est déjà serré ».

« Nous pratiquons au maximum l'autonomie alimentaire sur notre exploitation, mais il y a toujours des postes qui sont inévitablement axés vers l'achat extérieur: les produits phytos, certains engrais, les semences, les carburants, l'électricité, le vétérinaire... Ces pratiques ont aussi un coût »

« D'accord pour réduire les coûts de production mais il y a une limite en-dessous de laquelle ce n'est plus »



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 2 - PISTES

Page 55

possible. La mise aux normes a coûté beaucoup d'argent pour en fin de compte produire la même chose ».

De nombreux éleveurs mettent davantage en évidence que le prix du lait est trop bas pour assurer une rentabilité à l'élevage, même si des efforts sont mis en place pour maîtriser les coûts de production.

« Les coûts augmentent chaque année et notre prix du lait n'a pas monté ou suivi le coût de production fixe et variable ».

« Les marges sont tellement faibles que c'est bien beau mais ça ne sauvera pas la plupart des agriculteurs car ceux-ci rentabilisent déjà un maximum leurs terrains ».

« Il est évident que la gestion de son exploitation est la base première de son propre revenu mais même des exploitations de pointe avec un prix du lait aussi bas que celui actuel ne permettent pas de dégager un revenu suffisant ».

Mutualiser les outils pour en réduire les coûts

Un intérêt évident et multiple

Cette piste présente de l'intérêt de la part des différentes parties : elle est 7^{ième} au classement pour les consommateurs (indice de 1,51) et les agriculteurs non laitiers et l'encadrement (indice de 1,23) et 9^{ième} au classement des éleveurs laitiers avec un indice de 0,89. Elle est toutefois peu prioritaire (Figure 13).

La mutualisation des outils présente de nombreux avantages : réduction du nombre d'emprunts pesant sur chaque ferme et renforcement de l'indépendance

des producteurs par rapport aux banques, solidarité entre producteurs et lien social (les prêts de matériels pourraient s'accompagner de coups de pouce), encouragement de l'investissement dans du matériel important, améliorant les conditions de travail de celui-ci, quand un producteur seul y aurait renoncé pour des raisons budgétaires, et enfin, bilan écologique positif étant donné qu'au total, moins de machines seraient achetées.

« Combien de matériel « dort » une grande partie de l'année, mais grève les finances de l'entreprise ? ».

« Solidarité, échanges, partages feront baisser le nombre d'emprunts qui mettent la tête de nos producteurs sous l'eau ! ».

Outre le matériel de production, la mutualisation de la main-d'œuvre est également envisagée.

Halte à l'hyper-équipement !

Des répondants au sondage mettent également en avant le phénomène d'hyper-équipement des fermes :

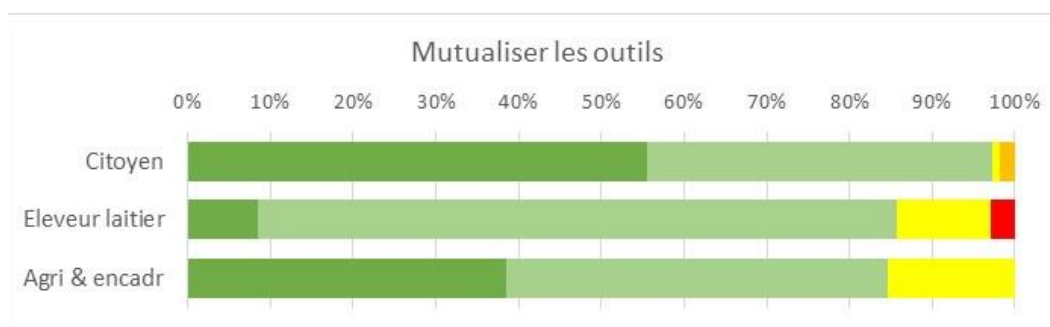
« Pour un laitier, il faut seulement une faucheuse, une pirouette, un andaineur, un tonneau à lisier et un tracteur de puissance moyenne. Il y a un suréquipement en machines ! ».

« J'ai toujours pensé que la faillite du secteur était surtout due à l'hyper-sophistication des outils de travail et à leur coût ».

« Arrêtons la course à l'armement, à celui qui a le plus gros tracteur ! ».

« Il faut absolument que les agriculteurs sortent du monde de compétition et d'outillage à tout prix que la PAC a incité depuis tant d'années ».

Figure 13 : Mutualiser les moyens de production – Faut-il mutualiser les outils de travail, de transformation et de vente des producteurs ?



Des freins

La mutualisation des outils présente néanmoins une série de freins.

« Les outils juridiques de mutualisation existent, les intérêts financiers sont là, ce sont donc les mentalités qui peinent à suivre ».

De nombreux répondants font part de l'individualisme des producteurs, de l'esprit de compétition entravant les possibilités de coopération.

« Ce serait judicieux mais parfois difficile à mettre en œuvre. Nous avons eu une très mauvaise expérience avec notre CUMA et un collègue qui ne payait pas ses factures ».

« Le problème c'est l'entente entre collègues et les différences de conception du respect de l'autre ».

D'autres font part de difficultés de partage de machines dont on risque d'avoir besoin en même temps ou liés à des contraintes sanitaires.

« Réussir ses stocks pour l'hiver est prépondérant pour la rentabilité, dès lors, avoir un minimum de matériel pour arriver à rentrer de la bonne qualité est important ».

« Difficile de mutualiser une salle de traite en gardant des troupeaux séparés ».

« Demander d'abord à l'AFSCA pour démontrer que cette éventualité serait possible ».

Des incitants

Promotion, aides à l'achat et à l'assurance, animation des groupes de producteurs permettraient de susciter leur intérêt et leur investissement dans des systèmes de mutualisation.

« Comme ce n'est pas culturellement accepté par les fermiers, il faut vraiment les aider, leur montrer des modèles, leur montrer que ça marche, apporter un cadre juridique clair, des aides pour "se lancer dans l'aventure" ».

Mutualiser sous quelle forme ?

Différentes idées ont été émises, telle que celle de relancer cette activité dans les comices, créer des CUMA ou des coopératives. Il faut alors prévoir de bons règlements pour éviter les dérives.

D'autres répondants étudient la possibilité de leasing : « Trouver un organisme prêt à investir et à "louer" à un coût inférieur à celui de l'entretien par an par fermier ».

D'autres encore évoquent la possibilité de passer par la sous-traitance par des entreprises agricoles pour certains travaux, comme c'est déjà le cas pour diverses opérations agricoles.

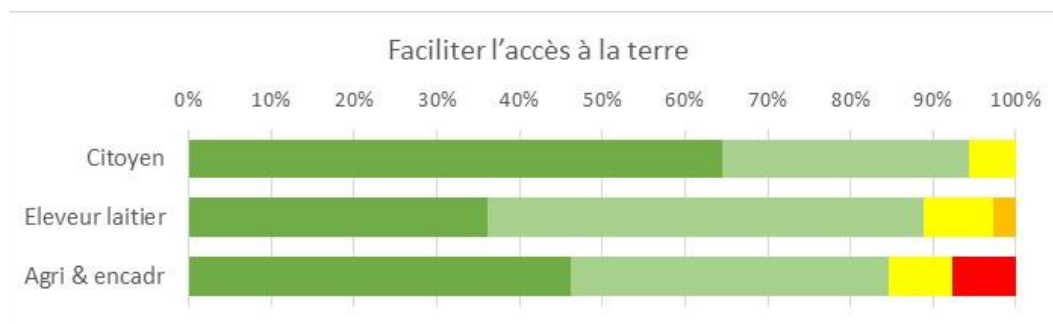
Finalement, la piste du mécénat a également été émise.

Réduire les charges foncières par un meilleur accès à la terre

La piste est jugée prioritaire pour les citoyens consommateurs (indice de 1,59) et les éleveurs laitiers (indice de 1,22) qui l'ont classée 4^{ième}, et importante par les agriculteurs non laitiers et l'encadrement (8^{ième} en classement, indice de 1,15) (Figure 14).

La nécessité d'investir dans la terre, outil de production vital, peut grever de manière importante les finances d'une ferme. Si la location est certainement la meilleure stratégie permettant d'éviter l'endettement,

Figure 14 : Faciliter l'accès à la terre – Faut-il mettre en œuvre des moyens permettant de favoriser l'accès à la terre des agriculteurs et éleveurs ? Lesquels ?



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



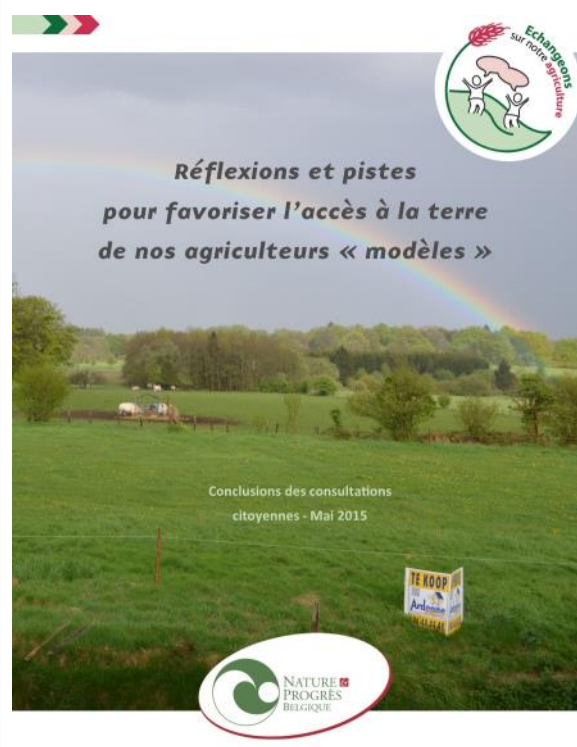
PARTIE 2 - PISTES

Page 57

le rachat de terres louées lors de la vente par le propriétaire est parfois inévitable pour maintenir l'activité de la ferme.

« J'ai dû acheter la moitié de ma ferme, que l'on n'a pas encore fini de payer. Tous nos revenus sont engloutis dans ces remboursements. La terre est hors de prix et dans ma région, nous sommes cernés par les patatiers qui offrent des prix hallucinants ».

L'accès à la terre a été étudié par Nature & Progrès dans le projet « Echangeons sur notre agriculture » en 2015. Nous ne reviendrons pas en détails sur les résultats de cette étude mais invitons le lecteur à consulter la brochure disponible sur le site www.agriculture-natpro.be.



Différents leviers permettant de faciliter l'accès à la terre des producteurs ont été émis dans le cadre du sondage. Il s'agit de réviser le bail à ferme de manière à le rendre plus équilibré entre les intérêts des propriétaires et des locataires et de ce fait, stimuler la mise en location de terres agricoles en Wallonie. L'artificialisation des terres agricoles a également été discutée : il faut rationaliser l'utilisation de l'espace par l'habitat et les activités économiques et permettre

plus difficilement la conversion de terres agricoles en terrains artificialisables. D'autres répondants parlent encore d'instaurer un système de régulation des prix des terres agricoles afin de limiter la spéculation foncière et/ou d'utiliser des systèmes de taxation. Les aides PAC ont également été remises en cause étant donné leur lien étroit avec la surface agricole et la concurrence qu'elle induit pour l'agrandissement des fermes.

Diversifier

Plusieurs répondants au sondage proposent la piste de la diversification des activités des fermes.

« Pourquoi les fermes devraient-elles ne produire qu'une seule chose, soit du lait, soit de la viande, soit des céréales, soit des betteraves ? Où apprend-on aux agriculteurs à mettre tous leurs oeufs dans le même panier ? ».

« Produire leur propre énergie (solaire, biométhanisation, bois énergie,...) et pourquoi pas plus pour la revendre ».



Actions sur la valorisation du lait

Démystifier les produits laitiers

Les produits laitiers sont devenus un sujet polémique : santé, bien-être animal, etc. (Figure 15). Il est nécessaire d'informer correctement les consommateurs, de manière crédible, de préférence en faisant intervenir des supports scientifiques.

« Les campagnes anti-lait devraient être davantage démenties ou de manière plus visible médiatiquement. Elles ont fait du mal au secteur ».

« Une meilleure communication pourrait certes être utile. On a trop mis en évidence, ces dernières années, les "problèmes" liés au lait: intolérance au lactose chez certains, perte de la capacité à le digérer chez l'adulte... Mais de récentes études montrent au contraire les bienfaits de la consommation de lait cru sur le système immunitaire (moins d'allergies et de cas d'intolérance au lactose) ».

« Une bonne communication sur le lait est importante. Est-il bio ou pas ? Est-il entier ou reconstitué par l'industrie ? La graisse est-elle pulvérisée ? UHT, stérilisé ou frais ? »

« Les communications sont difficiles. Une fois, le lait est bon pour la santé, deux mois plus tard, nous

entendons qu'il faut en boire moins pour se protéger ».

« Il faut donner au consommateur une information claire et objective ».

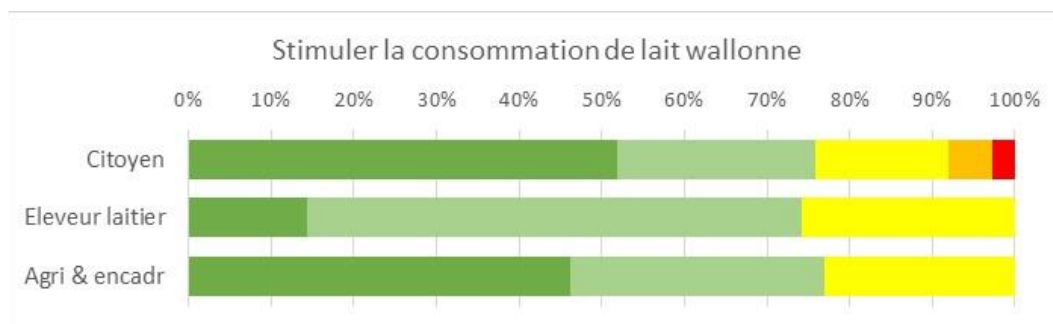
« Donner le goût des aliments savoureux en expliquant ce qui fait la richesse organoleptique d'un bon lait, d'un bon beurre, d'un bon fromage. Il faut une caséologie comme il y a une oenologie ou une zitologie. Il y a un public demandeur pour cette alimentation de qualité ».

Encart : La cellule d'information sur le lait

Mise en place par le Collège des producteurs au printemps 2016, la cellule d'information sur le lait (<http://www.celluleinfolait.be/>) a pour objectifs de faciliter la connaissance et la compréhension des informations scientifiques en rapport avec le lait et de proposer au public une information fiable et de qualité. La cellule est formée autour d'un noyau de scientifiques spécialisés dans toutes les disciplines liées à la filière laitière.



Figure 15 : Stimuler la consommation de lait wallonne – Faut-il attendre du citoyen wallon une augmentation de la consommation de lait ? Une meilleure communication permettra-t-elle d'enrayer le déclin de la consommation en Belgique ou en Europe ? Note : Cette piste a été interprétée de deux manières différentes par les répondants : « Faut-il que le citoyen mange davantage de produits laitiers (augmentation de la consommation) » vs. « Faut-il que le citoyen mange davantage de produits locaux (choix du local) ». Il est donc délicat de tirer des conclusions du graphique ci-dessous.



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 2 - PISTES

Page 59

La production de lait à plus-value

La production de lait à plus-value se situe en cinquième place dans les pistes proposées aux répondants, et ce pour chaque catégorie, avec des indices de 1,64 pour les producteurs non-laitiers et l'encadrement, 1,59 pour les citoyens consommateurs et 1,03 pour les éleveurs laitiers (Figure 16).

La production de lait à plus-value permet de valoriser au mieux la qualité du lait liée au mode d'élevage wallon, principalement à l'herbe.

Des répondants interpellent néanmoins sur le fait que le lait de qualité différenciée est actuellement un marché de niche, et qu'il vaut mieux diversifier les productions.

« Oui pour une minorité de la population qui a les moyens financiers ou se mettent des priorités pour leur alimentation ».

« Le bio est en croissance, mais ce ne sera pas la solution pour l'ensemble des producteurs ».

« Il faut que les consommateurs aient le choix, et les producteurs aussi ! ».

Booster la transformation fromagère

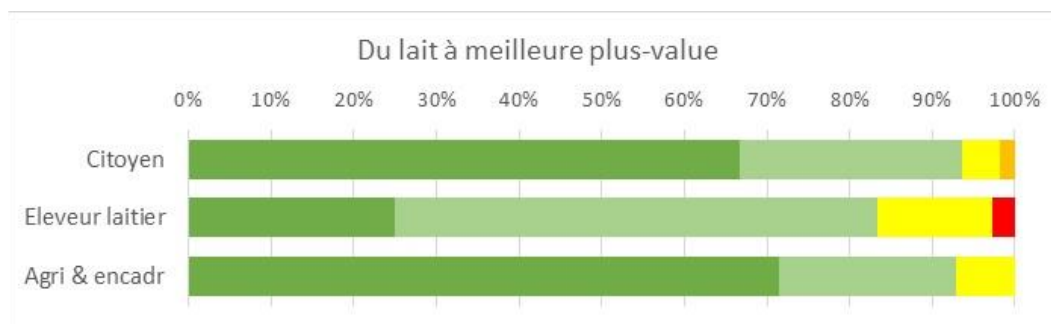
Le développement et la maîtrise de la transformation de lait est une piste prioritaire des agriculteurs non laitiers et de l'encadrement (2ième au classement et indice de 1,69) et des citoyens consommateurs (3ième au classement et indice de 1,63), moins des éleveurs laitiers eux-même (7ième au classement, indice de 0,97) (Figure 17).

Le fromage valorise au mieux le lait de qualité !

La Belgique produit actuellement trop peu de fromages par rapport à sa consommation (38 % en 2012). Par ailleurs, la demande pour des produits locaux n'est pas comblée par la production locale : lors des actions de promotion des fromages wallons, de nombreux crémiers tombent en rupture de stocks et ne peuvent répondre à la demande (communication de l'APAQ-W sur la campagne « fromage wallons » lors de l'assemblée sectorielle « bovins laitiers » du Collège des producteurs, le 10/11/2016). Une opportunité existe pour développer des fromages wallons, produits à plus-value permettant potentiellement une meilleure valorisation et rétribution du lait. Il s'agit aussi d'une manière de mieux valoriser la qualité du lait produit en Wallonie. On pourrait dès lors stimuler la transformation fromagère en Wallonie, que ce soit à la ferme, en PME ou à plus grande échelle au sein des laiteries. Il est important que le lait transformé par les PME et industries belges soit issu de Wallonie ou de Belgique. Un label avec cahier des charges et contrôles serait nécessaire afin de le certifier.



Figure 16 : Du lait à meilleure plus-value – Est-il possible de créer une plus-value sur le lait wallon, d'avoir un argument permettant de le vendre à un meilleur prix au consommateur ?



Transformation à la ferme (producteurs fermiers)

La transformation (et la vente) à la ferme est le circuit le plus court du producteur au consommateur. Transformer à la ferme demande un savoir-faire, des investissements et du temps.

Le savoir-faire et les compétences

Le savoir-faire est de plus en plus abordable grâce aux différentes formations en fromagerie dispensées aux quatre coins de la Wallonie. Les fromagers adaptent les recettes à leur ferme, à la qualité de leur fromage, à la saison... Il n'y a pas deux fromages identiques, notamment les produits à base de lait cru dont la diversité de ferments donne une richesse naturelle et un goût authentique au produit.

Après avoir mis au point un bon produit, il faut savoir le vendre et donc développer ses compétences commerciales ou bien s'entourer. La publicité est importante : flyers, bases de données, site internet, visibilité sur la ferme... Une véritable stratégie doit être mise en œuvre.

Davantage de travail

La transformation à la ferme demande davantage de compétences et de travail, ce qui est perçu comme un obstacle important par de nombreux producteurs.

« Si maintenant l'agriculteur doit encore se spécialiser en élaboration de produits innovants ou de qualités exceptionnelles, ensuite il faut qu'il pense à sécuriser son produit, donc qu'il dépose un brevet, puis il doit devenir super performant en marketing, en communication, en publicité, en distribution, il doit être présent sur les marchés fermiers... Qu'est-ce qu'il lui reste

comme temps pour s'occuper de ses bêtes et de sa famille ? ».

« Vous ne vous rendez pas compte de la charge de travail que nous devons fournir. Le travail dans l'exploitation, puis l'administratif ».

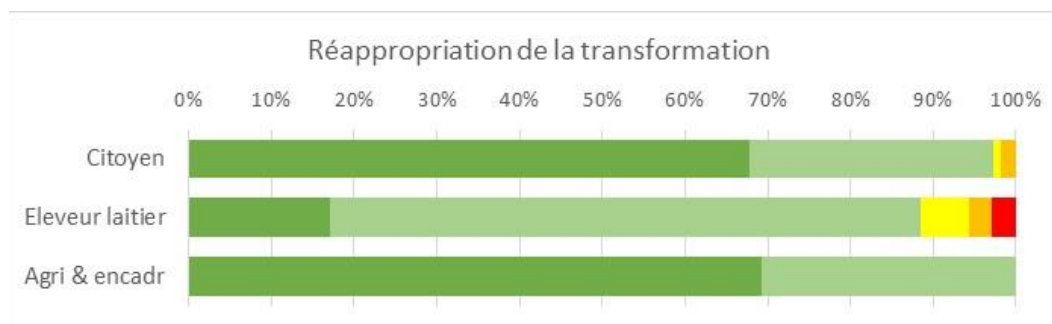
Il est évident qu'un éleveur seul ou un couple d'éleveurs disposant d'un grand troupeau ne peuvent prendre en charge la transformation de leur lait. Un conjoint ou un enfant se spécialise généralement dans cette compétence. Il est également possible de faire appel à de la main-d'œuvre hors cadre familial, à un associé venant installer une fromagerie sur la ferme.

Par ailleurs, il n'est pas forcément nécessaire d'envisager uniquement la transformation de l'entièreté de la ferme. Une petite partie du lait peut faire l'objet de la transformation et améliorer le revenu de la ferme.

Encart : Temps de travail : exemple de la Ferme de Neubempt

Chaque semaine, Vera utilise 140 litres de lait pour la confection de yaourts nature ou parfumés, 60 litres de lait pour la maquée nature ou aux herbes, 6 litres pour la réalisation de puddings et elle produit également une vingtaine de fromages frais épicés. La transformation est réalisée dans un conteneur aménagé, installé dans la cour de la ferme. Environ trente heures sont consacrées à la transformation chaque semaine, auxquelles il faut ajouter les livraisons diverses. Dix pourcents du lait produit sur la ferme sont ainsi transformés.

Figure 17 : Réappropriation de la transformation – Développer les fromageries à la ferme et les fromageries coopératives, une solution pour les éleveurs wallons ?



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 2 - PISTES

Page 61

Investissements

La transformation à la ferme demande des investissements dans un local aux normes et le matériel nécessaire à la fabrication des produits. Ces investissements sont variables d'une ferme à l'autre en fonction des volumes transformés et des types de produits réalisés.

Encart : Investissements pour la transformation dans les fermes visitées

Les investissements dépendent de l'échelle de la transformation. Vera Hardy produit yaourts, maquée, pudding et fromages frais dans un conteneur équipé avec le matériel de base, le tout acheté d'occasion pour un à deux mille euros. Chez Bernard Brouckaert, la fromagerie est installée dans un local de son bâtiment de ferme pour un coût d'environ 20.000 euros. A la ferme de Stée, l'atelier de transformation du fromage a coûté de l'ordre de 50.000 euros en auto-aménagement, correspondant à un achat neuf de 100.000 euros environ.

Certains investissements pourraient être mutualisés : salle de traite commune à plusieurs fermes contiguës (si autorisé par l'AFSCA), salle de transformation et matériel, ateliers partagés et hall-relais.

Transformation via des PME coopératives

Déléguer la valorisation à un partenaire fiable

Chacun n'a pas l'envie ou la possibilité de développer la transformation du lait à la ferme. Des fromageries coopératives constituent alors des solutions intéressantes. Sous forme de petites entreprises, ces structures se fournissent en lait chez les éleveurs locaux et ont une mission : le valoriser.

Se réunir et s'entendre, point faible de nos contrées

L'idée de former des coopératives n'est pas nouvelle dans le secteur agricole. De nombreuses associations ont vu le jour et ont périclité, non à cause d'un manque de rentabilité mais suite à des mésententes et conflits interpersonnels, ou encore à des retraits lorsque les conditions devenaient temporairement plus défavorables ou lorsque de nouvelles opportunités individuelles se présentaient, mettant en péril le partenariat.



Installations de transformation
chez Bernard Brouckaert



Partie des installations de transformation
À la ferme de Stée



Conteneur de transformation
de la ferme de Neubempt



« L'agriculteur est par définition indépendant, donc directement concurrent de ses voisins si le marché est saturé ou peu rémunérateur. Donc dans ces conditions, il sera difficile de les associer ».

« L'idée de coopérer est loin d'être la norme en Belgique ».

Une coopérative doit, pour fonctionner, être le fruit de la réflexion de différents éleveurs et être encadrée. Ce point est abordé dans un encart, pages 82-83.

Adapter les normes sanitaires à la transformation artisanale

La question de l'adéquation des normes sanitaires à la transformation artisanale a été soulevée par les répondants au sondage, notamment suite à l'affaire Munnix survenue en 2015.

« La transformation à la ferme ou en coopérative est une bonne solution, à condition que l'Afsca adapte ses exigences à la production artisanale ».

Diversification des laiteries

Des répondants soulèvent le manque de diversification actuel des laiteries et la nécessité de produire davantage de fromages.

« En province de Luxembourg, la plupart des producteurs livrent leur lait à la laiterie de Recogne. Celle-ci est une coopérative qui transforme en grande partie le lait en un seul produit: la poudre de lait. Comment se fait-il que lors de leur assemblée générale les coopérateurs ne remplacent pas le conseil d'administration de la laiterie et/ou l'obligent à diversifier davantage la transformation de leur lait. C'est aujourd'hui la laiterie qui rémunère le moins ses producteurs ».

« Nos laiteries coopératives n'ont pas investi dans ce secteur, elles se sont tournées vers l'export et actuellement, elles n'ont pas les ressources financières pour faire marche arrière ».

Dans le circuit long, étant donné la concurrence existant avec des fromages de pays voisins mieux connus, il serait nécessaire d'envisager une collaboration avec la grande et moyenne distribution afin de permettre aux fromages de filières locales de prendre leur place dans les commerces. La même stratégie avait été mise en place par les initiateurs de FaireBel pour assurer la présentation de leurs briques de lait équitable dans les étals.

Encart : Deux fromageries coopératives bio innovantes

La Fromagerie du Gros Chêne et la Fromagerie du Bairsoû sont deux coopératives innovantes sur ce point. Elles achètent le lait de vache de producteurs locaux via Biolait-Biomelk, une coopérative d'éleveurs laitiers bio dont le rôle est uniquement d'acheminer le lait vers les différents fromagers partenaires. Le lait est acheté plus cher à Biolait-Biomelk qu'à une laiterie classique, même en bio. La fromagerie du Bairsoû a permis, par exemple, à un chevrier de s'installer tandis qu'un élevage de brebis laitières est aussi en projet. Les volumes de lait transformé par les fromageries sont de 6.000 litres par semaine pour la fromagerie du Bairsoû (chèvre et vache, 4 travailleurs) et entre 3.500 et 5.000 litres de lait de vache, 600 à 1.500 litres de lait de brebis et 3.000 à 8.000 litres de lait de chèvre pour la Fromagerie du Gros Chêne (8 travailleurs).

Une présentation des deux fromageries est disponible en annexe.



Fromagerie coopérative du Bairsoû



Fromagerie coopérative du Gros Chêne



**Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon**



PARTIE 2 - PISTES

Page 63

Actions au niveau des filières

La difficulté d'obtenir un juste prix

Comment assurer un prix juste payé au producteur pour son lait ? Mais d'abord, qu'est-ce qu'un prix juste ? Cette notion fait l'objet de larges débats. En effet, il faut idéalement que le prix couvre les frais de production et assure une rémunération raisonnable pour le producteur. Ces deux paramètres sont néanmoins difficiles à définir ! Les coûts de production varient d'une ferme à l'autre en fonction des investissements et amortissements, de la manière de travailler, et certains diront aussi de l'efficacité. Une rémunération décente doit également être définie.

Circuit court

Le circuit court présente l'avantage de réduire le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Chaque intermédiaire intervenant dans la logistique ou la commercialisation prend habituellement une marge sur la vente du produit au consommateur. Dans le circuit court au sens strict (vente directe), seule la marge du producteur est théoriquement ajoutée au prix de revient pour constituer le prix de vente. De plus, le producteur fixe librement le prix de ses produits, en prenant en compte les moyens du consommateur (sinon il perd sa clientèle) et les prix demandés par la concurrence (ce qui parfois induit le producteur en erreur car il vend

ses produits trop bon marché). Le producteur garde davantage d'autonomie, il est maître de la détermination de ses prix.

« Les coopératives en circuit court sont une excellente initiative qui a fait ses preuves dans différents endroits du globe et a permis à bien des producteurs de sortir enfin de l'impasse dans laquelle ils étaient acculés depuis l'industrialisation de la production ».

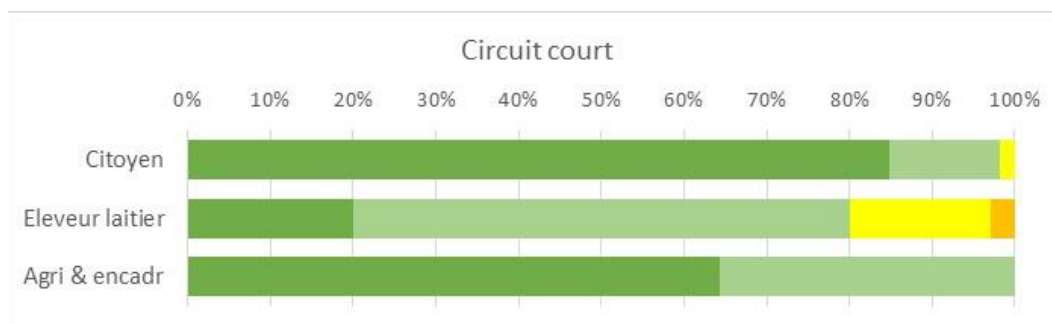
« C'est pour moi une des pistes les plus réalistes et intéressantes. Il faut aller vers plus de circuits courts où les producteurs et les consommateurs reprennent du pouvoir sur les différentes étapes de la chaîne alimentaire mais aussi sur le comment on produit et à quel prix ».

La commercialisation des produits en circuits courts permet au producteur ou au transformateur de bénéficier de la plus-value qu'il a créée sur son produit et mène de ce fait à une valorisation supérieure du lait.

Outre l'intérêt économique, c'est aussi la reconnaissance de la qualité du produit, le lien avec le consommateur qui motive les éleveurs en circuits courts. De nombreux producteurs témoignent de leur fierté d'accueillir le client et de lui proposer leurs meilleurs produits, de leur faire déguster, de recevoir un retour positif. Le circuit court mène à davantage de lien social, à une solidarité entre producteurs et consommateurs.

« Tous les producteurs doivent se rapprocher tant physiquement qu'émotionnellement des consommateurs, chacun de diverses manières ».

Figure 18 : Autonomie en vente, circuit court - Réduire le nombre d'intermédiaires permet de supprimer les marges dont bénéficient ces différents maillons entre producteur et consommateur et de dégager un meilleur prix à l'éleveur. La vente directe est-elle une solution pour le secteur laitier ? La vente via des coopératives peut-elle être une alternative pour ceux qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas se lancer dans la transformation et la vente à la ferme ?



Cette relation directe entre producteur et consommateur a une influence sur la qualité du produit. En effet, la vente en circuit court se fait à plus petite échelle avec une clientèle relativement stable et fidèle. Si un problème de qualité surgit, la perte de la clientèle aura pour le producteur des conséquences importantes. De plus, le circuit court permet d'éviter l'homogénéisation des produits réalisée par l'industrie alimentaire.

« Les éleveurs savent ce que devient leur lait et ils en prennent soin ».

« Nous irions, espérons-le, vers un produit de qualité. Tous ces intermédiaires actuellement dégradent chacun à leur tour le produit de base et nous nous retrouvons avec une vraie m.... en boîte ».

La vente en circuit court peut avoir lieu à la ferme, ce qui demande d'avoir de quoi accueillir le client (comptoir, magasin...) mais aussi d'y consacrer du temps (entretien de l'infrastructure, permanences de vente...). Mais d'autres canaux courts existent également : groupements d'achats, épiceries locales, plateformes de vente internet, vente à des collectivités ou à des restaurants... A chaque producteur de trouver les créneaux qui lui conviennent !

« Tous les agris n'ont pas la fibre commerçante ou la volonté de dégager du temps pour la vente. Il faut soutenir, encadrer les associations entre agris. C'est un moyen important à mettre en oeuvre pour leur permettre d'y arriver ».

« S'il doit y avoir des intermédiaires, il faut qu'ils soient vraiment acteurs de la filière entre le producteur et le consommateur. Stop aux traders qui réalisent des plus-values sans jamais intervenir dans le processus de production/transformation/vente ».

Le développement de canaux de vente en circuit court doit porter une attention particulière à l'amélioration logistique et pratique, de manière à ce que le consommateur ait facilement accès aux produits.

« Le plus difficile n'est pas de produire, ni de transformer, mais bien de vendre et de trouver des acheteurs. Ceux-ci restent majoritairement tournés vers les grands magasins (par manque de temps, facilité...) ».

« Prévoir des points de vente centralisant la marchandise. Ceci permettrait aux consommateurs de limiter les kilomètres à parcourir ».

« Ne pas oublier Bruxelles, où j'habite. Des tas de gens ont envie de changer leur façon de consommer mais ne

trouvent pas aussi facilement qu'à la campagne ».

Des propositions concrètes émergent...

« Il faudrait des groupements d'agriculteurs qui créent leur propre grande surface qu'ils approvisionnent eux-mêmes avec leurs produits, que l'on y retrouve tout ce qui est dans leur capacité de produire, et le tout à un prix compétitif mais juste. Ils en sont capables mais ils ne savent pas travailler ensemble et oser, surtout qu'ils sont asphyxiés économiquement. Un magasin d'ICI qui serait propriété d'une coopérative de fermiers ? ».

« Proposer aux citoyens d'acheter des "parts" de vaches, comme on le fait pour la production d'énergie (éolienne). Chaque part permettant de garantir x litres de lait "éthique et Bio" et permettant un dividende via une coopérative de gestion du cheptel (partagé entre plusieurs producteurs) ».

Certains répondants au sondage font néanmoins part de leurs doutes quant à la possibilité de développer le marché du circuit court. S'il est évident que tout le lait wallon ne sera pas écoulé en circuit court, cette solution permet à certains producteurs de se lancer dans la diversification et la vente d'une partie de leur lait.

« Oui mais cela restera probablement un marché de niche ».

« Il y a déjà trop de lait ! Les ventes directes, transformations à la ferme et coopératives permettent un sauvetage individuel peut-être mais certainement pas un sauvetage de l'entière production des producteurs ».

D'autres répondants craignent que les évolutions législatives ne viennent bloquer le circuit court.

« L'Europe avec ses 7 lobbyistes par député aura vite fait de réglementer. Et sûrement pas en faveur des producteurs. Mais n'est-ce pas déjà le cas ? ».

« Récemment, j'ai appris qu'un éleveur ne pouvait vendre son lait directement, même quelques litres, car c'était interdit par la laiterie. La Belgique est bien le pays du surréalisme ! ».

Ils ont fait le choix du circuit court

L'étude de T. Lebacqz (2015) met en avant les éléments déclencheurs lors de l'engagement d'éleveurs interviewés dans une voie de commercialisation alternative du lait. Ils sont d'ordres économique (valorisation supérieure du lait, stabilité du prix du lait), relationnel (pouvoir de négociation et de



**Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon**



PARTIE 2 - PISTES

Page 65

décision, contrôle du produit fini) ou issus d'opportunités de contexte (demande issue d'une fromagerie, reprise d'une fromagerie) ou structurels (caractéristiques de la ferme, disponibilité en main-d'œuvre et en connaissances).

Ils ont réussi en circuit court

T. Lebacqz (2015) met également en avant les facteurs de réussite mis en avant par les éleveurs : qualité du produit (qualité du lait, qualités gustatives du fromage, origine fermière et géographique), pratiques agricoles (adaptation de l'alimentation, utilisation d'une race à vocation fromagère, adaptation de la planification des vêlages, disponibilité de la main-d'œuvre), connaissances et compétences (formation en fabrication fromagère, acquisition de compétences stratégiques et relationnelles), gestion des normes sanitaires, relation de l'amont à l'aval des filières (relation de confiance avec la fromagerie, gestion des débouchés), et enfin, relation avec le consommateur.

Une piste qui séduit les consommateurs

Le développement du circuit court est la piste prioritaire des consommateurs (1^{ière} au classement, indice de 1,83). Elle est importante aussi pour les agriculteurs non laitiers et l'encadrement (4^{ième} au classement, indice de 1,64) et importante pour les éleveurs laitiers (6^{ième} au classement, indice de 0,97) (Figure 18)

Circuit long

Le consommateur, élément-clé mais en manque d'outils !

Dans le chapitre « Rapports de force dans le prix du lait », il a été mis en évidence que l'éleveur est un « fournisseur soumis » au prix offert par la laiterie, elle-même étant mise sous pression par l'industrie agroalimentaire pour une matière première à moindre prix, la grande distribution met en concurrence les industries et « dispose », et finalement, le consommateur, maillon final, possède le pouvoir sur les filières.

Ce consommateur est néanmoins en manque d'informations lui permettant de faire le bon choix. Comment savoir d'où vient le beurre ayant servi à réaliser le produit fini ? Comment est-il produit ? Comment le producteur est-il rémunéré ? Il est nécessaire de développer des outils afin que le citoyen

puisse, lors de ses achats, avoir accès aux informations lui permettant de mieux choisir ses produits.

Peu de transparence sur les coûts et marges !

Chaque maillon intermédiaire de la filière aura toujours tendance à réduire le prix d'achat du lait ou produit laitier à son fournisseur (négociation, mise en concurrence...), à s'assurer une marge la plus importante possible tout en fournissant un prix correct pour le maillon suivant afin d'obtenir le marché. Différents maillons s'associent parfois par des accords commerciaux afin d'éviter les concurrences externes, ce qui peut mener à de grands groupes intégrant une partie de la filière.

Le prix de vente final couvre à la fois les frais nécessaires aux différentes étapes, du pré au magasin (production laitière, transport, stockage, transformation, commercialisation...) mais aussi les marges des différents intermédiaires (éleveur, transporteur, laiterie, industrie, grande surface, éventuellement trader, etc.). Dans quelles proportions et qui est le réel « gagnant » ? La réussite de l'un est-elle liée à la perte de l'autre ? Une transparence sur les coûts et marges est demandée par les éleveurs et les consommateurs.

« Quand on voit le bénéfice de grosses industries laitières, les meilleurs années pour eux sont les pires pour nous ».

« Il faudrait un audit officiel sur les marges que se prennent tous les acteurs (prix payé au fermier, coût de la collecte, marge industrie, marge transporteur, marge grande distribution = prix de vente au consommateur). Faire cet audit Colruyt, Delhaize, Carrefour, Intermarché, Aldi et Lidl. Et comparer le prix payé au fermier au prix de production du lait. Il faut que ces chiffres apparaissent en grand dans la presse, que la grande distribution soit confrontée à ces chiffres officiels... ».

« Si les citoyens demandaient davantage de transparence concernant la répartition du coût du produit qu'il paye sur l'étiquetage par exemple, aux distributeurs et industries, ils se rendraient compte de l'injustice du marché. Une négociation des producteurs serait dans ce cas, envisageable ».

« L'obligation de transparence des prix et des marges tout au long de la chaîne alimentaire permettrait aussi aux agriculteurs et aux consommateurs d'avoir plus de poids face aux distributeurs ».



Encart : Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (France)

L'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires a été créé en France en 2010 (loi n°2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP)). Il s'agit d'une commission administrative à caractère consultatif ayant pour mission **d'étudier la répartition de la valeur entre producteurs, industriels et distributeurs**. Les travaux sont réalisés principalement par FranceAgriMer à partir de données produites par l'établissement ou les services de statistique (Insee, SSP) ou recueillies avec le concours des organisations professionnelles. La programmation des travaux et l'examen des résultats sont réalisés par un comité de pilotage réunissant les représentants des différentes familles professionnelles des filières et des consommateurs, nommés par arrêté des Ministres chargés de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation. Le comité de pilotage comprend également des rapporteurs et des personnes qualifiées issues de la recherche économique, de l'enseignement supérieur et du Conseil général de l'agriculture et des espaces ruraux. Des groupes de travail orientent les investigations spécifiques par filière. Les résultats sont mis à la disposition de tous les professionnels des filières et des consommateurs.

En ce qui concerne les produits laitiers, les prix et marges sont analysés pour le lait UHT demi-écrémé, les yaourts nature, le beurre plaquette et l'emmental.

La définition d'un lait équitable et d'un label

Si un observatoire des coûts et marges était créé, quel rôle aurait-il ? Il pourrait informer les consommateurs de la situation et leur permettre de mieux choisir les produits. Afin de faciliter l'accès à l'information des consommateurs, un label pourrait être défini et assorti d'un cahier des charges pour définir le lait « équitable ».

Intervenir sur le marché ?

Un observatoire des coûts et marges peut-il servir à une intervention publique sur le marché pour obliger un des maillons à rétribuer plus équitablement son fournisseur ? Cette éventualité semble difficile étant donné la liberté commerciale dont jouissent les acteurs économiques. Toute entrave à cette liberté pourrait être sanctionnée par l'OMC.

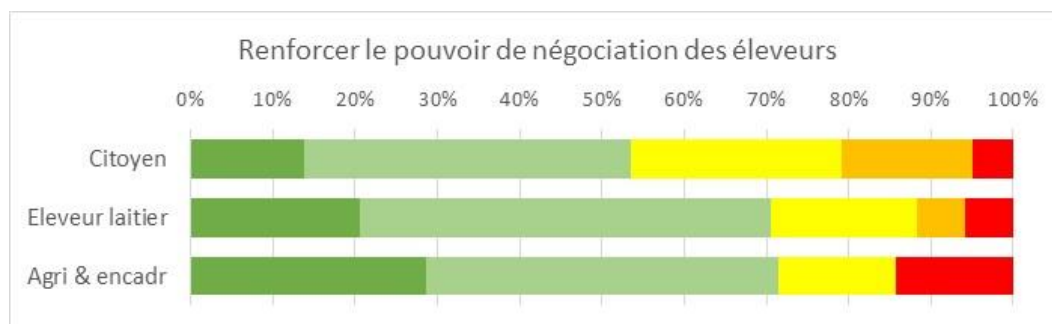
« Les lois interdisent de vendre à perte, pourquoi laisser les industries ou grandes surfaces négocier jusqu'au-dessous des prix de revient ? ».

« Il faut instaurer un prix minimum légal pour éviter que le lait ne soit un produit d'appel ».

Un meilleur équilibre de marché

Un meilleur équilibre de marché pourrait permettre de réduire la concurrence entre les fournisseurs. En effet, face aux excès de production de poudre de lait en Belgique et en Europe, les laiteries sont mises en forte concurrence pour fournir le marché européen, évitant tant faire se peut le marché à l'export qui propose des prix très faibles. Cette concurrence interne forte en Europe fait baisser les prix d'achat de la poudre de lait par les industriels.

Figure 19 : Renforcer le pouvoir de négociation des éleveurs en circuit long - Les producteurs de lait sont en position de faiblesse pour négocier le prix de leur lait aux laiteries, industries et grandes surfaces. Peut-on renforcer leur pouvoir de négociation face aux distributeurs et industries ?



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 2 - PISTES

Page 67

« Quels que soient les groupements ou les associations de producteurs qui existent, il ne sera jamais possible de pouvoir négocier un prix si le marché du lait est excédentaire et qu'en plus, les producteurs veulent vendre l'entièreté de leur production à l'industrie ! ».

« On peut renforcer le pouvoir de négociation en produisant moins et créer un manque ».

« Nous serons toujours plus faibles avec une surproduction dans toute forme de négociation ».

Renforcer le pouvoir de négociation des éleveurs

La piste est importante mais non prioritaire. Elle est 10^{ème} pour tous avec un indice de 0,74 pour les éleveurs laitiers, 0,71 pour les agriculteurs non laitiers et l'encadrement et 0,42 pour les citoyens consommateurs.

Des aides publiques

Des prix, pas des primes !

Des répondants ont adopté une position contre les aides publiques, les voyant comme une manière d'accepter, voire d'officialiser, la sous-rémunération de la production laitière. Selon ces répondants, les aides « faussent la réalité », « cachent le problème » et ne sont que « le reflet du dysfonctionnement du modèle économique ». Elles dirigent les éleveurs dans des voies qui ne sont pas forcément les meilleures pour leurs intérêts ou « favorisent les intérêts des gros producteurs au détriment des petits ». Enfin, elles

donnent une mauvaise image de l'agriculture (des « assistés ! ») auprès des citoyens (Figure 20).

« Payez-nous à notre juste valeur et on n'aura plus besoin de vos aumônes ».

« Il est anormal que répondre à un besoin primaire, celui de se nourrir, ne puisse permettre à un agriculteur de vivre sans subsides ».

« Les consommateurs doivent payer le juste prix de l'alimentation, plutôt que des impôts pour payer des aides aux producteurs. La PAC coûte actuellement à elle seule plus de 200 € à chaque citoyen européen en impôts par an, sans compter les externalités désastreuses de cette politique, n'est-ce pas déjà assez ? ».

« Ras le bol des aides, on veut vivre de notre travail, pas de ces subsides qui faussent tous les marchés et qui nous obligent à spéculer sur des fausses bases ».

« Elles enferment les agriculteurs dans un mode de production qui, au final, risque de les handicaper ».

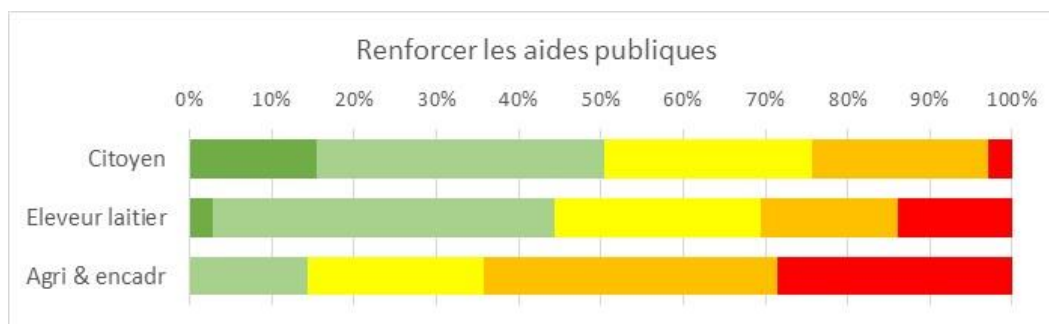
« On ne peut pas continuellement continuer d'avancer avec des béquilles ».

Les producteurs doivent retrouver une indépendance et reprendre en mains leur travail et leurs filières plutôt que de suivre des politiques et des aides « qui infantilisent ».

Pour la transition

Par contre, une autre catégorie de répondants se focalise sur l'utilité des aides publiques afin de faciliter la transition vers un nouveau modèle agricole, des initiatives permettant de relocaliser les filières. Ces derniers ont répondu de manière plus positive à la question. Elles sont vues sur un court terme.

Figure 20 : Renforcer les aides publiques – Faut-il revaloriser le montant des aides agricoles, augmenter les aides financières pour le secteur laitier ? La question des aides publiques a été vue de différentes manières par les répondants au sondage, ce qui explique les avis contrastés sur la question.



« Les aides ne devraient servir que de "transition" aux agriculteurs vers une autre manière de penser l'agriculture en Belgique ».

« Un investissement pour aller vers une agriculture durable ».

« Les aides doivent être momentanées pour se convertir à un nouveau système ».

Des aides soutenant un modèle d'agriculture

Les citoyens acceptent les aides encourageant un certain type d'élevage ou certaines pratiques agricoles telles que l'agriculture familiale, bio, à taille « humaine », la préservation des races bovines locales, l'entretien des paysages, la préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau, les économies d'énergie et la lutte contre le changement climatique, la qualité sanitaire et nutritive du lait, la valorisation locale des produits. Des aides peuvent également encourager la création de coopératives, de fromageries, de marchés locaux ou favoriser l'achat de matériel efficace.

Pour les cas de catastrophe

Enfin, d'autres répondants souhaitent que les aides soient données principalement en cas de catastrophe naturelle ou sanitaire pour aider les éleveurs lors de crise passagères.

« A mon sens, une aide publique est supposée aider à se remettre sur la route en cas de crise (perte de bétail, grosses sécheresses ou inondations, etc.) ».

Tableau récapitulatif

La page suivante reprend, pour chaque catégorie de répondant (citoyen, éleveur, autre professionnel du milieu agricole), une vue des pistes selon leur importance. La taille de la police est proportionnelle à l'indice d'importance des pistes évaluée grâce au sondage.

Les citoyens basent leurs priorités sur les actions potentielles au niveau de la production (notamment l'autonomie), de la valorisation et la filière courte. La relocalisation de l'alimentation est une priorité comme le montre l'intérêt pour sortir l'alimentation du libre-échange et au contraire, la réprobation des marchés à l'export et le désintérêt relatif pour la régulation de la production laitière.

Les autres professionnels du milieu agricole (agriculteurs non laitiers et encadrement) montrent des priorités relativement similaires à celles des consommateurs. Les deux pistes prioritaires sont l'autonomie en production et le développement de la transformation fromagère.

Les éleveurs laitiers mettent davantage leurs énergies dans les pistes touchant au marché, notamment la régulation de la production de lait et la question du libre-échange. L'autonomie des fermes est une priorité mais les questions liées à la valorisation du lait et aux filières (circuit court) semblent moins intéresser les éleveurs.



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 2 - PISTES

Page 69

CITOYENS

MARCHÉ

PRODUCTION

Marché à l'export	Autonomie
Sortir du libre-échange	Mutualisation des outils
Réguler la production	Accès à la terre

ELEVEURS

MARCHÉ

PRODUCTION

Marché à l'export	Autonomie
Sortir du libre-échange	Mutualisation des outils
Réguler la production	Accès à la terre

AUTRES

MARCHÉ

PRODUCTION

Marché à l'export	Autonomie
Sortir du libre-échange	Mutualisation des outils
Réguler la production	Accès à la terre



VALORISATION

FILIERE

Lait à plus-value

Circuit court

Transformation fromagère

Négociation en circuit long

VALORISATION

FILIERE

Lait à plus-value

Circuit court

Transformation fromagère

Négociation en circuit long

VALORISATION

FILIERE

Lait à plus-value

Circuit court

Transformation fromagère

Négociation en circuit long



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 2 - PISTES

Page 71



PARTIE 3 - Modèle

Quelle(s) transition(s) vers un élevage laitier wallon économiquement, écologiquement et socialement soutenable ?

La partie précédente parcourt les douze pistes de solutions proposées et analysées par les citoyens consommateurs, éleveurs laitiers et autres professionnels du milieu agricole. Dans cette partie, nous tentons de mettre ensemble ces différentes pistes de manière à aboutir à des propositions cohérentes pour l'avenir du secteur laitier wallon. Les leviers nécessaires à la concrétisation de cette transition seront analysés.

Pas une solution : des solutions !	74
Relocaliser la production laitière	74
Non à la mondialisation !	74
Des leviers politiques	75
Vers des filières locales aux mains des producteurs et des consommateurs	75
Le citoyen, un partenaire-clé à reconquérir !	76
Les crises liées à la déconnexion agriculteur-consommateur	76
Informier et conscientiser sur l'importance de la consommation locale	76
Favoriser le rapprochement entre producteurs et citoyens	77
Donner les moyens de choisir : labels et marques	77
Vers un nouveau modèle laitier en Wallonie	78
Un élevage autonome et économe, de qualité, à l'herbe	78
Une meilleure valorisation du lait wallon	80
Consolider le circuit court	84
Deux enjeux majeurs : impliquer le citoyen et favoriser la coopération !	85

Pas une solution : des solutions !

Les différentes pistes de solutions proposées par les participants au projet présentent chacune leurs atouts et leurs faiblesses. Néanmoins, on ne peut s'arrêter à une analyse des mesures prises individuellement. En effet, les pistes proposées font partie d'un tout : la filière laitière ne peut être vue comme un assemblage de segments, elle nécessite une vision globale et la mise en place de stratégies prenant en compte la diversité des acteurs, depuis les producteurs jusqu'aux consommateurs.

« Vos questions, pertinentes, mettent en exergue le fait que l'on ne peut résoudre le problème en agissant sur un seul des points (production, transformation, distribution, terre, aides) : il faut une politique coordonnée afin d'atteindre des buts définis (environnement, revenu, taille des exploitations, types et quantités des productions) ».

« Toutes les pistes proposées sont bonnes à condition qu'elles se complètent. Car miser tout sur une piste c'est risquer de ne trouver de solution que pour une partie des agriculteurs ».



Partage d'expériences entre producteurs lors de la visite de la ferme de Stée en juin 2016.

Relocaliser la production laitière

Non à la mondialisation !

L'analyse des témoignages des participants lors des rencontres et dans le sondage montre une volonté de sortir l'alimentation du marché mondial. Tant les éleveurs que les consommateurs ont mis en avant les dérives de la mondialisation de la production laitière. La surproduction volontaire de poudre de lait en Belgique et en Europe afin de conquérir des marchés mondiaux tels que la Chine ou l'Afrique apparaît comme une mauvaise stratégie. Différentes raisons sont évoquées : économiques, sociales et environnementales. Ce sont les trois piliers du développement durable... Ce n'est pas un hasard !

Le premier argument est que le marché mondial est volatile, aléatoire, objet de spéculations et finalement peu rémunérateur. Notre lait wallon – en poudre - ne peut y concurrencer celui des gros producteurs tels que la Nouvelle Zélande, en raison des conditions différentes de production laitière dans les pays (climat, coût du foncier, charges salariales, normes environnementales et sanitaires, etc.).

La seconde raison est qu'il faut privilégier la souveraineté alimentaire des pays et donc, ne pas y envoyer de la poudre de lait à un prix imbattable par la production de lait locale. Il faut noter que le libre-échange pourrait menacer la souveraineté alimentaire de la Belgique étant donné qu'elle vise une délocalisation de la production là où les conditions sont les plus favorables. Ce concept ne concerne donc pas que des pays en voie de développement.

La troisième raison est la nécessité de garder un lien important entre producteur et consommateur, une solidarité et une garantie de la traçabilité, de la qualité et du mode de production de l'alimentation. Il est impossible pour un citoyen situé à l'autre bout du globe de disposer des informations et de moyens de pression pour maintenir des normes écologiques, économiques ou sociales acceptables.

Enfin, la dernière raison est d'ordre écologique et vise à réduire les transports « inutiles » de marchandises qui peuvent être produites localement.



Des leviers politiques

La PAC a toujours dirigé le modèle agricole européen

La politique économique et agricole menée par l'Europe aura bouleversé le secteur agricole. Si elle a rapidement permis d'accroître la productivité de l'agriculture et de nourrir le citoyen européen à un prix raisonnable, elle a échoué dans ses objectifs de stabiliser les marchés et de garantir un niveau de vie équitable aux agriculteurs. Via les différentes impulsions qu'elle aura mises en place, la PAC aura modelé le secteur agricole, plus particulièrement le secteur laitier.

Et demain ?

Comment cette politique évoluera-t-elle demain ? La libéralisation des marchés, qui est à l'ordre du jour, se poursuivra-t-elle comme prévu, mettant en difficultés notre élevage ? Ou assistera-t-on à un revirement de situation, avec un retour à des mécanismes permettant un approvisionnement local ?

Quels moyens de pression ?

Éleveurs et citoyens se battent aujourd'hui contre cette mondialisation, via des manifestations, des pétitions, des revendications. Les agriculteurs ont tenté un « électrochoc » avec la grève du lait et l'épandage à Ciney en 2009 de plusieurs millions de litres de lait. Si le combat pour la régulation de la production de lait parle moins aux citoyens, ces derniers sont, par contre, fortement sensibilisés à la menace des accords de libre-échange.

Un revirement politique ? On y croit peu...

La plupart des participants aux débats font néanmoins part de leur sentiment d'impuissance face aux pouvoirs politiques et aux lobbies, notamment à une échelle aussi grande que celle de l'Europe.

Vers des filières locales aux mains des producteurs et des consommateurs

Redevenons maîtres de nos filières agricoles !

Devant les difficultés de faire bouger le système européen, les citoyens envisagent d'autres solutions : développer des filières locales, à une échelle plus petite que l'Europe, wallonne ou belge. Il s'agirait de mieux coupler la production de lait à la consommation de produits laitiers en Belgique.

En effet, si le lait des producteurs belges est recueilli par les laiteries belges et y subit ses premières transformations, seule une partie reste sur le territoire d'origine tandis que le reste est exporté sous forme de matière première, transformé et sans doute vendu ailleurs, la plus grande partie en Europe. De même, un yaourt fabriqué en Belgique pourrait être conçu à partir d'ingrédients laitiers provenant d'autres pays européens.

« Il faut que le lait accessible aux consommateurs sur le marché ait été produit localement. C'est aberrant de transformer le lait d'ici en poudre exportée en Chine et de mettre dans les étals des briques de lait dont on ne sait pas exactement d'où il vient ».

« S'il y a moyen, faire sans eux [les politiques] autant que possible ! Autonomie ! Créer un marché parallèle ».

« Notre force réside dans la capacité à sortir du marché et à vivre de notre métier de paysan malgré tout. Il ne faut pas attendre, il faut faire et être pour inspirer d'autres et sauver ce qu'on peut ».



Epandages de lait, Ciney, 2009

Des filières soutenues par les consommateurs

Devant l'impossibilité de prendre des mesures politiques locales en vue de « refermer » le marché wallon (protectionnisme allant à l'encontre de la libre circulation des marchandises, fondement de l'Europe), les répondants estiment que c'est au citoyen d'agir.

Le consommateur a le pouvoir le plus important sur les filières agricoles. Davantage même que l'industrie ou la grande distribution. Son implication dans des filières locales est donc la condition principale pour une évolution de nos filières vers une moindre dépendance envers les marchés extérieurs.

« Pourquoi attendre le politique ? Le politique rejoindra le wagon quand il verra qu'il y a une adhésion du public. Il faut créer du circuit court, de la transformation à la ferme ou de la transformation locale, sortir petit à petit du circuit dogmatique fermier – agro-industrie – grande distribution... Il faut parler des alternatives, les mettre en valeur, se regrouper pour en faire là où il n'y en a pas ».

« Il faut surtout chercher à influencer la consommation locale de tous les jours, le pouvoir est aux citoyens ! Si on arrive à faire changer leurs habitudes, la pyramide du pouvoir, les grandes surfaces, etc.... seront obligés de suivre cette tendance car au bout du compte, ce sont les citoyens qui votent et les citoyens qui consomment ! Il faut travailler le consommateur et le reste suivra ».

Le citoyen, un partenaire-clé à reconquérir !

Les crises liées à la déconnexion agriculteur-consommateur

Le secteur agricole connaît d'importantes crises, quels que soient les produits concernés. Le secteur laitier est particulièrement touché. Si l'on parle souvent de déséquilibre entre production et consommation de lait, ne serait-il pas plus juste de parler de déconnexion entre producteurs et consommateurs ? Résumer les crises agricoles à de simples variations de flux quantitatifs de produits, à la loi de l'offre et de la

demande, est bien simplificateur. Il y a également lieu de parler de la déconnexion physique, issue à la fois de la séparation des tâches au sein de la filière laitière (éleveurs / laiteries / industries / commerces), et de la mondialisation croissante des échanges. Le producteur du village ne nourrit plus directement ou même indirectement ses consommateurs voisins. Mais aussi et surtout, il y a la perte d'implication du consommateur dans les stratégies agricoles et alimentaires. Le citoyen peut-il simplement être réduit à un pion caractérisé par son pouvoir et à ses choix d'achats ?



Dégustation des produits de la ferme de Stée en juin 2016.

Informier et conscientiser sur l'importance de la consommation locale

Une première étape est d'informer et de conscientiser le citoyen sur l'importance d'une consommation locale et équitable, en circuit court ou en circuit long.

« Il faut responsabiliser les consommateurs : ils feront ainsi le choix des circuits courts de leur propre chef et le reste deviendra inutile »

« Le consommateur devrait être impérativement mieux informé de la pertinence et des conséquences de ses achats quotidiens ».



Favoriser le rapprochement entre producteurs et citoyens

La reconnexion entre l'agriculteur et le consommateur permet une meilleure connaissance et reconnaissance de l'un et de l'autre. Elle mène à une écoute et compréhension nécessaire pour s'unir et se soutenir. Des initiatives multiples permettraient de renforcer ce lien, certaines, existantes et à renforcer, d'autres, à créer partout en Wallonie.

« Faire rencontrer producteurs et consommateurs (marchés, conférences itinérantes, développer des ambassadeurs locaux qui feront la promotion de producteurs locaux, créer des paniers laitiers (comme les paniers bio) ».

« Utiliser les réseaux sociaux, pointer les difficultés au travers de témoignages concrets, en parler aux médias, valoriser et soutenir les producteurs locaux... ».

« Se fédérer, en parler autour de soi, multiplier actions, tables rondes, toucher les centres scolaires de tous niveaux ».



Visite de la Fromagerie du Gros Chêne en juin 2016.

Encart : Créer une adhésion contagieuse au projet

« Utiliser les réseaux sociaux ».

« Une idée type autocollant qu'on met derrière une voiture: "Je suis FaireBel" ou "Je soutiens l'agriculture de mon pays". Que les gens aient l'impression d'appartenance à un groupe qui fait "bien" lorsqu'ils achètent du lait Belge ».

« Faire une campagne avec des stickers par ferme à mettre sur sa voiture. « Ce que je mange est produit à la ferme un tel ». L'APAQ-W pourrait produire les stickers avec le nom de la ferme et un logo. Le consommateur afficherait son lien avec ses producteurs et montrerait la fierté qu'il a à se nourrir wallon ».

Donner les moyens de choisir : labels et marques

La seconde étape est de donner au citoyen les moyens de choisir une alimentation locale et équitable. Le développement de labels et marques est indispensable pour permettre une identification précise des produits et donner de l'information sur leur origine et leur fabrication.

« Un logo de grande taille sur les emballages : « Produit wallon » ou « Produit au Pays de Herve » ».

« Attribuer un logo clair sur les produits soutenant l'économie locale ».

Le label ou la marque doit être assorti d'un cahier des charges strict et contrôlé de manière à prouver sa fiabilité au consommateur. Ce dernier devrait, par ailleurs, contenir des conditions sur l'origine (wallonne ou belge) du lait utilisé par le transformateur.

« La législation doit alors être précise et limiter les abus ».

« Certains pays limitrophes proposent du lait de pâturage à raison de 6 heures par jour pendant seulement 4 mois par an. Il faut éviter de tromper le consommateur ! ».

Il faut veiller à ce que le label soit connu des citoyens ! Une communication importante doit être réalisée.

« Il y a déjà tellement de labels qu'ils ne veulent plus rien dire. Un circuit court et lisible ».

Le label doit être réfléchi en termes de visuel et de valeurs que l'on veut transmettre au consommateur. L'aspect terroir est important.

« Pourquoi ne pas aider les races rustiques locales qui donneront une image à la Wallonie ? ».



Le randonneur est l'un des trente fromages fabriqués par la Fromagerie du Gros Chêne.



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 3—MODELE

Page 77

Vers un nouveau modèle laitier en Wallonie

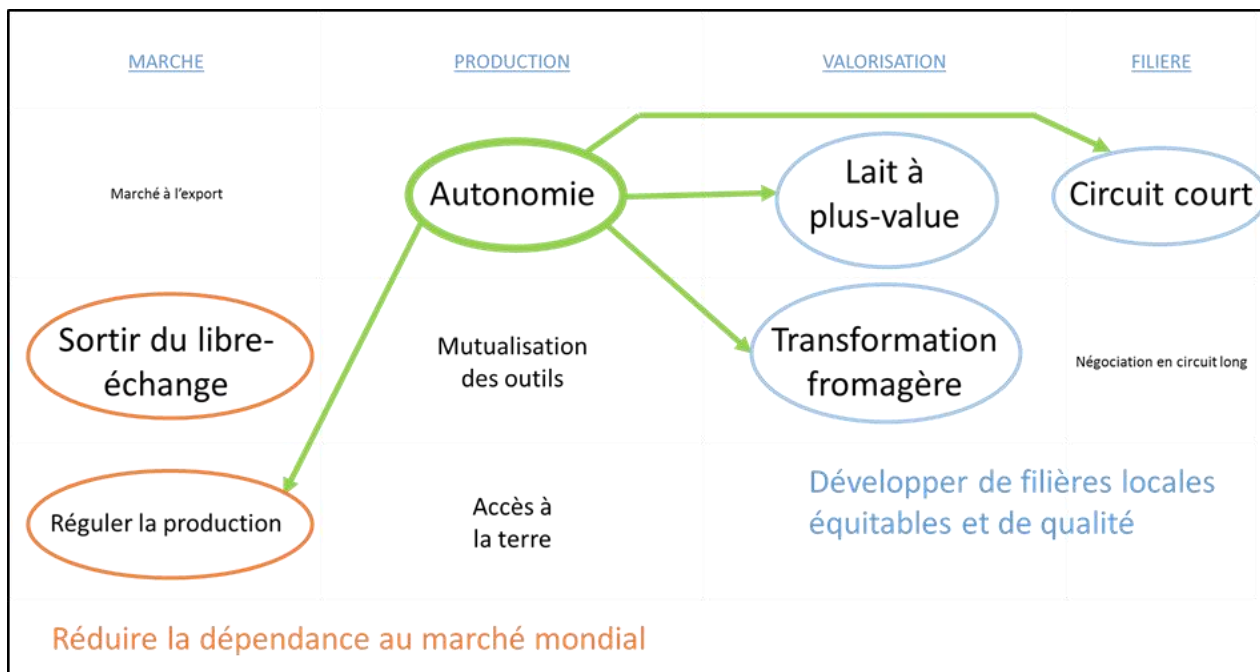


Figure 21 : Schéma récapitulatif des liens entre les différentes pistes de solutions prioritaires et définition d'un modèle stratégique. Note : la moyenne de l'importance des pistes pour toutes les catégories de répondants a été considérée et traduite dans la taille de la police.

Un élevage autonome et économe, de qualité, à l'herbe

Une solution unanime

Citoyens et éleveurs sont unanimement d'accord avec la nécessité de produire du lait en réduisant la dépendance envers les intrants extérieurs. Optimiser le pâturage, produire des fourrages de qualité et des concentrés sur la ferme est une voie d'avenir pour l'élevage laitier.

Des avantages multiples

La production de lait autonome à l'herbe répond aux attentes sociétales en termes philosophique (santé et bien-être animal), écologique (possibilité de se passer de pesticides et d'azote minéral, moins d'énergie pour l'élaboration et le transport d'intrants, séquestration de carbone des prairies, rôle positif pour la biodiversité,

préservation des paysages...) et de qualité nutritionnelle du lait. L'image du secteur laitier serait revalorisée par rapport aux diverses attaques dont il est actuellement la cible. L'adhésion des consommateurs est primordiale pour le secteur agricole, ce dernier ayant le pouvoir le plus important sur les filières (« c'est le citoyen qui achète et qui vote »).

Le lait à l'herbe est aussi intéressant pour l'économie de la ferme car il permet une meilleure indépendance face aux prix des intrants et réduit de manière substantielle les coûts en alimentation animale, et accessoirement en engrais, phytos, vétérinaire, carburant...

La qualité accrue du lait permet une meilleure valorisation auprès du consommateur ou lors de sa transformation (aptitude fromagère). Le développement de cette valorisation par des labels de qualité différenciée et/ou l'élaboration de produits à haute valeur ajoutée permettrait une meilleure rétribution



de la matière première pour les producteurs. Le circuit court sera certainement stimulé par des élevages répondant mieux aux attentes sociétales.

Enfin, l'augmentation de l'autonomie des fermes via la valorisation herbagère induit une réduction de la production laitière, compatible avec la nécessité de réduire les quantités de lait produites en Belgique (et en Europe). En effet, la surproduction actuelle de poudre de lait (200 %) induit une dépendance importante des laiteries envers les marchés mondiaux où les prix sont à la fois volatiles et peu rémunérateurs. L'Europe et la Belgique devraient réduire leur production laitière de 15 à 20 % afin de rétablir l'équilibre de leur production et éviter la dépendance envers l'export.



Les verts herbages de Haute-Ardenne, terreau idéal pour des élevages autonomes basés sur le pâturage

Des freins

Parmi les obstacles à la transition vers ce mode de production, il y a la surface disponible d'herbages et de terres cultivables pour les fourrages. Le passage au modèle autonome à l'herbe nécessite d'adapter la taille de troupeau à ces surfaces. Si certaines fermes possédant suffisamment de terres conserveront un troupeau permettant de fournir un volume « acceptable » de lait pour les laiteries, d'autres fermes travailleront avec des volumes réduits et devront nécessairement diversifier la valorisation de leur lait (transformation à la ferme ou via des PME fromagères) et éventuellement diversifier leurs activités sur la ferme (autres filières agricoles, tourisme, loisirs, etc.).

Le second obstacle touche aux connaissances : certains éleveurs devront réapprendre à optimiser leur gestion de l'herbe, tant la technique de pâturage que celle de la récolte de fourrages ou la culture de

céréales associées à des légumineuses pour le concentré. Comme les participants aux visites ont pu le constater, ces techniques sont très évoluées, nécessitent de la pratique et l'adaptation aux conditions de la ferme. La formation et l'encadrement agricoles devraient former les (futurs) agriculteurs à ces sciences.

La génétique des laitières doit également être prise en considération. La plupart des producteurs travaillant en système herbager optent pour des races plus rustiques, voire mixtes, leur permettant aussi une meilleure valorisation de la viande des veaux mâles et vaches de réforme. Ces races valorisent mieux l'herbe et résistent mieux aux maladies.

Enfin, le dernier obstacle, et non le moindre, est la situation économique de nombreuses fermes, endettées par des investissements dans de plus grandes étables, des robots de traite, etc. Etant donné les charges bancaires pesant sur leurs épaules, les producteurs peuvent difficilement changer de cap.

Des leviers

Au niveau de la formation et de l'encadrement agricole

La formation et l'encadrement agricoles doivent s'adapter à la transition vers un élevage autonome à l'herbe en donnant aux producteurs et futurs producteurs les bases nécessaires pour mener au mieux leurs stratégies en termes de pâturage, de production de fourrages et de concentrés sur la ferme. Il serait important de favoriser le conseil neutre, notamment en alimentation animale.

Création et suivi d'un réseau de fermes pilotes

Un réseau de fermes pilotes permet d'étudier les caractéristiques fines de la production de différentes fermes et de déceler les clés de succès à conseiller au sein du secteur agricole.

Favoriser la collaboration et le partage entre éleveurs au sujet de leurs pratiques

Il est important que les éleveurs laitiers puissent rentrer dans une dynamique d'apprentissage collectif, qu'ils puissent s'inspirer des expériences les uns des autres et découvrir les possibilités existant ailleurs, de manière à élargir le champ des possibles. Lors des visites de fermes organisées dans le cadre du présent projet, de nombreux éleveurs ont pu élargir leurs connaissances, s'inspirer d'un modèle voisin, tirer des



**Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon**



PARTIE 3—MODELE

Page 79

leçons par rapport à leurs pratiques. Des initiatives de ce genre devraient être favorisées.

Aides publiques

Des aides publiques pourraient être pensées afin d'aider les éleveurs à la transition vers un système autonome à l'herbe. Il faut noter que le verdissement de la PAC encourage déjà actuellement à utiliser des couverts (surfaces d'intérêt écologique) pouvant avoir une fonction alimentaire (cultures dérobées et cultures fixatrices d'azote). Par contre, le maintien des pâturages permanents pourrait réduire les possibilités de conversion de terres en cultures en rotation avec des prairies temporaires.



Céréales autoproduites à la ferme de Stée

Une meilleure valorisation du lait wallon

Du lait à qualité différenciée

En favorisant le développement de filières de qualité différenciée, il serait possible de mieux valoriser le lait produit de façon autonome et à l'herbe et de permettre une meilleure rémunération du producteur. Il convient de bien définir les critères de qualité différenciée en fonction des attentes de la société et des possibilités techniques (exemple : peut-on créer une filière laitière de races mixtes avec veau au pis – afin de contrer les critiques sur la séparation mère-veau pour le bien-être animal – et valorisation de la viande des taurillons ?).

Freins

Le lait de qualité différenciée doit avoir un parcours séparé des autres laits : transport, stockage, transformation, emballage... Ce qui nécessite l'adhésion d'une

ou plusieurs laiteries au projet, mais aussi la possibilité d'investir pour la création des infrastructures nécessaires au circuit séparé. Le projet FaireBel a montré les difficultés d'une nouvelle initiative à être prise en mains par le secteur laitier : la coopérative a dû se tourner vers une laiterie luxembourgeoise pour développer la filière, ce qui a été source de polémiques, voire de discrédit aux yeux de certains consommateurs.

Il est également nécessaire de bien définir les filières de qualité différenciée (cahier des charges) et qu'elles soient lisibles et distinctes entre elles. Devant la diversité des laits déjà disponibles sur le marché, il est important que le consommateur puisse comprendre facilement les caractéristiques des uns et des autres, pour y adhérer. Il faut donc éviter de démultiplier les initiatives.

Leviers

Des aides publiques pourraient être sollicitées afin de développer les filières à qualité différenciées : réflexion sur et conception du cahier des charges, de la promotion et investissement dans les infrastructures nécessaires. Si elles représentent un investissement important, ces aides permettraient de tracer la voie d'une amélioration du secteur laitier sur le long terme.

Le succès de ces filières dépendra de l'adhésion des consommateurs, il est dès lors indispensable de l'impliquer dans le processus de création de ces filières et de s'assurer de son soutien. Un système coopératif pourrait être une solution : le consommateur, en tant qu'actionnaire, pourrait aider au montage du projet et bénéficierait de tarifs réduits sur les produits pendant une période définie.

Stimuler la production fromagère

La Belgique étant déficitaire en production fromagère, une possibilité existe de développer ce secteur, moyennant une demande des consommateurs. La transformation fromagère peut être réalisée à différentes échelles : à la ferme, dans des PME éventuellement en coopératives ou dans des infrastructures de plus grand format liées aux laiteries. Le fromage étant un produit à haute valeur ajoutée, sa fabrication permettrait de dégager une meilleure valorisation de la matière première.

Si le circuit court connaît un bon développement en Wallonie avec 480 producteurs fermiers en octobre



2016, le circuit long, concernant 97 % en volume du lait, ne doit être oublié. Il apporte une solution de valorisation du lait pour des éleveurs ne souhaitant pas transformer leur lait, car ne l'oublions pas, la transformation demande des compétences et du temps. Des fromageries travaillant le lait des producteurs à une plus grande échelle sont, dès lors, nécessaires.

La création d'une fromagerie valorisant le lait wallon produit en autonomie à l'herbe pourrait être réalisée sous la forme d'une coopérative rassemblant les citoyens, les producteurs, les transformateurs et les distributeurs. En effet, une relation de confiance doit être établie entre tous les maillons de la filière. La représentation active des producteurs et des consommateurs devrait être gage d'une rémunération équitable des éleveurs, principal problème du circuit long actuel. La coopérative doit être bien pensée afin d'être efficace. L'encart des pages 82-83 reprend différentes pistes pour améliorer le fonctionnement des coopératives.

La Fromagerie du Baisroû transforme environ 300.000 litres de lait par an, en employant quatre unités de travail. La Fromagerie du Gros Chêne transforme 200.000 litres de lait de vache par an sur un total de 600.000 litres de lait (y compris chèvre et brebis) et emploie 6 équivalents temps plein et un gérant. Ces volumes sont faibles si on les compare aux livraisons moyennes de lait par an et par ferme (450.000 litres de lait), mais la plus-value apportée par la transformation fait en sorte que la valorisation d'une petite fraction de lait produite par ferme est nécessaire pour en améliorer de manière marquée le revenu.

Freins & leviers

L'un des principaux freins est l'investissement dans les infrastructures. A l'échelle de la ferme, les investissements peuvent être relativement légers si la transformation se fait sur de faibles volumes (cf. exemple de la ferme de Neubempt et son container de transformation). A l'autre opposé, le développement d'une unité de transformation fromagère liée à une laiterie représente un investissement de base plus important. Les laiteries étant pour la plupart en difficultés à l'égard du marché, l'investissement dans un nouvel outil est difficile. Une aide publique pourrait apporter un soutien à l'investissement, tant à l'échelle de la ferme qu'à celle des PME et des laiteries. Ici aussi,



l'engagement des citoyens sous forme de parts de coopératives pourrait être intéressant pour les initiatives de taille modérée (fromagerie à la ferme, PME).

Etant donné le manque récurrent de fromages wallons dans les rayons des crèmeries lors des campagnes de promotion de l'APAQ-W, il pourrait être intéressant de réaffecter de manière temporaire (un an ou deux ans) une partie du financement de la promotion, à la fois lié aux cotisations des éleveurs et aux aides publiques, vers la mise sur pieds de structures de transformation sous forme de PME, idéalement coopératives. En effet, le budget annuel s'élevant annuellement à environ 1-1,5 millions d'euros permettrait cet investissement. A titre d'exemple, la fromagerie coopérative du Gros Chêne représente un investissement d'environ 600.000 euros et celle du Baisroû, environ 500.000 euros.

Un autre frein soulevé par les producteurs est la difficulté d'engager du personnel pour développer la diversification, étant donné les coûts salariaux. Des mesures pourraient être prises afin de favoriser l'emploi dans les structures agricoles.



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 3—MODELE

Page 81

Encart : Potentialités et difficultés des laiteries coopératives et pistes d'améliorations

Cet encart est issu du travail de recherches de Florence Haumann, étudiante en master en Sciences de la population et du développement à l'Université Libre de Bruxelles, stagiaire à Nature & Progrès en septembre-octobre 2016.

Principes de base d'une coopérative

Les coopératives sont nées au milieu du 19^{ème} siècle avec une première initiative regroupant des tisserands anglais en 1844 et énonçant les principes de Rochdale.

En 1895, la Déclaration sur l'identité coopérative est formulée par l'Alliance Coopérative Internationale. Celle-ci définit la coopérative comme étant « *une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement* ».

Cette Déclaration énumère également une série de valeurs fondamentales des coopératives : « *la prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles, la démocratie, l'égalité, l'équité, la solidarité, l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme* ».

Afin de mettre en pratique ces valeurs, 7 principes coopératifs sont repris dans cette Déclaration et constituent de véritables lignes directrices :

- 1) Adhésion volontaire et ouverte à tous
- 2) Pouvoir démocratique exercé par les membres
- 3) Participation économique des membres
- 4) Autonomie et indépendance
- 5) Éducation, formation et information
- 6) Coopération entre les coopératives
- 7) Engagement envers la communauté

Un agrément pour limiter les dérives

En Belgique, suite à la création de coopératives ne respectant pas les principes fondamentaux mais profitant des facilités liées à ce statut, le Conseil National de la Coopération (CNC) vit le jour en 1955 avec la mission de préserver l'idéal coopératif via un agrément. Les sociétés coopératives peuvent

obtenir cet agrément auprès du Ministre en charge de l'Economie pour devenir membre du CNC si elles répondent aux conditions d'agrément (Arrêté royal du 8 janvier 1962) et respectent les valeurs et principes coopératifs émis par l'Alliance Coopérative Internationale.

Opportunités potentielles des coopératives laitières

Le regroupement de producteurs au sein de laiteries coopératives présente de nombreux avantages potentiels :

- La garantie de la collecte du lait chez le producteur et de sa valorisation ;
- Le maintien de l'autonomie de décision des producteurs sur la stratégie de valorisation du lait ;
- Un poids plus important dans les négociations étant donné le volume de lait concerné.

Difficultés rencontrées

Si les coopératives laitières sont majoritaires en Wallonie, il apparaît que la plupart de ces dernières rencontrent des problèmes de fonctionnement qui mettent entre parenthèses certains des avantages potentiels de leur existence. La rencontre de différents acteurs des coopératives (producteurs coopérateurs, responsables de laiteries coopératives, partenaires, agences-conseil et organismes de soutien aux producteurs, etc.—voir liste à la fin de l'encart) met en évidence une série de points faibles.

1) Les producteurs ne sont plus ou ne se sentent plus maîtres de leur laiterie coopérative

Taille de la laiterie. De nombreux coopérateurs font part de leur sentiment de perte de contrôle face au fonctionnement de la laiterie. En effet, suite aux regroupements de structures, certaines laiteries regroupent un nombre tellement important de coopérateurs que leur voix semble noyée. Nombreux sont donc les producteurs qui se désinvestissent, ne participant plus aux assemblées générales et ne s'impliquant plus dans le développement de la laiterie. Seule une petite partie des actionnaires non représentative prend alors les décisions.

Management externe. La gestion de la coopérative est généralement déléguée à une personne extérieure, par exemple, un directeur financier. La vision d'une



personne du monde de l'économie et de l'industrie ne correspond pas toujours à celle des producteurs. Si le management par un professionnel de l'économie est positif pour le développement de stratégies de marché, l'intérêt des producteurs pourrait ne pas être suffisamment pris en compte s'il y a un manque d'implication de ces derniers dans l'assemblée générale.

Manque de transparence. La problématique de la transparence est également mise en avant. Certains coopérateurs de laiteries estiment ne pas disposer des informations complètes et nécessaires à leur implication dans la gestion de la laiterie. Des activités sont parfois externalisées dans des sociétés dont la coopérative est actionnaire mais dont les comptes et activités restent confidentiels et donc inaccessibles aux coopérateurs de la laiterie.

2) Les actionnaires présentent des divergences d'intérêt

Actionnaires non producteurs. Certaines coopératives comptent parmi leurs actionnaires des producteurs ayant cessé leurs activités, soit suite à l'abandon de l'activité agricole, soit suite à la pension. Ces derniers pourraient dès lors présenter des divergences d'intérêts avec les producteurs actionnaires : la volonté de faire fructifier leur placement financier pourrait être plus importante que celle d'assurer une rétribution correcte aux éleveurs.

3) Les producteurs ne se sentent pas valorisés dans leur appartenance à la coopérative

Reconnaissance et identité. Des éleveurs ont également fait part du manque de lien entre producteur, laiterie et produit fini. Ils souhaitent que le consommateur soit informé de l'origine des produits laitiers via l'identification de la laiterie sur l'emballage et via une identification des producteurs coopérateurs sur le site internet de la laiterie.

Recommandations

Encadrement pour la création et le maintien de la dynamique des coopératives. Les statuts et règlement d'ordre intérieur des laiteries coopératives doivent être élaborés de manière à favoriser, notamment dans le cas de grandes structures, la participation des membres dans la gestion et garantir le pouvoir démocratique des coopérateurs. Un encadrement lors de la création des coopératives est indispensable pour

mettre en place des bases solides et acceptées de tous, permettant la bonne participation des coopérateurs. Cet encadrement devrait être ensuite poursuivi afin de maintenir une dynamique au sein des coopérateurs pour les encourager à prendre part aux processus décisionnels.

Participation des citoyens. Une ouverture de la coopérative aux citoyens est une possibilité intéressante car elle permettrait de mieux impliquer le consommateur dans les stratégies de valorisation du lait. La meilleure transparence du fonctionnement des laiteries pourrait rétablir une certaine confiance, et l'opinion des consommateurs concernant les débouchés est importante (types de produits, mode de transformation...). Cette participation permettrait de rétablir une meilleure connexion entre l'amont et l'aval de la filière, et participerait à diriger les laiteries vers la fabrication de produits finis et destinés au marché local, plus rémunérateur. Enfin, le citoyen peut également être un partenaire financier intéressant pour l'investissement dans des outils de transformation.

Note : personnes interviewées et personnes ressources dans le cadre du travail de F. Haumann.

- Mme Catherine Bauraind, chargée de mission du secteur Bovins Laitiers au sein de Socopro
- Mme Sorina Ciucu, conseillère au sein d'une agence Crédal
- M. Daniel Collienne, coopérateur de Biolait et Président du GT Bio de la FWA
- M. Pierre Gillet, agent relation-ferme pour la province du Luxembourg à la LDA
- M. Marc André Henin, Vice-Président de l'UNAB
- M. Dominique Jacques, Président de l'UNAB et coopérateur de la LDA (ex-coopérateur de Biomelk-Biolait)
- M. Christophe Kevelaer, responsable du développement de la branche francophone et accompagnateur de projets chez Coopburo
- Mme Marylène Lamberty, coopératrice et membre du CA de Biomelk-Biolait
- M. Pierre Lecomte, gestionnaire de développement et consultant interne de la Fromagerie de Vielsalm



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 3—MODELE

Page 83

- *M. Thiago Nyssens, chargé de mission Agriculture Biologique au sein de Socopro*
- *M. Christian Pauly, coopérateur de Fairebel et administrateur du MIG (ex-coopérateur de la LDA)*
- *M. Pierre-Yves Piret, responsable de la filière biologique et d'élevage porcin de la SCAR*
- *M. Erwin Schopges, chef de commercialisation de FaireBel et administrateur du MIG*
- *M. Stéphane Winandy, référent circuits court au sein de DiversiFerm*
- *Mme Sylvie Annet, chargée de mission et développement de filières au sein de Biowallonie*
- *M. Walter Beernaerts, coopérateur de la LDA*
- *Mme Françoise Bodson, chargée de projet Durabilité chez Wagralim*
- *Mme Coline Compère, documentaliste du CIRIEC*
- *M. Jacques Defourny, Directeur du Centre d'Economie Sociale*
- *Mme Véronique De Herde, assistante de recherche à l'UCL*
- *Mme Barbara Garbarczyk, chargée de projets et M. Jean-Marc Zanatta, conseiller en entreprise sociale à la Saw-B*
- *Mme Béatrice Godaert, assistante de direction chez Febecoop*
- *M. Alain Masure, Directeur du service d'Etudes de la FWA*
- *M. Christophe Meyer, attaché juriste au SPF Economie*
- *M. Lou Plateau, chercheur au Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Environnement*

Consolider le circuit court

La demande est là !

Le circuit court est souvent vu comme un marché de niche, étant donné les faibles volumes concernés (3 % de la production laitière belge). Pourtant, il est apparu des visites réalisées chez des producteurs fermiers que la demande est présente, et qu'il existe un réel potentiel pour le développement de la vente directe ou via des canaux de distribution courts en Wallonie. Tous les producteurs fermiers visités ont un projet d'agrandissement en vue de répondre à cette demande et sont ouverts à l'installation de projets similaires en Wallonie.

Freins & leviers

Le principal frein au circuit court est le manque d'organisation de ces filières d'un point de vue logistique. En effet, si le consommateur est prêt à consommer local, il n'a pas toujours l'envie ou la possibilité de faire ses courses dans les fermes. Des canaux logistiques sont nécessaires pour atteindre les villes où se trouvent beaucoup de consommateurs en réflexion, prêts à changer leur alimentation. Développer des magasins partagés, des groupements d'achats communs, des plateformes de vente en ligne afin de répondre aux besoins des consommateurs est un défi pour les années à venir.



Vente directe à la ferme de Moranfayt



Deux enjeux majeurs : impliquer le citoyen et favoriser la coopération !

Le succès de la relocalisation de la production et de la meilleure valorisation des produits laitiers dans des filières de haute qualité dépend de deux enjeux critiques : impliquer le citoyen consommateur et favoriser la coopération entre producteurs et avec d'autres maillons du secteur laitier.

Impliquer le citoyen consommateur

Le citoyen est capable de mettre beaucoup d'énergie dans la défense de valeurs dans lesquelles il croit, et donc, dans la défense d'un modèle agricole correspondant à ses attentes. Il a un rôle-clé à travers les pressions qu'il peut exercer pour favoriser l'émergence de nouvelles pratiques. Le citoyen est également capable d'écoute et peut mieux comprendre les difficultés et contraintes de l'élevage laitier si elles lui sont expliquées. Sa collaboration, mieux, **son partenariat est indispensable pour repenser le modèle agricole de demain.**

Favoriser la coopération

De nombreuses initiatives ne peuvent voir le jour sans une meilleure coopération entre les différents maillons de la filière, et entre les producteurs laitiers entre eux. Créer des coopératives dans le but de mutualiser les outils de production, de développer une filière de qualité différenciée, de reprendre en mains la valorisation des produits, d'installer un fromager...

Nombreuses sont les opportunités existantes pour améliorer le secteur laitier mais nécessitant la construction collective. L'échec de nombreuses initiatives démontre les difficultés de monter des projets coopératifs. Ce sujet a fait l'objet d'un travail de stage par Florence Haumann, étudiante à l'ULB, dont les résultats sont présentés dans l'encart des pages 82-83.



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



PARTIE 3—MODELE

Page 85



Conclusions et perspectives

Aujourd'hui, l'éleveur laitier est cadencé dans un modèle agricole sur lequel il n'a pas ou peu de maîtrise. Ce modèle, s'il fait l'objet de toutes les critiques, persévère, animé par les politiques de marché et les règles économiques. « Même si le modèle agricole productiviste est actuellement questionné par la société et présente certaines failles au niveau environnemental, économique et social, la situation de verrouillage caractérisant le secteur laitier contribue à expliquer la place toujours aussi importante donnée à ce modèle au niveau industriel, institutionnel et politique » (T. Lebacqz, 2015).

Citoyens et éleveurs ont convenu qu'il était temps de penser le changement plutôt que de changer le pansement.

Si les résultats de cette étude doivent se résumer à un mot, ce serait l'« autonomie ». Balancés par une politique économique européenne dans laquelle ils ne croient plus, producteurs et consommateurs souhaitent reprendre en mains leurs filières alimentaires, en les relocalisant, en améliorant les conditions de production, en favorisant la valorisation du lait, en reconnectant amont et aval de la chaîne alimentaire dans des filières plus courtes et plus solidaires.

Ces démarches, parfois considérées comme des niches, montrent aujourd'hui un potentiel important mais méconnu. Les visites de producteurs laitiers autonomes et de fromageries coopératives ont démontré les possibilités alternatives infinies existant en marge du circuit conventionnel. Ces possibilités répondent aux situations diverses des producteurs et aux attentes multiples des consommateurs.

La Wallonie offre un terreau idéal pour le développement de filières laitières autonomes. Elle possède en effet des herbages de qualité et une technicité

importante avec l'existence de centres de formation, de recherche et d'encadrement reconnus. De nombreux producteurs et artisans ont mis en place des modèles innovants, source d'inspiration pour le secteur laitier. Les consommateurs sont demandeurs de produits de qualité et aujourd'hui, le secteur fromager wallon présente de réelles opportunités de développement.

Les problématiques touchant le secteur laitier peuvent être étendues à d'autres filières en difficultés. La mondialisation des échanges et la mise en concurrence des agricultures mettent en danger les fermes familiales travaillant sur la qualité de leurs produits.

L'agriculture wallonne est confrontée à deux enjeux majeurs pour l'avenir : impliquer les citoyens consommateurs en tant que partenaires de développement et favoriser la collaboration des producteurs et consommateurs au sein de coopératives permettant de développer les outils de relocalisation des filières. Dans ces perspectives, le projet « Echangeons sur notre agriculture » de Nature & Progrès se veut être un acteur de rapprochement entre citoyens et producteurs afin de repenser ensemble l'avenir de notre agriculture, de notre alimentation.



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



CONCLUSIONS

Page 87



Bibliographie

Livres, articles et rapports

ANONYME. 2003. « 6.3 L'industrie laitière et des corps gras en Wallonie – Synthèse » Rapport, 108 pp. https://ipv.nettools.be/media/docs/Meer_over_voedingsindustrie/6_3_lait_lowres.pdf

Bauraind C. 2012. « Aperçu des circuits courts dans la filière laitière wallonne ». Communication lors du Carrefour des productions animales organisé par le CRAW et GxABT. http://www.gembloux.ulg.ac.be/zt/Manifestation/PDF/Carrefour%202012/Poster/Texte_Poster12.pdf

BCZ-CBL. 2016. « Rapport annuel 2016 – Année d'activité 2015 ». Rapport, 59pp. http://www.bcz-cbl.be/www/images/stories/pdf/public/Menus_website_FR/4_Assemblee_Annuelle/2016/JAARVERSLAG%202016_FR_DEF.pdf

FAO. 2009 « Comment nourrir le monde en 2050 ? » Rapport, 29 pp. http://www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/docs/Issues_papers/Issues_papers_FR/Comment_nourrir_le_monde_en_2050.pdf

Feyereisen M. 2013. « FaiRebel : lait au projet équitable. Analyse du réseau socio-technique d'une innovation pour une transition à deux échelles ». Mémoire de fin d'études, 96pp. + annexes. <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/155816>

Jürgens K. 2015. « Combien coûte la production de lait ? 4ième partie : Les coûts de production laitière en Belgique. Edition 1 : de 2004 à 2014 ». Rapport, 23pp. http://www.europeanmilkboard.org/fileadmin/Dokumente/Press_Release/EMB-allgemein/2015/Etude_couts_de_production_Belgique_rapport_FR.pdf

Lebacqz T. 2015. « La durabilité des exploitations laitières en Wallonie. Analyse de la diversité et des

voies de transition ». Thèse, 307pp. + annexes. http://www.philagri.net/wp-content/uploads/2015/03/TL_redaction_these_20150302.pdf

Maquet P. 2012. « Analyse de la filière laitière active en Wallonie ». Rapport, 2014 pp. <http://www.yumpu.com/fr/document/view/17228971/analyse-de-la-filiere-laitiere-active-en-wallonie-filiere-lait-et-4>

Nature & Progrès Belgique. 2010. « Agriculture biologique et changements climatiques. Bonnes pratiques agricoles permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre au niveau de l'exploitation agricole : étude de cas autour de la ferme Raucq ». Dossier, 19pp. <https://natproconsommateurs.files.wordpress.com/2016/06/etude-raucq.pdf>

Saldari C. 1978. « Le secteur laitier en Belgique », Courrier hebdomadaire du CRISP 11 n° 796-797, p. 1-45. <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-1978-11-page-1.htm>

SPF Economie. 2014. Mise à jour de l'étude sur la filière laitière – Juillet 2014. Observatoire des prix ». Rapport, 63pp. + annexes. http://economie.fgov.be/fr/modules/publications/analyses_etudes/mise_a_jour_de_l_etude_sur_la_filiere_laitiere.jsp

SPW. 2016. « Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2014-2015 ». 76pp. + annexes. http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/IMG/pdf/rapport-2014-economie-agricole-wallone.pdf

Tandel E. 1891. « Les communes luxembourgeoises », Tome IV, p. 609-610.

Vignau-Loustau L. et Huyghe C. 2008. « Stratégies fourragères ». Editions France Agricole. 336pp. <https://books.google.be/books/about/Strat%C3>

A9gies_fourrag%C3%A8res.html?
id=tpNdlEt4hhUC&redir_esc=y

Articles de presse

Teret C. 2009. « Un enjeu agricole... et de société ! »,
Monde qui bouge. [http://www.mondequibouge.be/
index.php/2009/12/crise-laitiere-un-enjeu-agricole-et-
de-societe/](http://www.mondequibouge.be/index.php/2009/12/crise-laitiere-un-enjeu-agricole-et-de-societe/)

Sites internet

Portail de la Commission Européenne, Agriculture et
développement rural : [http://ec.europa.eu/
agriculture/index_fr.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/index_fr.htm)

Portail de l'Agriculture wallonne : [http://
agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/](http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/)

Portail de l'AFSCA, producteurs fermiers : [http://
www.favv-afsca.be/bo-documents/
inter_NombreProducteursFermiers.PDF](http://www.favv-afsca.be/bo-documents/inter_NombreProducteursFermiers.PDF)

Site internet de la QFL (Qualité Filière Lait) : [http://
www.qfl.be/home_fr.phtml](http://www.qfl.be/home_fr.phtml)

Site internet de la Filière lait en France : [www.maison-
du-lait.com](http://www.maison-du-lait.com)

Sites internet de laiteries :

Laiterie des Ardennes : <http://www.lda-coop.be/>

Milcobel : <http://www.milcobel.be/fr>

SPF Economie

Bilans d'approvisionnement 2000-2015 : [http://
statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/
economie/agriculture_-
_bilans_d_approvisionnement.jsp](http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/economie/agriculture_-_bilans_d_approvisionnement.jsp)

Production laitière moyenne par vache 2007-2015 :
[http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/
statistiques/economie/downloads/
production_laitiere_moyenne_par_vache_2007-
2015.jsp](http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/economie/downloads/production_laitiere_moyenne_par_vache_2007-2015.jsp)

Site internet de l'European Milk Board : [http://
www.europeanmilkboard.org/fr/home.html](http://www.europeanmilkboard.org/fr/home.html)

Cellule Info Lait : <http://www.celluleinfolait.be/>

Observatoire Français des prix et des marges : [https://
observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/Pages/
default.aspx](https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/Pages/default.aspx)





Annexes

1. Sondage : Quelles solutions d'avenir pour le lait wallon ?

Ce sondage est réalisé dans le cadre du projet "Echangeons sur notre agriculture" de Nature & Progrès Belgique. Il a pour objectif de récolter des avis sur différentes pistes de solutions potentielles pour l'avenir du secteur laitier wallon dans le contexte actuel de successions de crises et d'ouverture des marchés.

Vos avis feront l'objet d'un compte-rendu qui sera disponible sur le site www.agriculture-natpro.be. Ils nous permettront d'approfondir certaines pistes et alimenteront des tables-rondes prévues sur le sujet en été et en automne 2016. Si vous nous communiquez votre e-mail, nous vous tiendrons informés des suites du dossier.

Nous vous remercions à l'avance pour votre participation à ces réflexions.

A propos de vous...

Votre nom (facultatif)

Votre e-mail (facultatif)

Vous êtes... (citoyen consommateur / éleveur laitier / agriculteur non laitier / autre)

Pourquoi trouvez-vous important de soutenir l'élevage laitier en Wallonie ?

Nous vous proposons de parcourir ensemble 9 pistes de solutions pour l'avenir du secteur laitier. Nous tenterons ensuite de définir les priorités et les moyens d'action pour concrétiser ces pistes. Merci pour votre participation !

Augmenter les rentrées financières de la ferme

Les rentrées financières de la ferme sont à la fois le prix perçu pour les productions agricoles et les aides publiques.

Solution 1 : Réduire l'offre de lait

Selon les lois économiques, il est possible d'obtenir un meilleur prix des produits en équilibrant offre et demande. La surproduction actuelle fait baisser le prix du lait. Un levier est de réduire l'offre de lait en régulant soit la production (1.1), soit les marchés (1.2).

1.1. Faut-il réguler les productions afin de limiter l'offre de lait ? A quelle échelle : wallonne, européenne, mondiale ? Comment convaincre ou y obliger les producteurs ? Faut-il rétablir des quotas ?

1.2. La libéralisation et les accords de libre-échange, en plein boom, accroissent le commerce mondial. Du lait des Etats-Unis ou d'Uruguay rejoindront le lait local sur nos marchés déjà saturés. Faut-il réguler les marchés, sortir l'alimentation des accords de libre-échange ?

Solution 2 : Augmenter la demande de produits laitiers

Selon les lois économiques, augmenter la demande de lait par rapport à l'offre permet de rehausser les prix. La consommation locale peut être visée (2.1) ou la consommation dans des régions plus lointaines (2.2)

2.1. Faut-il attendre du citoyen wallon une augmentation de la consommation de lait ? Une meilleure communication sur le lait permettra-t-elle d'enrayer le déclin de la consommation en Belgique ou en Europe ?

2.2. Faut-il chercher ailleurs dans le monde un marché d'exportation, là où les analystes prévoient une poussée démographique associée à des besoins

alimentaires croissants dans les prochaines années (Chine, Afrique...) ?

Comment être sûrs de remporter les marchés et de les conserver de manière durable malgré les crises et embargos politiques ? Ne risque-t-on pas de porter atteinte au développement agricole de ces régions ? Pourrions-nous lutter contre la faim dans ces régions en fournissant des aliments accessibles aux populations ?

Solution 3 : Maîtrise de la commercialisation

La plus-value sur les produits agricoles est réalisée au niveau de la transformation et de la distribution (vente) des produits. Une meilleure maîtrise de la commercialisation permet au producteur de recevoir un prix correct pour son lait. Deux types de commercialisation sont considérés : (3.1) le circuit long via la grande et moyenne distribution et (3.2) le circuit court.

3.1. Les producteurs de lait sont en position de faiblesse pour négocier le prix de leur lait aux laiteries, industries et grandes surfaces. Peut-on renforcer leur pouvoir de négociation face aux distributeurs et industries ?

Une concertation de la chaîne a permis en 2015 d'obtenir des grandes surfaces une augmentation du prix du lait dont la marge est répercutée sur l'éleveur laitier. Néanmoins, selon les règles sur la concurrence de l'OMC, de tels accords ne peuvent durer dans le temps. Par contre, les éleveurs peuvent se grouper en organisations de producteurs.

3.2. Réduire le nombre d'intermédiaires permet de supprimer les marges dont bénéficient ces différents maillons entre producteur et consommateur et de dégager un meilleur prix à l'éleveur. La vente directe est-elle une solution pour le secteur laitier ? La vente via des coopératives peut-elle être une alternative pour ceux qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas se lancer dans la transformation et la vente à la ferme ?

Peut-on envisager la création de petites coopératives non-soumises aux pressions des marchés comme le sont devenues les laiteries transformées en mégas-structures où le rôle du coopérateur est minimisé ?

Solution 4 : Du lait à plus-value

Est-il possible de créer une plus-value sur le lait wallon, d'avoir un argument permettant de le vendre à

un meilleur prix au consommateur ?

Exemple : garantie d'un revenu équitable au producteur (ex : Fairebel), valoriser le caractère local sur une petite zone (AOP/IGP ?), lait de qualité différenciée (bio, plus-value nutritionnelle, plus-value environnementale, lait « tout herbe »...).

Solution 5 : Réappropriation de la transformation

La plus-value se situe au niveau de la transformation du lait en yaourts, beurre, crème et surtout en fromages. Plusieurs possibilités existent pour que les producteurs laitiers se réapproprient la plus-value liée à la transformation : transformation à la ferme dans le cadre familial ou grâce à l'entrée d'un associé, ou encore, création de fromageries coopératives de taille raisonnable (PME) valorisant le lait de fermes voisines dans une relation de partenariat fiable. Cette dernière voie n'oblige pas l'éleveur à envisager lui-même de prendre en charge la transformation et la vente.

Développer les fromageries à la ferme et les fromageries coopératives, une solution pour les éleveurs wallons ?

Solution 6 : Des aides publiques

Les aides publiques (PAC, aides lors de crises, prix d'intervention...) aident les éleveurs à obtenir une rentrée financière de leur activité.

Faut-il revaloriser le montant des aides agricoles, augmenter les aides financières pour le secteur laitier ?

Réduire les coûts de production

Pour de mêmes rentrées financières, réduire les coûts de production permet de dégager une meilleure rentabilité de l'activité agricole.

Solution 7 : Réduire les intrants, augmenter l'autonomie des fermes

Une optimisation du pâturage et la production des céréales à la ferme permettent une meilleure autonomie et réduisent drastiquement les coûts liés à l'alimentation du troupeau. Maximiser les effets des légumineuses apportant de l'azote aux prairies et gérer au mieux les engrais de ferme (fumier-compost) permet de réduire les coûts liés aux fertilisants. Préférer le pâturage aux bêtes nourries toute l'année à l'étable réduit les coûts et la perte de temps liée à la distribution de l'aliment et à l'évacuation des



effluents.

Faut-il augmenter les moyens de la recherche pour diffuser les techniques innovantes auprès des éleveurs ? Comment parvenir à un changement des habitudes de travail ?

Solution 8 : Coopération - mutualisation des moyens de travail

Le matériel pèse lourd dans le budget d'une ferme. Celui-ci, s'il est indispensable, n'est parfois utilisé que quelques jours par an.

Faut-il favoriser la mutualisation des outils de travail et de transformation chez les producteurs ?

Solution 9 : Accès à la terre

L'accès à la terre est devenu difficile dans notre région. Les ventes de terres sont rares ainsi que les opportunités de location. Les prix d'envolent...

Faut-il mettre en oeuvre des moyens permettant de favoriser l'accès à la terre des agriculteurs et éleveurs ? Lesquels ?

Conclusions : identifions les pistes prioritaires !

Évaluez ci-dessous les pistes proposées dans ce sondage.

Voyez-vous d'autres pistes permettant de soutenir les éleveurs laitiers wallons ? Expliquez-les

Quels moyens d'action ?

Les pistes proposées dépendent des politiques, des citoyens et/ou des éleveurs. Comment peut-on agir sur le politique pour contrer l'orientation ultra-libéraliste et l'évolution des marchés ? Quel est le pouvoir du citoyen et des éleveurs face à l'Europe ?

Selon vous, que peut faire le consommateur pour soutenir les éleveurs laitiers ? Comment sensibiliser les autres citoyens ?

Pensez-vous que les éleveurs et citoyens puissent s'unir pour donner un meilleur avenir au secteur laitier ? De quelle manière ? Quelles initiatives mettre en place ou promouvoir ?

Du 4 au 16 juin, nous organisons 9 visites de fermes et de fromageries coopératives dans le but d'étudier la réappropriation de la production (autonomie), de la transformation et de la commercialisation du lait. Infos et inscriptions sur www.agriculture-natpro.be

Merci pour votre participation ! N'oubliez pas de cliquer sur "submit" pour valider.



**Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon**



ANNEXES

Page 95

2. Comptes rendus des visites de fermes et fromageries en autonomie

Visite de la Ferme de Moranfayt (Bernard & Sylvia Brouckaert), le 04 juin 2016

La ferme de Moranfayt est en agriculture biologique depuis les années septante. Bernard est véritablement « né dans la bio », et c'est en 1999 qu'il reprend le flambeau avec son épouse Sylvia. La ferme comprend la culture de pommes de terre sur environ dix hectares, la culture de blé panifiable sur trois hectares tandis que les septante hectares restants sont consacrés à l'élevage de vaches laitières. Bernard et Sylvia misent sur la vente directe pour une grande partie de leurs pommes de terre et pour 90 % de leur lait qui est transformé en beurre et fromages à la ferme.

L'élevage compte quatre-vingts vaches laitières issues de croisements : bleue mixte, pie rouge, pie noire, normande, brun suisse... La diversité est au menu ! Nous rencontrons la doyenne qui s'apprête à vêler du haut de ses quatorze ans. Bernard nous explique qu'il ne recherche pas la production de lait maximale mais un lait de qualité indispensable pour développer un beurre et des fromages de caractère. Ses vaches donnent donc quatre milles à cinq milles litres de lait par lactation.

Pour nourrir son troupeau, Bernard cultive dix hectares de céréales en mélange (triticale – avoine – pois ou orge – avoine – pois). Le pois, légumineuses, enrichit le sol en azote via ses mycorhizes et est une excellente source de protéines dans la ration. La ferme compte dix-huit hectares de prairies permanentes destinées au pâturage et une trentaine d'hectares de prairies temporaires où sont semés des mélanges de luzerne – trèfle – dactyle – fléole – fétuque fournissant un fourrage riche et constituant un élément important dans la rotation des cultures. La ferme produit donc l'entièreté de l'alimentation du bétail. Exceptionnellement, Bernard complète la ration avec un peu de tourteau de lin bio. Il tente la culture de féveroles cette année sur un hectare.

La ferme a toujours proposé du beurre en vente directe, et le fromage « Moranfayt nature » a été

conçu dans les années 1980. Lors de la reprise de la ferme en 1999, la moitié du lait était transformée et vendue en direct, l'autre moitié partait à la laiterie. Aujourd'hui, la totalité du lait est transformée hormis les excédents de production en mai-juin-juillet, soit environ 10 % du lait, repris sous forme de lait entier ou écrémé par la Laiterie des Ardennes. Les produits laitiers proposés sont le beurre, le lait battu, entier ou écrémé, des fromages au lait entier, écrémé ou battu et du brie frais, le petit berni (camembert) et des yaourts. Si le prix du lait bio en laiterie est actuellement rémunérateur, autant que la transformation et la vente directe, Bernard et Sylvia souhaitent garder leur indépendance.

La vente des produits laitiers se fait sur place à la ferme dans le magasin ou via un distributeur de fromages accessible en permanence devant la ferme. Les produits sont également disponibles via la Ruche qui dit oui et des groupements d'achats locaux. Une seule grande surface vend le beurre de la ferme, mais Bernard et Sylvia ne comptent pas sur ce mode de distribution envers lequel ils sont prudents. En ce qui concerne les pommes de terre, un tiers de la récolte est réservée à la clientèle de la ferme tandis que le reste est vendu à Lutosa pour la confection de frites bio. Les variétés cultivées sont les Charlotte, Désirée et Agria. Le blé est moulu au Moulin de Moulbaix puis est revendu sous forme de farine à la clientèle de la ferme mais aussi à un boulanger bio local, la Boulangerie Backx à Ellezelles.

La ferme est un bel exemple de diversification et d'autonomie tant dans la production que dans la transformation et la vente des produits. Elle fait vivre Bernard et sa famille mais permet également la rémunération de deux ouvriers, l'un donnant un coup de pouce dans l'élevage et l'autre à la fromagerie et pour la vente des produits. C'est un réel avantage pour la qualité de vie de la famille. La ferme rencontre beaucoup de succès auprès des consommateurs, si bien que les possibilités de développement sont bien présentes, et les projets aussi ! Agrandir le magasin, créer un nouvel atelier de transformation plus spacieux et de meilleure capacité, développer aussi la production de crèmes glacées... Augmenter la superficie de la ferme est difficile, ce qui limite le nombre de vaches laitières. Bernard aurait souhaité transformer le lait d'autres producteurs, mais monter une coopérative durable n'est pas facile. Il faut trouver des partenaires fiables travaillant de manière similaire



notamment au niveau de l'alimentation des vaches, paramètres cruciaux pour la qualité du produit fini. De plus, les contrats liant les éleveurs à leur laiterie laissent peu d'opportunités d'en transformer une partie via une coopérative extérieure. Faire de la fromagerie de Moranfayt un atelier partagé est peut-être possible mais quelles seraient les conséquences d'un contrôle afsca positif sur tous les coopérateurs ? Des questions auxquelles nous tenterons de trouver des réponses !



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



ANNEXES

Page 97

Visite de la Ferme du Moulin (Daniel et Nathalie Dubois), le 04 juin 2016

C'est en 1993 que Dany reprend la ferme familiale comportant 30 hectares près de Chièvres, dans le Hainaut. Si auparavant, une telle surface suffisait à fournir un revenu décent à une famille, la mutation de l'agriculture laissait peu d'espoir de pouvoir encore vivre de cette activité, à moins d'agrandir, chose difficile étant donné la pression sur les terres dans cette région de culture intensive. Vétérinaire, Dany préservait le patrimoine familial en pratiquant une agriculture « à titre de hobby ». Pourtant, suite à des problèmes de santé et voyant les éleveurs laitiers voisins arrêter, Dany décide de revoir le fonctionnement de sa ferme en développant la vente directe, en multipliant les produits proposés au consommateur et aussi en repensant l'autonomie de ses élevages. Il passe en agriculture biologique en 2007. Aujourd'hui, sur quatre-vingts hectares, Dany et sa famille peuvent vivre de leur activité à la ferme sans devoir compter sur une autre source de revenus.

La ferme du Moulin comprend un élevage laitier d'une soixantaine de vaches Jersey, un élevage allaitant d'une trentaine de Salers ainsi que des porcs, volailles, lapins et autres petits élevages destinés à la vente directe de viande. Les races choisies sont rustiques. La Jersey est une petite vache produisant un lait très concentré, idéal pour la transformation en beurre, crème glacée, fromage frais et yaourts. Elle peut faire sept à huit lactations avant d'être réformée lorsque le taux de cellules dans le lait devient trop élevé.

Les pratiques de Dany sont un exemple pour l'autonomie alimentaire d'un troupeau laitier. En effet, Dany vise un système économe et autonome, résilient et résistant aux crises. En production biologique, les intrants sont plus chers, il faut donc apprendre à s'en passer et à valoriser l'herbe, aliment de base des bovins. Selon Dany, le passage au bio est surtout une révolution intellectuelle et demande de faire davantage d'agronomie pour optimiser la conduite de ses élevages.

Le pâturage, de mars à décembre, est organisé de manière à valoriser au mieux l'herbe des prairies. Si l'on a souvent tendance à lâcher le troupeau dans un grand pré et à le déplacer lorsqu'il n'y a plus d'herbe, le pâturage tournant permet d'offrir environ cinq fois plus d'herbe au bétail chaque année. L'herbe est une culture, pas ce qui pousse « tout seul » dans une

mauvaise terre ! Dany a divisé la surface pâturable proche de l'étable en une vingtaine de petites parcelles, et fait tourner le troupeau en les déplaçant tous les deux jours environ. En fonction de la pousse de l'herbe, le tour complet des parcelles prend entre quarante et cinquante jours. Les vaches profitent en permanence d'une herbe riche et n'épuisent pas la prairie par un surpâturage. Les prairies permanentes sont surtout composées de ray-grass anglais et de trèfle blanc.

La ration est complétée par des céréales produites sur la ferme. Dix hectares de mélange, tels que le triticale – avoine – pois bien connu des agriculteurs biologiques, sont cultivés et récoltés en sec ou en céréales immatures. Les un à deux ans de cultures sont précédés par quatre années de prairie temporaire fournissant le fourrage pour l'hiver.

La moitié du lait produit par les Jersey est vendue à la laiterie tandis que l'autre moitié est transformée par Nathalie à la ferme. Selon Dany, « Si on ne transforme pas, on n'est jamais maître du prix ». La vente en circuit court est donc un bon moyen de maîtrise du revenu de la ferme. Elle a lieu dans le magasin ouvert le samedi matin mais aussi via une supérette, une boulangerie, via des groupements d'achats communs, des restaurants ou des collectivités comme les écoles. La grande et moyenne distribution ne sont pas visés par Dany qui se montre prudent : les producteurs sont démarchés mais pourraient d'ici quelques années être mis en concurrence.

Malgré le peu de publicité faite autour de la ferme du Moulin, les produits rencontrent beaucoup d'intérêt des consommateurs. Si du lait supplémentaire peut être rendu disponible pour augmenter la part de la transformation, c'est surtout le temps qui manque à la famille Dubois. Il faudrait alors engager une personne supplémentaire à la ferme, solution que Dany n'envisage pas pour le moment car son objectif initial, qui était de vivre de son activité agricole, est bien atteint.





Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



ANNEXES

Page 99

Visite de la Ferme de Neubempt (Remi et Vera Hardy), le 07 juin 2016

Nous avons rencontré Remi et Vera Hardy le mardi 7 juin 2016 à l'occasion du cycle de visites de fermes et fromageries coopératives modèles en autonomie pour l'élevage laitier wallon.

Remi a repris la ferme de son père en 1985. Même s'il a grandi à la ferme et a aidé ses parents aux travaux quotidiens, il n'était pas vraiment passionné par le métier ni réellement connaisseur point de vue technique. Peu convaincu par le modèle conventionnel et ses montagnes de beurre et de poudre de lait, il décide de passer en bio en 1998 lorsque c'était financièrement possible. Et ce fut une révélation avec la rencontre de Michel Sencier, agronome français qui conseillait les agrobiologistes à cette époque. Remi a découvert et testé ses techniques qui prônent avant tout l'autonomie de la ferme. Au début des années 2000, sur trente hectares, il est cependant difficile de vivre de l'activité agricole. Faut-il agrandir la ferme ? Vera, qui n'est pas issue du milieu agricole, préfère la diversification. Et c'est à partir de 2008 que se développent le gîte, la transformation du lait à la ferme, les colis de viande et la vente de pommes de terre (un demi-hectare), de jus de pommes et de sirop de poires.

La ferme compte 35 hectares de terre agricole pour un élevage d'une trentaine de vaches adultes. Remi élève une race rustique du pays de Herve, la « blanc dos » qui a un caractère mixte, ce qui signifie qu'elle produit du lait tout en valorisant bien la viande. Remi ne pratique plus l'insémination : un taureau s'occupe des saillies, ce qui est plus facile à gérer. Les mâles peuvent cependant devenir agressifs, c'est alors le moment de les valoriser en colis de viande. Chaque année, quelques taurillons sont également engraisés pour être vendus en colis. Nourris sainement, les animaux rencontrent peu de problèmes de santé. Les frais vétérinaires sont quasiment inexistant.

Le troupeau est nourri grâce à la bonne herbe des prairies permanentes et temporaires. Ces dernières sont composées de mélanges de légumineuses et graminées (Sencier n°4). Les légumineuses sont sélectionnées pour éviter la météorisation, gonflement du rumen pouvant provoquer la mort du bétail. Un complément de céréales est fourni grâce à deux hectares de cultures de triticales – avoine – pois, le mélange modèle des agriculteurs biologiques. Les

céréales sont conservées en boudin et distribuées à raison d'un kilo et demi par tête et par jour. Elles sont cultivées sur une même parcelle pendant deux ans avant de céder la place aux prairies temporaires. Remi est autonome pour l'alimentation de son troupeau, mis à part l'achat occasionnel de compléments pour les jeunes veaux et des minéraux de base mélangés avec les céréales. Il souhaite encore produire un fourrage plus protéiné pour mieux équilibrer la ration. Plus question d'acheter des aliments extérieurs : les cas de mélasse contaminée aux hormones et à la dioxine montrent que l'intérêt des fournisseurs d'aliments repose davantage sur l'aspect financier que sur la qualité. En cultivant lui-même ses céréales et en composant ses mélanges de minéraux à partir de sels de base, Remi peut être sûr de la qualité des aliments donnés à son troupeau.

Bien nourries mais pas « poussées », les vaches produisent en moyenne 4.500 litres à 5.000 litres par lactation. La majorité du lait est reprise par la laiterie coopérative Arla (anciennement Walhorn), tandis qu'environ 5 % va aux veaux et 10 % à la transformation. Chaque semaine, Vera utilise 140 litres de lait pour la confection de yaourts nature ou parfumés, 60 litres de lait pour la maquée nature ou aux herbes, 6 litres pour la réalisation de puddings et elle produit également une vingtaine de fromages frais épicés. La transformation est réalisée dans un conteneur aménagé, installé dans la cour de la ferme. Le contenant et le contenu ont été achetés en occasion ou récupérés, ce qui en fait un investissement relativement léger pour la ferme. La gestion de la température dans le conteneur en hiver ou en été est sans doute le seul grand problème outre l'espace assez restreint mais suffisant pour une transformation à petite échelle. Environ trente heures sont consacrées à la transformation chaque semaine, auxquelles il faut ajouter les livraisons diverses.

La commercialisation est réalisée via différents canaux. Un frigo est accessible en libre-service à la ferme. De jour ou de nuit, les clients peuvent venir chercher leurs produits. Ce système basé sur la confiance permet l'économie d'une permanence à la ferme et fonctionne très bien. La ferme fournit également des groupements d'achats communs, des magasins bio et un grossiste, Ecodis, qui rend disponibles les produits de la ferme un peu partout en Wallonie. Les yaourts et puddings sont conditionnés dans des pots en verre qui sont cautionnés, Vera les nettoie entre chaque



utilisation. Il y a peu de gaspillage à la ferme de Neubempt : les produits sont réalisés sur commande, donc, il n'y a presque pas d'inventus.

Remi et Vera sont heureux de leur diversification. Elle leur permet de mieux valoriser leur travail. C'est toujours un plaisir de transformer du lait en bons produits, de rencontrer les consommateurs et leur faire découvrir le fruit du travail dans la ferme. Leurs choix sont basés sur ce qu'ils aiment faire davantage que par un intérêt économique. Et la demande est présente ! Des difficultés ? La transformation et la vente demandent beaucoup de travail, c'est surtout le temps qui manque et non les débouchés ! Point de vue sanitaire, les contrôles AFSCA ne sont pas toujours faciles et l'information, pas toujours accessible. Des projets ? Tout plein ! Remi et Vera se lancent dans l'autoconstruction écologique d'un second gîte, d'un local de transformation plus spacieux et d'un magasin à la ferme qui pourrait proposer également d'autres produits locaux. Et les clients demandent aussi des légumes... Souhaitons leur bonne chance et longue vie à la ferme de Neubempt !



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



ANNEXES

Page 101

La fromagerie coopérative du Baisroû, un partenariat local créateur d'emploi

Benoit et Cécile Robert nous ont accueillis ce samedi 11 juin dans leur fromagerie sise à Hénumont, dans la commune de Trois-Ponts.

C'est en 1998 que Benoit décide, après ses études en agronomie et différentes expériences professionnelles, de se lancer dans la fromagerie. Suite à différentes visites, il s'installe à Hénumont, petit village de l'Ardenne herbagère, région d'élevage. Le lait était à cette époque acheté à un fermier voisin, et Benoit élevait des brebis laitières. L'activité de la fromagerie évoluant, en 2012, Benoit décide de créer une coopérative travaillant étroitement avec les éleveurs locaux et se fait certifier bio. Puis en 2014, il investit dans de nouveaux bâtiments pour la transformation et l'affinage mais aussi pour la vente de ses fromages. Benoit et Cécile élèvent encore quelques moutons allaitants mais ont abandonné l'élevage des laitières pour se consacrer à la confection des produits laitiers.

Aujourd'hui, c'est la coopérative Biolait* qui achemine le lait de vache bio chez Benoit pour la transformation. En raison des normes sanitaires, Benoit ne peut en effet plus aller chercher le lait lui-même, même dans une ferme proche de la fromagerie. Le transporteur de la coopérative lui apporte donc le lait dans un compartiment spécial de son camion, lors de sa tournée. Le lait de vache provient principalement de chez trois éleveurs, Marylène Lamberty à Vielsalm, Monique Dumez à Trois-Ponts et Benoit Michel à Francorchamps. Il n'est jamais mélangé. Les caractéristiques du lait diffèrent selon la race, l'alimentation, mais aussi la saison. Pour fournir au consommateur un produit stable, Benoit adapte continuellement les paramètres de fabrication des fromages : c'est ici que se trouve tout le savoir-faire d'un fromager. Etant donné que Benoit souhaitait aussi transformer du lait de chèvre, un fils de Marylène s'est lancé dans l'élevage d'une cinquantaine de chèvres laitières. La fromagerie a donc permis de créer une activité agricole locale en assurant un débouché stable. Parallèlement, un élevage de brebis laitières est également en projet dans la région avec pour objectif de fournir du lait de brebis à la fromagerie.

Benoit nous montre la fromagerie et nous explique le processus de fabrication des produits. La fromagerie du Baisroû fabrique des fromages au lait cru de vache (tomme de l'Abbaye de Stavelot, Val de Wanne nature

ou épicé, Petit Baisroû, Patachon, Bleu d'Ardenne), des fromages au lait cru de chèvre (tomme de chèvre, chèvre frais, chèvre affiné et Cabri) mais aussi de la maquée, du beurre, de la crème épaisse et des yaourts. Le tout est vendu au magasin de la fromagerie, dans les magasins de fermes partenaires ou via des grossistes. La fromagerie transforme actuellement 6.000 litres de lait par semaine et a pour objectif d'augmenter progressivement jusqu'à 10.000 à 12.000 litres de lait transformé chaque semaine.

Benoit estime l'investissement d'une telle fromagerie à 500.000 euros environ. La fromagerie emploie quatre unités de travail. Un tel projet pourrait encore se développer en Wallonie mais Benoit remarque qu'il existe déjà de très nombreuses petites fromageries individuelles dispersées sur le territoire. Ce qui manque, selon Benoit, c'est du professionnalisme et la réalisation de fromages stables pour une valorisation à plus grande échelle.

*La coopérative Biolait-Biomelk regroupe une trentaine d'éleveurs bio en Belgique. Elle valorise le lait en fromage à façon auprès de différents partenaires. Les éleveurs négocient eux-mêmes le prix de leur lait. Biolait-Biomelk ne comprend pas de bâtiments, le lait est livré directement via un fournisseur aux transformateurs partenaires de la coopérative. Un article approfondi sera réalisé sur le fonctionnement de la coopérative.





Vente des produits du Baisoû à la ferme Lamberty



Elevage de chèvres laitières à la ferme Lamberty en vue de la transformation au Baisoû



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



ANNEXES

Page 103

La Ferme de Stée : un virage à 180 degrés vers l'autonomie et la diversification

Marie-Claire et son fils Cyril nous ont accueillis ce dimanche 12 juin dans leur ferme non loin de Ciney.

Depuis la fin des années soixante, la ferme comprenait un élevage intensif de vaches laitières Holstein et de vaches allaitantes de race Blanc Bleu Belge. Début des années 2000, ce sont des Blondes d'Aquitaine qui remplacent les Blanc Bleu. Les Holstein étaient alors la fierté de la famille : une centaine de vaches laitières étaient traites trois fois par jour et faisaient l'objet de concours. Néanmoins, les quatre-vingt hectares ne suffisaient pas pour produire l'alimentation des 350 bovins élevés sur la ferme, ce qui induisait une dépendance envers les fournisseurs d'aliments. La crise de 2009 a plongé la ferme dans l'abîme. Il fallait réagir.

Reprendre son métier en mains, se diversifier, maîtriser sa filière, tel était le choix qui a révolutionné entièrement la ferme. Aujourd'hui, la ferme compte une quarantaine de vaches laitières en monotraite. Les Holstein ont été croisées avec des races présentant davantage de mixité et de rusticité : la Montbéliarde et la Simmental. Le lait est plus concentré, plus riche ce qui est parfait pour la transformation. Plus une goutte de ce précieux lait ne quitte d'ailleurs la ferme : on fabrique des fromages, de la maquée, des yaourts, des crèmes glacées et du beurre. D'ailleurs, un troupeau de chèvres et de brebis laitières s'est ajouté aux élevages de la ferme, permettant de varier les plaisirs, de diversifier encore les productions. La fromagerie a représenté un investissement d'environ 50.000 euros pour l'aménagement du local et l'achat de matériel d'occasion. Neuve, elle en aurait coûté environ 100.000.

La ferme a diversifié ses productions. Des porcs de race Duroc valorisent le petit lait et mangent des céréales produites sur la ferme. Environ 25 sont tués par an pour être vendus sous forme de colis ou de préparations sous vide. L'offre en viande est d'ailleurs complétée avec de l'agneau issu d'un élevage d'une vingtaine de brebis allaitantes, du chevreau, des poulets de chair, du lapin et des bovins. La ferme collabore donc avec un boucher. Même la laine des moutons est valorisée via la Filature du Hibou. Rien ne se perd, tout est valorisé à la ferme de Stée !

Les élevages sont nourris exclusivement avec les

fourrages et céréales produits sur la ferme. 45 hectares de prairies permanentes se trouvent sur des terrains en pente présentant des affleurements rocheux et accueillent les troupeaux. Le reste se trouve en rotation entre des prairies temporaires et des céréales. Ces dernières comptent chaque année pour dix hectares et sont constituées d'orge-vesce, de froment-avoine-vesce et de triticale-avoine-vesce. C'est souvent le pois qui est associé aux céréales dans les mélanges utilisés en agriculture biologique. Cyril a choisi de le remplacer par la vesce, autre légumineuse qui semble moins attirer les sangliers et qui se développe à l'état sauvage tout autour de la ferme, signe de sa bonne adéquation au sol et au climat. Les céréales sont aplaties pour nourrir les chèvres, brebis et vaches, et moulues pour les porcs. Aucun minéral n'est fourni en complément de la ration. En bref, la ferme est autonome à 100 % dans l'alimentation de ses animaux.

Dans la foulée de cette profonde mutation, la ferme est passée en bio en 2012. Aujourd'hui, la ferme de Stée fournit de l'emploi à sept personnes et offre au citoyen local un éventail de produits alimentaires de première qualité. Si sa localisation isolée n'est pas propice à la vente directe, le magasin écoule néanmoins 20 % de la production. Le reste est acheminé vers le consommateur via des groupements d'achats communs notamment à Bruxelles, Agricover, la Ruche qui dit oui et des restaurants. Le beurre est également utilisé par les boulangers bio tels que la Boulangerie Legrand, Agribio, La mie et le copain.

Après un virage à 180 degrés, Marie-Claire est heureuse et épanouie. Elle se sent plus que jamais agricultrice, valorisée par la qualité de ce qu'elle produit, autonome et fière d'avoir réussi à reprendre en mains son avenir et celui de sa famille.





Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



ANNEXES

Page 105

La Fromagerie coopérative du Gros Chêne, la passion et l'excellence des fromages au lait cru

Nous voici dans le petit village de Méan, au cœur du Condroz. C'est ici, dans le hameau du Gros Chêne, que Daniel a choisi d'installer sa famille et de créer sa fromagerie dans les années quatre-vingt. Une activité qui, nourrie d'une passion ardente pour le travail du lait cru, s'est développée d'années en années pour devenir aujourd'hui une coopérative commercialisant une trentaine de produits laitiers de chèvres, de brebis et de vache, d'une diversité et d'un goût exceptionnels. Découvrons ce fleuron de la fromagerie wallonne !

La petite histoire du Gros Chêne

Tout a commencé dans les années septante quand Daniel, lors d'un séjour en Ardèche, s'est pris de passion pour les chèvres. A son retour, il a décidé d'en élever une trentaine à Maffe et de transformer leur lait en fromage. Une activité marginale à cette époque : ils n'étaient que deux à s'être lancés dans l'aventure en Wallonie ! Etant donné le peu de connaissances accessibles, Daniel a développé ses pratiques de manière autodidacte, perfectionnant peu à peu ses techniques. En 1986, Daniel et sa femme Michèle déménagent au Gros Chêne, puis en 1989, ils décident de stopper l'élevage pour se concentrer pleinement dans la fabrication de fromages, dont la saveur et la diversité - chèvres, brebis, vache - n'ont cessé de croître, au grand plaisir des consommateurs !

Devant le succès des fromages du Gros Chêne, en 1997, Daniel et Michèle décident de donner à leur entreprise familiale la forme de coopérative à finalité sociale : l'atelier s'ouvre aux éleveurs en recherche de diversification, développe l'apprentissage en fromagerie et poursuit toujours son objectif de fournir au consommateur des fromages savoureux et de qualité en circuits courts. Les partenariats fleurissent pour donner naissance, en 2012, à une fromagerie plus spacieuse et mieux adaptée. Actuellement, la coopérative comprend sept travailleurs et un indépendant gérant, Michèle.

Le fonctionnement de la coopérative

Au démarrage, neuf éleveurs ont décidé de faire partie de la coopérative afin de la soutenir et représentaient 20 % de son capital. 20 % étaient détenus par des

particuliers porteurs et 60 % par la famille de Daniel. Depuis lors, suite au décès de plusieurs éleveurs, la répartition des parts de producteurs a diminué même si Daniel incite ses partenaires à s'impliquer dans la coopérative. Même si la famille Cloots a investi la majorité du capital, la coopérative est gérée selon le principe « un homme, une voix ». Les septante actionnaires ont donc la possibilité de s'exprimer sur la gestion de la structure. De plus, les statuts prévoient que les travailleurs obtiennent le statut de coopérateur après un an de travail dans l'entreprise (finalité sociale). Daniel regrette qu'en pratique, il reste la locomotive de la fromagerie et que la coopérative fonctionne encore fortement comme une petite entreprise familiale. Proche de la pension, Daniel souhaite peu à peu passer le flambeau.

Le lait de vache transformé par la fromagerie provient de la coopérative Biomelk-Biolait dont le transporteur assure la livraison. Il est acheté actuellement à 55 centimes du litre (soit environ 10 centimes de plus que le prix du marché) auxquels s'ajoutent 100 euros pour la livraison. Pour les laits de chèvre et de brebis, Daniel travaille en partenariat direct avec les éleveurs. Certains apportent eux-mêmes leur lait. La fromagerie transforme entre 3.500 et 5.000 litres de lait de vache par semaine, entre 600 et 1.500 litres pour le lait de brebis et entre 3.000 et 8.000 litres pour le lait de chèvre, en fonction de la saison notamment.

Pour Daniel, les fromageries coopératives sont une solution à étendre en Wallonie. Elles donnent davantage d'autonomie aux éleveurs, leur permet d'avoir une indépendance face aux grands groupes laitiers. Elles permettent de sauver le tissu de petites fermes qui n'intéressent pas le monde industriel. Il s'agit donc d'un réseau à développer en parallèle à la filière « grande ferme – laiterie – industrie – grandes surfaces ».

Randonneur, picoleur... il y en a pour tout le monde !

Vous rappelez-vous de la publicité des années quatre-vingt : "Des fromages belges..." "Des fromages belges ?" "Un peu de tout"... et voici que le rideau se lève sur une immense table couverte de fromages. En entrant dans le petit magasin du Gros Chêne, on s'y croirait ! Parmi les fromages de brebis, on retrouve la Tomme des Botteresses à pâte dure, Le Pierre & Pâtre à pâte lavée, le Brebis fleuri à pâte fleurie, le Bleu d'Adèle à pâte persillée, et quatre spécialités à pâte fraîche : le brebis type fêta, le Chabin, la Folie Bergère



aux herbes de Provence ou aux feuilles de vigne. Vous préférez le chèvre ? Goûtez donc la Tomme du Doyard ou le Randonneur, à pâte pressée. En pâte fleurie, le Gros chêne vous propose le Chevrin, et enfin, en pâte fraîche, une gamme de maquées, de pyramides, de crottins, de pavés cendrés, le Ptit Aïeul, Le P'tit Gatli, le Saint Maure... Si vous êtes un peu vache, découvrez donc les Filou, Gralou et 'price de Blanche en pâte pressée, le Moëllon et le Picoleur en pâte lavée, le Calendroz, le Pavé Crème et le Petit Crémeux en pâtes fleuries, le Mamé Vi Bleu en pâte persillée, ou encore, en pâte fraîche, la Faisselle, la Maquée, le Crémeux, le Muscadin et le Persillé. Tous les fromages sont bio à l'exception des fromages de chèvre lorsque le lait bio est indisponible ; il y a une forte demande et peu de producteurs. Dans ce cas, Daniel se dirige vers deux fermes de proximité choisies pour la qualité de leur lait.

Nul doute qu'à la Fromagerie du Gros Chêne, chacun trouvera fromage à son goût ! Il suffit de se rendre à la fromagerie ou de passer par l'un des revendeurs : six d'entre eux font les marchés, et près de cinquante distribuent les produits dans leurs épiceries ou magasins à la ferme partout en Belgique.

Du lait cru... What else ?

Daniel est un ardent défenseur du lait cru qui est la base de tous ses fromages. C'est un lait vivant, un véritable cocktail santé car l'absence de traitements à la chaleur permet de conserver ses différents composants tels les vitamines et les agents favorisant sa digestion et son assimilation. Le lait cru est riche en bonnes bactéries qui régulent le développement des pathogènes et renforcent le système immunitaire. Sans parler enfin de son goût unique et vrai.



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



ANNEXES

Page 107

René Theissen, éleveur laitier à Manderfeld : « mon concentré, c'est l'herbe » !

Mardi 14 juin 2016, rencontre avec René Theissen au sein de sa ferme laitière à Manderfeld, dans la commune de Bullange, dans les Cantons de l'Est.

La ferme comprend l'élevage d'une centaine de vaches laitières (140 bovins au total) pour une surface de 110 hectares de prairies dont 30 hectares sont à haute valeur biologique, en forte pente ou plus éloignés de la ferme. 40 hectares se trouvent à proximité directe de la ferme et est utilisée pour le pâturage tandis que 40 autres hectares sont utilisés principalement pour la fauche avec une possibilité de pâturage en cas de manque d'herbe. Aucune charrue, peu de clôtures, moins de chemins d'accès et de points d'eau, pas d'ébousage, ni de fauche des refus, aucune culture si ce n'est la pousse de l'herbe... et donc, peu de travail, peu de coûts pour une productivité tout à fait acceptable, fournissant un revenu à René et ses deux filles, Elena et Simone. Un réel modèle d'autonomie !

La ferme pratique depuis 7 ans la méthode de pâturage sur gazon court. Cette technique vise à garder l'herbe courte (hauteur de maximum 6 ou 7 cm) pendant toute la saison de végétation. La technique consiste donc à ajuster continuellement la surface de pâturage disponible de manière à arriver à ce que la consommation journalière des vaches égale la croissance de l'herbe dans la prairie.

Le bétail est sorti très tôt en pâture, habituellement mi-mars, et un complément de fourrage grossier est donné dans un premier temps. Ensuite, de la mi-avril à la mi-mai, 25 à 30 ares par vache suffisent, sans apport complémentaire de fourrages. Dès le début mai, la croissance de l'herbe atteint un pic. Il faut surveiller la forme, l'étendue et la couleur (qui doit rester verte) des refus et réagir rapidement dès que la hauteur d'herbe tend à augmenter. Habituellement, 4 à 5 ares par vache sont retirés de la pâture pour être fauchés. Cette année, 5 hectares sont concernés. Après la fauche, les terrains sont à nouveau pâturés pour compenser le ralentissement de la croissance de l'herbe en été. Les 40 hectares de pâture sont divisés en deux parcelles gérées en parallèle : le troupeau y alterne entre chaque traite.

L'herbe constituant la prairie est adaptée à ces conditions. Le gazon est plus dense, talle davantage

sous l'effet du piétinement et laisse peu de place au développement d'adventices. Le rumex, par exemple, supporte mal d'être brouté à répétitions et s'épuise. Par contre, le ray-grass anglais se plaît bien dans ces conditions, de même que le trèfle blanc qui bénéficie de beaucoup de lumière et enrichit la prairie en azote. Les prairies sont plus portantes, souffrent moins du piétinement. Pas question de rénover des prairies : la flore est adaptée, à quoi bon la changer et perturber la vie du sol ? Les vers et les légumineuses sont des ouvriers gratuits, ils veillent à la bonne alimentation du troupeau.

Le pâturage sur gazon court fournit de l'herbe riche en protéines et très digeste aux vaches, un vrai aliment concentré pour la production laitière ! La faible hauteur de l'herbe impose un broutage intensif, augmentant la salivation ce qui prévient les acidoses du bétail. Optimiser l'utilisation de l'herbe passe aussi par le groupement des vêlages, entre janvier et fin avril, ce qui permet aux vaches de disposer de la meilleure herbe lors du pic de lactation. Le rendement laitier moyen de la ferme Theissen est de 5.500 à 6.000 litres de lait par vache et par lactation, mais René n'aime pas considérer ce paramètre car il ne prend pas en compte les dépenses en intrants et la quantité de travail. De même, il souligne qu'il est plus intéressant de parler de nombre de litres de lait par hectare plutôt que de quantité de matière sèche. Les vaches laitières de la ferme Theissen reçoivent 350 kg de concentrés par vache et par an, juste le nécessaire pour les encourager à rentrer pour la traite. A titre de comparaison, les fermes des environs produisent en moyenne 7.000 à 8.000 litres de lait avec 1.500 kg de concentrés par vache. L'entièreté du lait de la ferme Theissen est reprise par la laiterie Arla en bio (conversion en 1998).

60 % des vaches sont inséminées avec du Blanc bleu belge pour la valorisation des veaux en viande. Le croisement permet en effet de gagner environ 200 euros en plus par animal. Le reste (40%) est inséminée avec de la Jersey pour le renouvellement des laitières. Les Jersey sont des vaches plus petites et plus légères et elles donnent autant de lait que les Holstein croisées Montbéliardes et Fleckvieh de la ferme. 15 à 20 veaux sont gardés chaque année pour succéder aux vaches réformées. Les veaux reçoivent du lait entier à volonté pendant le premier mois puis de moins en moins jusqu'à être sevrés. René et ses filles tentent également d'élever des veaux croisés Blanc Bleu



élevés au pis.

René élève également deux truies et cinq jeunes porcs en plein air dans une parcelle de prairie. Etant donné qu'il ne souhaite pas les laisser fouir, les animaux ne sont pas certifiés bio. Ils sont abattus à Prüm, transformés par un boucher pour être vendus à une clientèle locale. Les porcs sont nourris essentiellement à l'herbe, avec du lait et très peu de granulés.

La conclusion de René Theissen : « Il faut réapprendre à valoriser l'herbe, travailler moins pour gagner plus ». Si la technique du pâturage continu sur gazon court n'est pas applicable à toutes les fermes, elle peut néanmoins mener à une réflexion sur la valorisation optimale de l'herbe, nourriture idéale tant en qualité nutritive qu'en terme d'économie pour la ferme.



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



ANNEXES

Page 109

L'autonomie, un pari gagnant pour le climat et pour le revenu de la ferme ! La ferme Raucq, une réflexion à essayer

Les préoccupations écologiques sont aujourd'hui à l'avant de la scène, de même que la nécessité d'obtenir un revenu juste de sa production laitière. L'autonomie est plus que jamais une voie d'avenir pour les éleveurs wallons. Nos terres agricoles sont d'une richesse souvent sous-estimée ! Un pâturage bien géré et la production de fourrages et céréales permettent de nourrir le troupeau avec un aliment de qualité, de manière économique et écologique. La ferme Raucq, si elle a ses caractéristiques propres, peut nous guider dans une démarche favorisant davantage d'autonomie.

Le parcours de la famille Raucq

Situés dans la commune de Lens, au nord de Mons, Julien, Daniel et Monique Raucq mènent une production laitière – 400.000 litres de lait sur leur ferme de 46 hectares comprenant 57 vaches laitières de races Pie noire et « Kiwi » (croisement Pie noire x Jersey). Lors de la reprise de la ferme en 1979, Daniel et Monique se sont dirigés vers une intensification en optant pour une transition depuis les Bleues mixtes vers la Pie noire. Des cultures de betteraves sucrières et de céréales côtoyaient l'indispensable maïs ensilage tandis que la prairie permanente occupait seulement huit hectares. Le lait était intégralement livré à la laiterie. Dix ans plus tard, devant la lourdeur du travail et la constatation du faible revenu issu de la ferme, une réflexion sur l'autonomie commence grâce à la lecture des ouvrages de Soltner (1) et de Voisin (2) puis la rencontre d'André Pochon (3). Aujourd'hui, le parcellaire se compose de 22 hectares de prairies permanentes, 18 hectares de prairies temporaires (ray-grass anglais, trèfle violet, trèfle blanc ou luzerne, dactyle, fétuque) et 6 hectares de mélange céréales. Fini le maïs, les compléments importés, la fertilisation chimique... L'autonomie s'étend à la transformation et à la vente : depuis 2001, Daniel et Monique recommencent à transformer eux-mêmes une partie de leur lait en beurre et fromages. Le passage en bio a suivi, de manière naturelle, dans la foulée. Julien, leur fils, a rejoint la ferme en 2007. Leur bilan, c'est que l'on vit mieux et que l'on gagne un meilleur revenu grâce à l'autonomie et en produisant moins de litres de lait par vache... Qui l'eut cru ?!

Maximiser le pâturage

La clé de l'autonomie, c'est le pâturage. Les 22 hectares de prairies, permanentes pour la majorité, qui entourent la ferme ont été découpés en quarante parcelles sur lesquelles les vaches font des rotations rapides. "On peut considérer, explique Daniel Raucq, que les vaches séjournent environ un jour ou un jour et demi sur chaque parcelle ; elles y prélèvent l'herbe la plus riche qui est équilibrée et qui est présente en abondance. Les génisses et les vaches tarées ont des besoins moindres et terminent le pâturage de ces parcelles. Entre deux pâturages, on accorde un temps de repos aux prairies : cinq à six semaines, soit le temps nécessaire pour que la pousse verte soit maximale et que l'herbe devienne riche et équilibrée. C'est aussi ce qu'il faut pour que les graminées constituent suffisamment de réserves afin de « repartir » facilement après un pâturage..."

Les prés sont à base de ray-grass anglais et de trèfle blanc. L'association de ces deux plantes permet de produire et de pâturer facilement durant de nombreux mois une herbe abondante, riche et feuillue sans utiliser le moindre gramme d'engrais azoté de synthèse. En moyenne sur l'année, et en kilogrammes de matières sèches, l'apport de l'herbe pâturée représente près de 70 % de l'alimentation des vaches laitières. Chaque parcelle dispose de deux entrées de manière à éviter la formation de bourniers, ainsi qu'un point d'eau évitant aux vaches un retour vers l'étable et leur permettant de produire davantage de lait.

Fourrages et concentrés issus d'une rotation prairies temporaires-cultures

L'alimentation hivernale est basée sur les foin, issus des prairies temporaires de fauche, à base de légumineuses et de graminées. Les prairies temporaires sont les têtes de rotation idéales pour de nombreuses cultures, ce qui est important, surtout en agriculture biologique. Trois à quatre ans de prairie temporaire se succèdent avant la culture des céréales. Elles permettent de réduire les apports d'intrants sur les cultures qui vont suivre. Elles apportent de la matière organique et jouent un rôle inhibiteur sur les adventices.

Les prairies temporaires sont de deux types : un mélange ray-grass anglais tardif – trèfle blanc – trèfle violet (dose de semis : 20-25 / 2 / 1,5) et un mélange luzerne – dactyle – fétuque (22 / 4 / 4). Le premier mélange est difficile à faner, il est donc généralement



récolté en préfané. Le second est récolté sec et fournit un foin riche en protéines, en structure, en minéraux et vitamines. Daniel met une attention particulière à ne pas perdre les feuilles de luzerne lors du fanage. La luzerne élimine les chardons et supporte très bien la sécheresse. La culture en mélange avec des graminées produit davantage, mais il faut veiller à ce que le dactyle ne prenne pas le dessus. Daniel va tester le mélange sans dactyle (22 / 7-8 / 0).

L'alimentation concentrée est faite de céréales fourragères, essentiellement un mélange de triticale et d'avoine ou d'orge et d'avoine. L'apport de ces céréales aplaties permet d'avoir une excellente production laitière. Les vaches disposent en moyenne d'un kilo de concentré par jour en été et deux en hiver. La production de ces concentrés exige peu ou pas d'intrants. De plus, ce sont des mélanges étouffants qui maintiennent le sol propre.

Travailler avec des prairies permanentes et temporaires permet de produire de grandes quantités d'aliments riches en énergie, en protéines et en éléments minéraux. Un hectare de prairie, par exemple, peut produire deux tonnes de protéines par an grâce au trèfle, alors qu'un hectare de soja n'en produit que neuf cents kilos ! Une telle richesse permet d'être totalement autonomes en protéines : pas d'achat de soja, souvent utilisé en complément du maïs – et pas de transport, une fois de plus. Enfin, pas de participation à la déforestation, ni d'utilisation d'OGM...

La valorisation du lait à la ferme

Bien nourries, les vaches de Daniel produisent en moyenne 7.000 litres par lactation et font 6 à 7 lactations sur leur vie. Un quart du lait est transformé à la ferme tandis que le reste est repris par la Laiterie des Ardennes en bio. Un jour par semaine, 550 à 600 litres de lait sont consacrés à la réalisation du fromage et 100 kg de beurre sont également produits. La fabrication du fromage se fait en une grosse journée avec des périodes d'attente où l'on peut se concentrer sur d'autres tâches. La transformation est très consommatrice en temps mais elle permet d'apporter une plus-value sur le lait qui est d'une excellente qualité. La vente se fait à la ferme à plus de 50 % malgré sa situation isolée. Monique aime beaucoup le contact avec la clientèle. Le reste est vendu à des groupements d'achats et à des magasins locaux. Daniel pense qu'il faudrait développer les petites

coopératives de transformation du lait en Wallonie.

Bilan écologique et économique

L'avantage de conduire les vaches au pâturage est multiple. D'abord, la vache fait tout le travail elle-même. Les tâches de récolte et de distribution n'incombent pas à l'éleveur, ni d'ailleurs l'épandage des effluents, ce qui permet d'importantes économies sur la consommation d'énergies fossiles et une limitation des émissions de CO₂. La fumure azotée des prairies est fournie par les légumineuses, ce qui épargne l'épandage d'engrais azotés exigeants en énergies fossiles pour leur fabrication et leur transport. Les prairies ne reçoivent aucun traitement chimique. La fertilisation se limite à un apport de fumier composté (10-12 tonnes) et de lisier (12.000 litres), à un chaulage tous les trois ans et à une rectification des teneurs en phosphore (P) et en potassium (K) sur base d'analyses de sol, par incorporation d'algues et de phosphates naturelles dans le fumier et le lisier de la ferme ainsi que par un apport de kaïnite.

Le paillot est une surface paillée mise à disposition des vaches à la sortie de l'étable en hiver, soit environ deux mois par an chez Daniel. Il faut clôturer une surface correspondant à 10 m² par vache et la couvrir de paille (compter 50 kg par vache au départ puis environ 10 kg par jour). Les vaches y ont accès à volonté. Le paillot est composté au printemps pour fertiliser les terres.

Par ailleurs, une prairie permanente signifie qu'on ne doit jamais labourer ni ressemer ; des économies importantes d'énergies fossiles sont donc, là aussi, à la clé. Leur taux d'humus est très important et elles constituent, à ce titre, d'importants stocks de CO₂. On émettrait beaucoup de CO₂ dans l'atmosphère si on devait, un jour ou l'autre, les retourner pour y installer des cultures. Parmi les autres avantages d'un tel type d'exploitation, on peut encore citer la lutte contre l'érosion des sols, les inondations et les coulées de boues. Donc, pas de dépenses énergétiques supplémentaires pour la collectivité, lors du nettoyage des voiries ou du dragage des fleuves... Les prairies aident au maintien de la biodiversité. La qualité du foin et des céréales permet d'avoir une productivité de sept mille litres de lait par vache et par an. De plus, les vaches font de nombreuses lactations, à l'inverse des vaches qui sont nourries uniquement de maïs et de soja. Elles doivent donc être moins souvent remplacées. Il faut



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



ANNEXES

Page 111

alors élever moins de génisses ce qui réduit l'impact sur l'environnement et sur le portefeuille.

Une des principales spécificités de la ferme Raucq est la faible charge d'investissement et d'amortissement du matériel, dû au type de système simplifié adopté, à l'utilisation réduite de celui-ci en terme de nombre d'heures par an, au bon entretien et à un renouvellement minimal.

Enfin, la production est locale ; elle permet de réduire fortement le transport, de même que l'énergie fossile qui y est liée.

Un cas particulier, une réflexion à essayer !

Bien entendu, le cas de la ferme Raucq est unique comme chaque ferme, mais les principes qui ont forgé sa reconversion sont eux applicables par tous et sont susceptible de déclencher, chez certains éleveurs, une réflexion proactive sur leur façon de travailler, qui implique à la fois l'environnement, la qualité de vie, la réussite économique... Maximiser le pâturage, optimiser la taille des parcelles pâturées et leur temps d'occupation, faire suivre les animaux les plus productifs par les génisses et vaches taries au pâturage, installer des prairies temporaires en rotation avec des céréales, associer légumineuses et graminées pour réduire la fertilisation azotée des cultures et obtenir un fourrage protéiné.... des idées à essayer ! Il faudra pouvoir adapter le modèle en fonction des potentialités et des réalités locales.

Références

- (1) Dominique Soltner, Les bases de la production végétale – Tome 1 : Le sol et son amélioration, collection Sciences et Techniques agricoles, 2003.
- (2) André Voisin, Productivité de l'herbe, réédition de l'ouvrage publié en 1957, éditions France agricole, 2001.
- (3) André Pochon, La prairie temporaire à base de trèfle blanc, Éditions CEDAPA-ITEB, 1996.





Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



ANNEXES

Page 113

3. Compte-rendu de la table ronde sur la crise du lait au Salon Valériane

Exposé de Sylvie La Spina

Sylvie La Spina a présenté le projet « Echangeons sur notre agriculture » dans le cadre duquel ont lieu des consultations citoyennes sur l'agriculture. Le sujet principal développé en 2016 est la crise du secteur laitier. Citoyens et éleveurs se sont réunis lors d'une quinzaine de rencontres en Wallonie afin de réfléchir à des pistes de solutions pour permettre un élevage laitier rentable dans notre région.

Après avoir exposé la méthodologie de la consultation, Sylvie La Spina a présenté les 12 pistes émises ainsi qu'une évaluation basée sur un sondage auquel plus de 160 répondants ont participé. Certaines pistes de solutions sont jugées prioritaires par la grande majorité des répondants, tel que le développement de l'autonomie des élevages, notamment en ce qui concerne l'alimentation du troupeau. Pour d'autres pistes, les avis sont divergents.

Sylvie La Spina a ensuite présenté la piste de l'autonomie en production, transformation et vente, qui a été approfondie lors de visites de fermes et de fromageries coopératives en juin 2016. L'exposé était basé sur des exemples concrets de cas très diversifiés de fermes ayant parfois totalement modifié leur élevage, ou de fermes transformant partie ou totalité de leur production laitière.

Suite à l'exposé, la parole a été donnée à différents intervenants afin de recueillir leur réaction sur les pistes envisagées.

Table-ronde animée par Martine Cornil

Afin de reprendre les avis des participants de manière précise, nous avons retranscrit les échanges sur base de l'enregistrement vocal de la table-ronde.

Alain Masure, Fédération wallonne de l'agriculture (FWA)

« Je vais dire, dans un premier temps, que parmi l'ensemble des points qui ont été relevés, je crois qu'ils sont tous intéressants. Ils sont tous importants à différents niveaux, et cela reflète bien, et le point de vue des producteurs, et le point de vue, sans doute, du

citoyen moyen qui a eu l'occasion de s'exprimer. Donc ça, c'est un premier élément.

Je pense qu'en ce qui concerne la problématique des crises que l'on connaît hélas à répétition, il n'y a pas une solution simple. Il y a, sans doute, **plusieurs solutions** qui doivent se combiner, et donc c'est évidemment à cela qu'on doit essayer de travailler. Non seulement chez nous, mais au niveau européen puisque jusqu'à nouvel ordre, on est confronté à une politique européenne et à des décisions qui relèvent encore pour la plupart de l'Europe.

Alors, il y a la problématique de la surproduction que l'on a évoquée à différents points. Il faut essayer de **réguler davantage cette production**. Il faut essayer, sans doute, de la rendre plus en phase avec la demande parce que c'est important d'avoir quelque chose qui soit équilibré de ce côté-là. Il est clair que l'évolution de la politique de la production laitière des quotas en l'occurrence, et l'abandon des quotas a clairement compliqué les choses depuis non seulement la fin des quotas mais depuis deux ans, depuis même trois, quatre ans on a constaté que la production n'a cessé d'augmenter parce que l'Europe a mis les conditions pour le faire donc c'était hélas prévisible si on ne changeait rien à ce niveau-là. Donc il faut certainement trouver un système de régulation de l'offre.

En parallèle, je vais dire qu'il y a un deuxième gros problème, on n'en parle pas nécessairement dans les résultats du sondage. Selon nous, en tout cas à la Fédération wallonne de l'agriculture, auquel il faut essayer de répondre et là aussi, c'est compliqué parce qu'il faut trouver des majorités au niveau européen, c'est de modifier un certain nombre de règles de la **politique économique de l'Europe**. On ne parle pas ici de la politique agricole commune, de la PAC, mais bien de la politique commerciale qui est liée tout simplement au fait que l'Europe est de plus en plus plongée dans la politique internationale, dans l'OMC (dans l'Organisation Mondiale du Commerce). On avait dans l'ancienne PAC, un certain nombre de règles qui protégeaient quelque part le prix et les revenus des agriculteurs. On avait les subsides à l'exportation, disons que ça, on peut laisser de côté, on avait surtout de la protection par rapport aux importations au niveau des prix et on avait le système d'intervention, qui était un système finalement qui garantissait la mise sous réserve d'excédents, et qui permettait de tamponner un peu les variations de prix. Tout ça a



disparu complètement depuis quelques années, depuis une décennie, progressivement, parce qu'il y a les règles de l'OMC. Donc, il y a, à côté de la régulation des volumes, qui est importante - et on essaie maintenant de mettre en place d'ailleurs un système sur base volontaire que l'Europe vient de décider, qui n'est certainement pas suffisant par rapport à la problématique m'enfin bon, il est ce qu'il est - mais à côté de cette problématique de la régulation des volumes, il y a la problématique de la politique internationale, et de la manière dont l'Europe veut se comporter par rapport aux marchés internationaux.

A côté de ça, dans les autres points, je ne vais pas tous les citer mais je pense qu'il est important, certainement, dans des situations qu'on connaît aujourd'hui mais peut-être même à plus long terme, qu'un certain nombre de producteurs - et il y en a déjà, on en a cité quelques-uns tout à l'heure - qui vont vers davantage de **diversification**, vers davantage de valorisation directe auprès des consommateurs ou indirecte en travaillant avec des petits transformateurs. C'est un élément important, il faut travailler là-dessus mais il faut bien se rendre compte que ça ne peut pas concerner tout le monde, que ça ne va pas apporter une solution à tout le monde, à la majorité des producteurs donc je pense qu'à côté de cette solution qui est importante et qui va encore probablement se développer, on ne va pas régler le problème uniquement par le biais de ce système-là, de la vente locale, du circuit court ou très court mais c'est important quand même de le prévoir et de le développer.

Par rapport à l'**autonomie de production**, je pense qu'il y a un élément important là-dedans, il faut essayer d'utiliser à bon escient certains éléments de la nouvelle PAC. Alors, dans la nouvelle PAC, il y a ce qu'on appelle le verdissement, je ne vais pas rentrer dans les détails. Le verdissement pourrait notamment, donner lieu à des évolutions qu'on doit encore discuter, à permettre aux exploitants laitiers, aux exploitants agricoles, qui élèvent du bétail en général, de se tourner, d'obtenir davantage d'autonomie fourragère et on pourrait combiner à la fois le respect de nouvelles règles qui sont liées à davantage d'environnement, qui est donc l'objectif du verdissement et l'augmentation de l'autonomie protéine notamment. On pourrait très bien développer chez nous davantage de cultures protéiques qui vont progressivement remplacer finalement les importations de soja, parce que c'est clair que c'est essentiel-

lement de ce côté-là, avec les protéines végétales qui sont obtenues actuellement, elles interviennent de façon importantes dans l'aération et je pense que de façon générale, dans l'équilibre que Sylvie a cité au départ, l'équilibre entre le coût de production et les revenus de l'exploitation, le fait d'augmenter cette autonomie fourragère est un élément parmi d'autres, un élément important. Je vais en rester là, je crois qu'on aura l'occasion de revenir sur certains points mais je pense que voilà déjà quelques éléments importants par rapport à ce qui a été dit.

Stéphane Delogne, FUGEA

« J'ai regardé avec plaisir les pistes de solution proposées. La première qui s'est dégagée c'est l'autonomie fourragère, **l'autonomie des exploitations**. Il faut savoir qu'à la FUGEA, c'est un cheval de bataille depuis plus de dix ans. Donc ça fait plus de dix ans qu'on essaie de répéter à nos producteurs qu'on les accompagne vers plus d'autonomie fourragère, la preuve c'est que le 14 septembre, on a un salon de l'autonomie fourragère dans le Hainaut. Donc c'est vraiment une piste qui est prioritaire pour nous et depuis très longtemps. Ce qu'il faut savoir avec l'autonomie fourragère, c'est que globalement, pour faire très schématiquement, ça impose de passer par une production herbagère, ça impose la production de légumineuses, de céréales sur la ferme, etc. Ce qui veut dire que *in fine*, on arrive quand-même à des productions d'une telle qualité qu'elles méritent chacune un **passage sous label**. Ça peut être du bio, ça peut être du lait à l'herbe, ça peut être ce genre de choses. Donc évidemment, ça rejoint le point promotion, augmentation de la consommation interne à la Wallonie ou en tout cas interne à la Belgique. Ça veut dire que si un accent promotionnel doit être mis, c'est vers ce genre de filière de haute qualité qui peuvent à la fois imbriquer l'autonomie et la valorisation de cette autonomie. Parce que si on produit demain, un lait à l'herbe, un lait qui a l'air de hauts standards environnementaux, qui émet peu de CO2, etc., il importe de pouvoir valoriser cette qualité et le travail de l'agriculteur ».

Martine Cornil : « Est-ce que ça implique aussi que ce lait sera vendu plus cher aux consommateurs ? »

Stéphane Delogne, FUGEA : « En tout cas, aujourd'hui, la politique a fait que l'énergie est peu chère, que les transports par bateau, par avion etc. sont très peu taxés, ce qui veut dire qu'on a un tas de matières



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



ANNEXES

Page 115

premières qui arrivent et qui, politiquement en tout cas, décident d'arriver peu chères sur le marché. Si on n'encourage pas, à nouveau, politiquement, ce type de filière, on est certains qu'elles seront plus chères. Mais à nouveau, ici on parle de choix politiques et pas d'une logique immuable.

Les circuits courts, la vente directe, les coopératives, etc., nous, on a un paquet de producteurs qui travaillent en circuit court, il ne faut pas minorer les difficultés aujourd'hui de travailler en circuit court et penser que les agriculteurs qui ont des difficultés sont des gens qui devraient simplement passer en circuit court. D'un point de vue logistique, d'un point de vue « accès aux marchés », d'un point de vue promotionnel, marketing, etc., le circuit court est un vrai métier et souvent on a du mal à voir une adéquation parfaite entre la production locale et la demande locale. Si bien qu'on a des producteurs luxembourgeois qui livrent à Bruxelles et des producteurs du Brabant qui livrent au Luxembourg. C'est évidemment la liberté de marché, la liberté d'atteinte des consommateurs mais c'est très difficile d'avoir vraiment, au moment où on produit, la personne qui a envie d'avoir la matière qu'on a produite. Donc ce n'est pas la panacée universelle.

Sortir l'alimentation du libre-échange, c'est clair, c'est une piste de travail perpétuelle et il faut toujours avoir ça dans le rétroviseur.

À nouveau, sur la **maîtrise de la transformation** à la ferme, en coopératives, etc., c'est vrai que le Ministre Collin a développé les hall-relais, donc il y a des bonnes choses qui se font en Wallonie et qui vont dans ce sens-là. Tout n'est pas bouleversable du jour au lendemain.

L'accès à la terre, c'est à nouveau une piste de travail très forte. C'est-à-dire qu'on se rend compte aujourd'hui que la taxation des **aides PAC** proprement dites qui n'a pas de progressivité encourage les gros agriculteurs à devenir encore plus gros puisque de toute façon, ils sont dans un plafond d'imposition. Et donc c'est vrai qu'on préférerait avoir une imposition moindre, j'ai envie de dire jusqu'à 30 hectares, et puis, qui puisse à chaque fois progresser par palier pour dépasser les 12 et demi et 16 et demi sur le premier palier, et justement avoir un plafonnement dans les aides. Quand on parle, enfin, du maintien d'un réseau, de petites fermes, d'un maintien de réseau de fermes familiales, si on n'a pas de plafonnement, on n'y arrivera jamais parce que de toute façon, dans toutes

compétitions, le gros finit toujours par bouffer le petit. Il n'y a pas d'autre règle que la loi du plus fort. Et aujourd'hui, c'est le mal dont on souffre finalement, c'est cette loi du plus fort, ce fait qu'on a ouvert complètement nos marchés et que le plus fort peut venir demain dire « j'impose mon prix plus bas que le tien quoi qu'il en soit et je tue ta filière », on doit empêcher absolument ça.

Dernier point, sur la **mutualisation des moyens de production**, excellente chose, je vais aller encore plus vite, il faudra dépasser le côté belgo-belge qui parfois veut travailler indépendamment mais je suis sûr qu'on va y arriver, favoriser la consommation wallonne, je vous l'ai dit, simplement si on a des labels, de la qualité, si on avance sur un vrai service social et environnemental. Réguler la production de lait, j'avoue, on doit venir à une régulation obligatoire aujourd'hui en Europe, les moyens qui sont mis pour retirer moins d'un pour cent du marché, on est en train de mettre de l'argent sur la table pour retirer moins d'un pour cent de la production totale européenne, on ne va pas bouger sur le prix du lait mais on va dépenser un paquet d'argent public. Il faut de plus en plus se demander « où va notre argent public et quels services doit rendre notre agriculture ? ». Et c'est seulement à partir de ce moment-là qu'on pourra avoir une ligne de conduite. Aujourd'hui, elle n'existe pas encore ».

Christian Pauly du MIG

« Au MIG, le cheval de bataille, lorsqu'on a parlé de boycotter les quotas, c'était quand-même d'instaurer un **système de régulation de la production de lait** que l'on a proposé au niveau européen, au niveau de l'EMB (European Milk Board). Ça a été proposé en Commission européenne, ça a été refusé. C'est un système de régulation qui n'engendre aucun coût pour le citoyen et qui engendrerait une autonomie, les producteurs seraient autonome et c'est un système que je ne vais pas développer ici parce que c'est trop compliqué mais c'est un système qui pourrait très bien tenir la route sans prélèvement d'argent au niveau des citoyens ou au niveau de l'extérieur de l'agriculture laitière. Contrairement à maintenant où l'intervention, pour le moment, les stockages de poudre de lait et de beurre, ce sont tous les citoyens qui payent. À ce niveau-là, le MIG est absolument contre. Le citoyen paie son lait, paie son fromage, il est hors de question que le citoyen paie encore une surproduction ».

Martine Cornil : « Et s'il le paie au juste prix, son lait et



son fromage ? »

« Là, c'est à vérifier mais justement, il le paierait au juste prix s'il y avait une régulation et si l'offre ne dépassait pas la demande. À ce moment-là, le prix serait régulé et les producteurs auraient leur rémunération correcte. C'est pas plus compliqué que ça.

Il y a une proposition qui a été faite déjà il y a au moins quatre ans, donc avant l'abolition des quotas. Pour le moment, elle est sur la table et l'Europe n'en veut pas. Ça, c'est une chose.

Au niveau de la **diversification**, oui, mais notre position c'est qu'en fait, c'est très limité premièrement, ce sont parfois des marchés de niche et puis il ne faut quand-même pas oublier que pour le moment, la majorité des fermes qui se lancent dans la diversification, c'est de la main-d'œuvre supplémentaire et ils n'ont pas les moyens de payer cette main-d'œuvre-là. Au niveau artisanal, faire du fromage et tout ça, ça a un coût or les coûts de la main-d'œuvre en Belgique sont trop élevés que pour arriver à une rentabilité suffisante.

L'autonomie fourragère, ça par contre, nous sommes tout à fait pour. Ce n'est pas notre cheval de bataille parce qu'on ne défend pas ça mais l'autonomie fourragère est quand-même l'un des principaux moyens de baisser les coûts de production et par rapport au TTIP, par rapport aux exportations, aux importations de tous les produits, c'est une façon de contrer et dans le même sens, de limiter la production. Donc on diminue les coûts et on limite la production automatiquement. Vous n'avez pas les rendements avec une production d'herbe qu'avec une production de maïs-soja mais les coûts seront nettement inférieurs. D'une pierre, deux coups. Je crois que les producteurs ne sont pas assez informés des nouvelles technologies à propos de tout ce qui est production végétale. Les mélanges trèfles, etc.

Au niveau de la **mutualisation des moyens de production**, je crois que c'est faisable mais dans une certaine limite parce que le climat de la Belgique, tout le monde le connaît. Cette année-ci, tous les gens qui ont réussi leur fourrage sont des gens qui possédaient leurs machines. Ceux qui ont des machines en commun, la machine ne sait pas tourner sur tous les champs en même temps. Or, une année comme celle-ci, le créneau c'était un jour.

Voilà, je crois que j'ai couvert un peu toutes les questions ».

Stéphanie Delhaye, Mouvement d'Action Paysanne (MAP)

« Au Mouvement d'Action Paysanne, nous sommes une association, un syndicat de paysans, mais on a aussi entre ça, les citoyens et les associations qui nous soutiennent. On travaille tous ensemble pour unir surtout les producteurs ruraux et agricoles et la société civile et académique pour mettre en pratique les principes de l'agriculture paysanne dans un but de développement solidaire et durable.

Au niveau de l'agriculture paysanne, toute une série de pistes qu'on porte et qu'on défend, ont été rencontrées aujourd'hui dans les pistes qui ont été identifiées lors des présentations et des consultations citoyennes. Pour beaucoup, on renforce et on approuve les pistes qui ont été mises en avant dans le cadre de cette table ronde.

Pour nous, notre priorité, que ce soit dans le secteur laitier mais en agriculture en général, c'est de **maintenir et d'installer le plus possible de fermes** et de paysans nombreux et donc d'avoir un maillage rural dense. Toutes les solutions qui permettent d'avoir des fermes nombreuses partout sur le territoire sont vraiment à privilégier.

Je réfléchis sur trois axes. On a l'axe qui est plutôt politique et décisionnel et là, on pense comme les autres associations agricoles, qu'il y a vraiment quelque chose à faire au niveau de la **régulation de la production**, que c'est d'urgence qu'il faut prévoir des mécanismes de régulation obligatoire. Tout d'abord pour enrayer l'hémorragie et qu'on maintienne un certain nombre de ferme, mais cette régulation doit être obligatoire, concertée au niveau européen et elle doit donner un signal en même temps sur le modèle de production qu'on veut voir être mis en place. Effectivement, ici, on est face à un problème de surproduction et donc on ne le règlera pas sans mettre en place une régulation mais cette régulation doit être pensée à long terme. On doit mettre ensuite en place des systèmes dynamiques qui vont pouvoir permettre de gérer les fluctuations de production et mettre en place des systèmes qui vont se réguler et qui vont permettre de maintenir dans l'avenir des fermes et des prix corrects. Ça, c'est au niveau des producteurs, il y a vraiment la régulation.

Le renforcement de leur représentation et du pouvoir de décision aussi des producteurs, y compris, - c'est quelque chose qui nous touche particulièrement au



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



ANNEXES

Page 117

sein du mouvement d'actions paysannes – les minorités. Et aussi, sortir l'alimentation, bien sûr, des **marchés mondiaux** et de l'organisation mondiale du commerce.

Au niveau de l'axe des producteurs, évidemment, toutes les pistes qui concernent **l'autonomie** sont des pistes qu'on soutient au niveau de nos ateliers, de nos échanges, de nos formations, de nos séances d'information depuis bien longtemps. Ce sont tous les outils qui vont permettre, que ce soit au niveau de la production mais aussi au niveau de l'organisation, au niveau décisionnel, au niveau économique, de garder une maîtrise de sa transformation, de sa production, de son outil, de sa ferme. Et donc, tout ce qui est autonomie au niveau de la production, bien sûr, est une piste intéressante. Au niveau de la **transformation** aussi, que ce soit à la ferme, ou dans des coopératives qui permettent de mutualiser ces outils de transformation, et au niveau de la **vente** et des circuits courts, pour nous ce sont des pistes qui nous semblent vraiment indispensables et à mettre en avant.

Au niveau des pistes, on avait parlé **des primes et des aides publiques**. Pour nous, comme on l'a déjà dit, on n'est pas du tout pour les primes et les aides publiques. Evidemment, pour l'instant, on en a besoin, on ne sait pas faire sans. Mais comme tous les producteurs vivant de primes, ça nous fait mal. On voudrait vivre de notre production d'abord. S'il y a un financement public, évidemment, on trouve qu'il doit vraiment être axé sur l'accompagnement, la recherche et l'encadrement justement pour mettre en place des systèmes de production durables et résilients.

Il y a un dernier axe pour nous qui est très important et qu'on a toujours favorisé, c'est le **contact avec le citoyen**, le contact avec les consommateurs. Evidemment, on peut toujours renforcer avec eux la consommation de produits locaux et de qualité, favoriser les circuits courts et le contact avec le producteur et donc favoriser un modèle de production où **les labels** vont permettre aussi aux consommateurs de s'y retrouver, et de favoriser les produits qui sont issus de l'agriculture wallonne, et de modèles durables comme le « lait à l'herbe » ou le lait bio, etc ».

Catherine Bauraind, Socopro

« D'abord j'aimerais un peu expliquer ce qu'est la Socopro parce que je pense que ce n'est pas connu. C'est le service opérationnel du collège des produc-

teurs. Qu'est-ce que c'est que le collège des producteurs ? C'est une association de faits qui a été créée il y a un peu plus de deux ans où 40 agriculteurs agricoles sont membres et ils représentent leurs secteurs. Par exemple, pour le secteur bovin laitier, il y a quatre représentants. Et à côté de ça, il y a aussi 20 représentants qui représentent des associations du reste de la filière, dont les syndicats agricoles mais aussi la transformation, la distribution et les consommateurs. Au niveau du collège des producteurs, on organise régulièrement des assemblées sectorielles où les producteurs peuvent s'exprimer. On a trois grandes missions : faire valoir l'avis des producteurs, notamment au niveau de la promotion et de la recherche, et de l'encadrement, appuyer le développement d'initiatives économiques, donc niveau filière mais toujours dans le but d'augmenter le revenu des producteurs et aussi d'être un point relais d'information sur le métier d'agriculteur et sur la filière. Au niveau du collège des producteurs, vraiment tous les agriculteurs sont invités à participer.

Au niveau des pistes, effectivement, toutes les pistes pour nous sont intéressantes. Maintenant, et je pense comme Sylvie et peut-être que plusieurs l'ont dit, **la solution ne va pas venir d'une seule piste**. Il y a une série de solutions sur lesquelles, nous, au niveau du collège des producteurs, on peut travailler. Pour celles qui sont d'ordre politique ou décisionnel qui résultent de la politique européenne, on ne va pas travailler.

Au niveau du collège, les pistes qu'on privilégie, ce sont celles qui arrivent en premier, donc tout ce qui concerne **l'autonomie de production**, c'est un levier vraiment très important. On avait vu qu'au niveau des coûts de production, on peut observer une différence d'environ huit centimes entre les coûts de production les plus faibles et les plus élevés donc ça laisse vraiment une certaine marge de manœuvre. En 2015, on a fait tout un travail avec les agriculteurs sur les pistes à privilégier au niveau de la recherche et de l'encadrement et donc l'autonomie alimentaire est vraiment sortie dans les pistes les plus importantes après tout ce qui concerne les aspects économiques de rentabilité. C'était donc une piste vraiment importante. Au niveau du collège des producteurs, on a comme mission de remettre des avis. Ce sont ces avis qui mettent en avant l'importance de la recherche d'autonomie alimentaire qui ont été remis aux différents organismes de recherche. A côté de ça, il y a également tout un travail de réflexion au niveau de la



diffusion parce qu'on s'est rendu compte, je pense que c'est Christian Pauly qui a en a parlé, qu'il y a aussi un gros problème de diffusion des informations et des innovations techniques. Tout ça est en cours de réflexion.

Une deuxième piste sur laquelle on nous a demandé de travailler, c'est la **consommation de lait**. À ce niveau-là, Sylvie aussi en a parlé, la consommation de lait diminue très régulièrement, donc c'est un double problème, une double conséquence négative effectivement pour les producteurs mais également au niveau de la santé humaine. À la demande des producteurs, on a créé ce qu'on a appelé la Cellule d'information du lait, dont le but est d'informer les consommateurs de manière fiable sur l'élevage laitier mais également sur les aspects nutritionnels du lait. Pour fournir cette information fiable et crédible, on a constitué tout un réseau scientifique : spécialistes de l'élevage laitier, nutritionnistes, diététiciens, médecins. Ce sont les diététiciens qui ont été les plus enthousiastes parce que pour eux, la diminution de la consommation de lait est un réel problème de santé notamment au niveau des enfants. Ce sont des arguments sur lesquels on peut s'appuyer. Concrètement, il y a un site internet qui a été lancé il y a 5 mois où se trouvent déjà des dossiers sur l'élevage et sur le côté nutritionnel du lait.

On a commencé récemment à travailler sur **le lait à plus-value**, qui fait également l'objet d'une demande importante. On a créé il y a deux mois une Commission filière lait qui, au travers d'une concertation de tous les maillons de la filière, souhaite développer des initiatives économiques pour du lait présentant une certaine plus-value. Il y a deux axes de travail, d'une part celui ayant trait au prix juste du lait et visant à étendre les initiatives existantes, et d'autre part, créer de nouvelles filières qui créent une valeur ajoutée ».

Stéphane Winandy, Diversiferm

« Diversiferm est un projet qui regroupe divers instituts et partenaires en Région wallonne avec pour objectif d'accompagner les agriculteurs en diversification et pour la fabrication de produits transformés à la ferme, mais aussi des artisans qui ne sont pas eux-mêmes producteurs mais qui valorisent les matières premières issues de l'agriculture wallonne. On travaille avec des personnes qui font du fromage à la ferme, des jus de pommes, etc. 70 % des porteurs de projets avec lesquels on a travaillé depuis 2006 sont dans le

secteur laitier. Quand on regarde les statistiques de demande de suivi, on se rend compte qu'en 2009, on a un pic de demandes de la part de personnes actives dans le secteur laitier et ainsi de suite avec les autres crises.

Je vais revenir sur les pistes qui sont en lien avec notre métier, à savoir la transformation agro-alimentaire et ce qui est valorisation en circuits courts dans des filières locales.

La vente directe est-elle une solution pour le secteur laitier ? Je dirais que c'est une solution dans certains cas de figure mais pas dans tous les cas de figure, c'est un avis partagé par les personnes qui accompagnent au quotidien les agriculteurs. Quelle est la solution convenant à chaque cas de figure ? Nous sommes là pour aider à réfléchir aussi bien sur les aspects administratifs, économiques ou en lien avec l'hygiène alimentaire des produits, mais aussi surtout les aspects technologiques avec nos partenaires qui peuvent aller sur le terrain ou louer leurs ateliers pour tout ce qui est fabrication de produits laitiers. Bien entendu, la vente locale en circuits courts qui sous-tend une activité de transformation va impliquer des compétences, du temps, des moyens financiers, donc tout un tas de paramètres qu'il faut bien évaluer avant de se lancer dans ce type d'activités. En fonction de la situation, le coût de la main d'œuvre peut être un facteur assez impactant sur la rentabilité du projet.

Une piste intéressante, c'est **le lait à plus-value**, notamment le lait à l'herbe et le lait au foin qui ont un impact sur la transformation des produits notamment en fromages. En éliminant les parts d'ensilage ou de préfané dans l'alimentation des vaches, on réduit les risques d'apparition, par exemple, de fermentations butyriques. Bien entendu, cette plus-value et les efforts faits par les producteurs doivent être, à notre sens, valorisés par une meilleure valorisation du prix du lait. On a des exemples de fromagers artisanaux en Wallonie qui, pour une qualité de lait supérieure, paient un prix supérieur à celui du marché.

Au sujet de la **maîtrise de la transformation**, on voit d'après le sondage que ce n'est pas une priorité qui a été mentionnée par les éleveurs eux-mêmes, c'est un résultat interpellant qui reflète la volonté de producteurs de ne pas faire d'activité de diversification. Il faut prendre en considération les personnes qui n'ont pas envie de développer le circuit court et redévelopper des outils de transformation à plus grande échelle en



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



ANNEXES

Page 119

Wallonie.

Enfin, pour la **mutualisation des outils**, on peut la considérer au niveau de la transformation. On a des exemples qui marchent plutôt bien. La mesure hall-relais agricoles va permettre à un ensemble de projets collectifs de démarrer. Il faut souligner que quand on implique différentes personnes dans un projet, la dimension collective, l'animation du groupe est un élément très important et donc il faut avoir en tête qu'il faudra le temps de fédérer les gens, de mettre en place cette dimension collective autour du projet ».

Marie-Claire Wylock, Ferme de Stée

Présentation de la ferme et de ses activités ([lire notre article sur la ferme](#))

Daniel Cloots, Fromagerie du Gros Chêne

Présentation de la fromagerie et de ses activités ([lire notre article](#))

« On peut créer un emploi avec la transformation de 100.000 litres de fromages et un mi-temps pour sa commercialisation ».

Martine Cornil : « Nous n'avons pas encore parlé de l'AFSCA car qui dit transformation dit normes sanitaires. Est-ce que ce n'est pas aussi un frein pour certains producteurs ? »

Marie-Claire Wylock : « Je pense qu'on ne peut pas toujours tirer à boulet rouge sur l'AFSCA, il y a quand même un minimum à avoir dans son atelier, un minimum de contrôles à effectuer pour soi-même, pour la vente, car si la qualité n'y est pas, vous n'aurez plus la clientèle non plus. Il faut se remettre en questions, autant le faire correctement. Je ne pense pas personnellement que ce soit un frein, que ce soit insurmontable ».

Question du public (Thierry Kesteloot) : « Les producteurs sont-ils les principaux responsables de la crise ? Je ne pense pas. La cause de la crise est politique, c'est la PAC en particulier. Le public n'est pas sensibilisé à ça. Ne peut-on pas mieux sensibiliser le public et ne pas laisser les éleveurs seuls face au politique ? Il est important que les éleveurs et le public soient derrière les revendications d'une gestion de la production plutôt que de dire que c'est aux éleveurs à devenir plus autonomes ».

Alain Masure : « Il ne faut pas s'imaginer que toutes les solutions vont se trouver en interne. Il y a un

problème de surproduction et il n'est pas du fait strictement des producteurs mais il est lié à un système de production organisé depuis des décennies et il y a un problème de politique des marchés que l'Union Européenne pratique car on est intégrés dans l'OMC et on a détricoté les règles de protection du marché intérieur qui faisaient partie intégrante de la PAC. C'est au niveau de la politique de marchés de l'Europe qu'il faut faire changer les choses aussi. Il faut trouver une solution à l'échelle de l'Union européenne. Parmi les intervenants à la table-ronde, on défend tous depuis quelques années à différents niveaux cette notion de gestion de la production, et malgré tout la politique des quotas qui a été abandonnée suivant la décision de la majorité européenne. Les politiques belges et wallons défendent nos points de vue. Il y a toujours une majorité au niveau du Conseil européen et du COPA dont la FWA est membre qui défendent la politique du marché et répondent à la crise actuelle : « Patience, la conjoncture va rétablir les choses ». Il faut tenir compte de cette situation au niveau européen. Le producteur n'est pas responsable de la crise car il produit trop. Tous ne produisent pas trop, et il y a cet historique au niveau économique et politique qui fait qu'on est dans cette situation ».

Conclusions

José Renard, Cabinet du Ministre Collin

« J'aimerais remercier mes deux voisins de droite (Marie-Claire Wylock et Daniel Cloots) pour la franchise et la passion avec laquelle ils ont raconté leur histoire. J'aimerais revenir sur le point soulevé par Thierry Kesteloot qui est que le sondage fait apparaître un intérêt relativement faible du citoyen pour la **régulation de l'offre**. On voit que cette régulation a été mentionnée par les producteurs, et ça a été confirmé ici par tous les représentants des producteurs présents. C'est ce besoin de réintroduire des instruments de régulation de l'offre, probablement plus sous la forme des quotas administrés par les pouvoirs publics comme on a connu pendant trente ans, mais en tout cas d'avoir un marché qui soit géré et de ne pas laisser les marchés des produits alimentaires – car on parle quand même de notre alimentation au quotidien ici – aux fluctuations et à la main invisible du marché qui va tout régler. On a vu que certains Etats membres du Nord de l'Europe disaient « Vous devez être orientés sur le marché » mais on ne sait pas trop bien ce que cela veut dire. C'est un point qui nous conforte dans la position politique défendue



au niveau européen : on a besoin dans cette crise de régulation du marché. Au niveau micro économique, nous avons des paradoxes : quand le prix baisse, l'agriculteur retrousse ses manches et il produit plus, parce qu'il a besoin de rentrées, parce qu'il a besoin de couvrir ses frais fixes mais finalement, plus il produit, et plus il perd au bout du compte. Donc il y a quelque chose qui ne va pas. Dans ce contexte, il faut regretter qu'il n'y ait toujours pas de majorité suffisante au niveau européen pour aller dans ce sens. Aujourd'hui, on met sur la table une enveloppe de 150 millions d'euros pour une réduction volontaire de l'offre.

Deuxième point que je voudrais soulever, c'est que partout, la rentabilité de la production, c'est deux éléments : **la maîtrise des coûts et une plus grande valorisation de la production.**

Dans la maîtrise des coûts, **l'autonomie alimentaire** est certainement l'un des critères que l'on veut privilégier au niveau du politique wallon. En effet, il faut bien se rendre compte qu'aujourd'hui, dans les coûts de production du lait, les aliments achetés comptent pour 30 %. Il y a probablement là des possibilités. On peut aussi avoir se demander si l'on doit produire absolument le dernier litre de lait, si l'on doit absolument mettre 140 vaches dans l'étable qui peut en contenir 120 et pourquoi pas 80.

La valeur ajoutée, plus de transformation à la ferme, du circuit court - ce qui ne veut pas dire automatiquement la vente par l'agriculteur lui-même, ça peut être la vente via des groupements, via des halls-relais... -, **la réappropriation par le producteurs d'une partie de la transformation** est essentielle. Il faut reprendre une partie de la valeur ajoutée qui a surtout été déléguée aux laiteries, et même si ces laiteries sont coopératives, on voit qu'il y a des divergences d'intérêts entre la laiterie et le producteur laitier fournisseur de cette laiterie dont il est co-propriétaire. Dans ce domaine-là aussi niveau politique, juste pour en citer quelques exemples récents, il y a des actions notamment le subventionnement des halls-relais agricoles.

Sortir l'alimentation du libre-échange est un domaine qui dépasse largement le cadre de la Wallonie et qui nous est cher. L'alimentation ne peut être considérée comme un produit manufacturé type boulon, malheureusement, notre actualité l'illustre, des multinationales peuvent fermer du jour au lendemain des usines, provoquant la perte d'emplois, et aller

reconstruire ailleurs la même usine, là où ça coûte moins cher.

L'accès à la terre qui est souvent cité est un des éléments de la déclaration de politique régionale, mais c'est un élément qui est particulièrement difficile à gérer.

Pour la **mutualisation des moyens de production**, il y a la subvention aux coopératives et aux halls-relais ».

Marc Tarabella, Député européen membre de la Commission agriculture

« Dans les exemples cités dans la présentation, j'ai eu la chance de visiter la ferme de Daniel Raucq en 2009, et sa gestion de l'herbe, de l'herbage est quelque chose qui m'avait frappé dans ce qui était déjà la crise du lait à l'époque. La diminution des coûts, le fait de travailler en **autonomie** est certainement une voie à suivre. J'avais aussi visité la ferme de Monsieur Theissen à Manderfeld, où il a 110 hectares et ses deux filles qui avaient fait des études allaient lui succéder dans la ferme, ferme viable avec une gestion raisonnée. Ce sont des modèles à mettre en avant et oser les ruptures. Je suis un adversaire de l'agriculture hors-sol et quand je parle avec les fermiers de ma commune, ils ne sont pas tous contents quand je dis ça mais quand on dit qu'on n'a pas d'autre choix que de faire un poulailler avec 40.000 poules parce que Crelan ne fait pas de crédit si on ne fait pas de poulailler – alors il faut peut-être changer le mode de fonctionnement des banques par rapport à l'agriculture -, mais est-ce vraiment raisonnable car l'agriculteur est alors destiné à devenir inféodé à une société qui vous livre les petits poussins mais aussi la nourriture, et qui vous fait payer les investissements et les problèmes y afférents, c'est un modèle agricole qui ne me parle pas. Je suis assez sensible à ce que j'ai entendu aujourd'hui. Je ne connaissais pas l'exemple de Madame Wylock, mais en voici un supplémentaire à rajouter à la collection. Il faudrait davantage de **partages d'expériences** comme ça, mais en grand public car beaucoup d'agriculteurs souffrent aujourd'hui. Caterpillar, c'est 2.200 personnes qui perdent leur emploi aujourd'hui et il y aura des sous-traitants, ça fait 3.000 ou 4.000 emplois, c'est un désastre. Mais tous les jours, il y a des désastres dans les fermes. Les gens arrêtent, parfois se suicident car ils n'y arrivent plus. L'échange de bonnes pratiques à grande échelle ou en tous cas essayer de s'entraider par l'échange d'expérience est quelque chose d'important.



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



ANNEXES

Page 121

Le lait à plus-value est certainement ce qui nous manque en Wallonie. Il y en a évidemment mais sans doute pas assez. Et je suis critique à l'égard des laiteries wallonnes qui ont certainement été peu inventives. La Laiterie des Ardennes : lait en poudre, beurre et lait de consommation. Alors on paie à 20 cents ou 22 cents. A la fromagerie du Samson à Gesves, il paie son fermier bien davantage que ce qu'il obtient du marché, l'un valorise la production de l'autre, comme la fromagerie du Gros Chêne. Tous ces exemples-là, c'est bien, mais la majorité du lait souffre plus en Wallonie que dans les autres régions du marché mondial. Les producteurs de Comté souffrent moins. Il y a 2.500 producteurs de Comté, et c'est certainement un effort que l'on devrait faire en Wallonie, c'est de faire reconnaître les appellations d'origine, comme les Italiens, comme les Français, qui souffrent moins de la crise grâce à la valeur ajoutée. Je pense qu'il faut travailler là-dessus.

Pour la **régulation**, très concrètement, au niveau européen on a toujours une majorité de la droite conservatrice qui dit que c'est le marché, que ça va se régler. Le commissaire vient d'admettre maintenant qu'il y a une crise. La régulation collective globale, avec ses défauts parfois par trop de rigidité, a montré qu'elle fonctionnait relativement bien parce que les crises ont été évitées pendant 30 ans. Aujourd'hui, quand on plaide pour un retour à la régulation, il n'est pas question de parler de quotas. Malheureusement, il faudra encore que du sang et des larmes coulent et que la crise dure pour qu'on revienne à un mécanisme décidé de régulation collective, et ce n'est pas faute des efforts réalisés par les Ministres Collin et Borsus au niveau belge, mais en Europe, les pays protestants (danois, suédois, néerlandais, britanniques, allemands...), l'Europe anglo-saxonne ultra-libérale ne veulent pas de régulation. Les flamands commencent à parler de régulation car ils ont des problèmes dans le porc. Malheureusement, les producteurs ne sont pas solidaires : dès qu'on libère la bride, certains en profitent pour produire plus ce qui précipite tout le monde vers le bas. En effet, la consommation mondiale augmente d'un pourcent tous les ans environ, et la production de lait, elle, augmente de 5, 6, 10 %, 15 % dans certains pays. Ceci crée le problème. Il faut une régulation obligatoire, pas volontaire, ça ne sert à rien. Le Commissaire Hogan a fait un pas dans la bonne direction en reconnaissant qu'il faut réguler et parvenir à maîtriser à nouveau l'offre, mais par des mesures volontaires, ça ne sert à

rien car si certains feront l'effort, d'autres ne le feront pas et le prix restera quand même bas, et les 500 millions d'euros seront de l'argent jeté.

Je termine en disant que sans doute, faut-il des ruptures par rapport à ce que nous connaissons aujourd'hui. On est les seuls acteurs mondiaux à encore faire des **aides découplées**, plus de 70 – 80 % mais ça ne va pas car tous les autres couplent à la réalité économique de la ferme. L'aide à l'hectare est finalement un transfert aux propriétaires, vu que les agriculteurs ne sont pas propriétaires de leurs terres ! Si on sait que vous avez 460 ou 380 euros par an par hectare, le propriétaire peut augmenter son prix aussi, donc ce n'est pas une aide efficiente pour l'agriculture. L'aide la plus efficiente que l'on peut donner c'est de faire respecter le travail, c'est de donner un prix décent pour ce que les agriculteurs font. Les aides peuvent éventuellement servir pour les années difficiles, lorsqu'il y a des aléas climatiques que l'on annonce d'ailleurs de plus en plus nombreux. Donc, il faudrait des aides tenant compte du revenu. Deuxième rupture, c'est l'intervalle entre les différentes **réformes de la PAC**. 5 ans c'est le temps d'une législature, ce n'est pas le tenable pour les agriculteurs. Quand des jeunes veulent reprendre, ils doivent pourvoir voir l'avenir sur un laps de 25 à 30 ans. Il faut une vraie stratégie agricole et alimentaire pour le long terme. Troisième rupture, c'est arrêter avec l'**ultralibéralisme des échanges**. L'administration américaine montre que le TTIP va être très profitable pour les américains et pas du tout pour les européens. Est-ce qu'on doit embrasser le modèle de consommation américaine ? J'essaie de mener une lutte contre l'obésité, il faut manger un peu plus sainement, peut-être en moindre quantité. Le modèle de consommation américaine n'est pas un modèle à épouser. L'agriculture n'est plus considérée aujourd'hui comme une activité stratégique, comme l'industrie ! L'Europe a abandonné son industrie ! On se heurte à d'autres acteurs qui eux sont pragmatiques. Les américains donnent des aides. Je ne suis pas anti-américain, mais je suis contre le TTIP car les américains sont beaucoup plus pragmatiques que nous, ils ont une stratégie, eux, y compris pour leurs agriculteurs car si le prix du lait chute, il y a des aides contracycliques. Nous on est démunis. Clairement, que l'agriculture soit une variable d'ajustement de tous les projets de l'accord de libre-échange me gêne, ce devrait être le premier chapitre qui devrait être bouclé pour avoir cette protection. Ce n'est pas le cas et ce n'est pas avec la



Commissaire Malmström que ça va changer.

Revenir à une régulation globale, ce n'est pas un gros mot. Pourquoi produire plus ou surproduire, on sait qu'il y aura des bouchons. Il faudrait commencer par gaspiller moins, sans doute. Revenons à une production qui soit calquée sur les besoins.

Enfin, autre rupture, j'en ai marre de **l'Europe à 28**, elle ne fonctionne plus et d'ailleurs on l'a vu avec la PAC. Il faut une vraie PAC avec une stratégie car à un moment donné pour arriver à un compromis à 28 il y a toujours des blocages de certains et on finit par prendre le plus petit commun dénominateur. La PAC est appliquée de manière différente dans les différents pays, il y a des mesures qui ne sont pas obligatoires, qui sont volontaires, certains les font, d'autres pas. Il n'y a pas de cohérence à 28 et pourtant l'Europe est une plus-value dans l'histoire du 20^{ième} siècle avec ses avantages et ses défauts. Certains pays veulent une Europe à la carte et sont dans l'Europe un peu comme si c'était un Bancontact, ils la considèrent pour ce qu'elle peut apporter mais surtout pas être solidaire. C'est donc un modèle qu'il va falloir remettre en cause car aujourd'hui, on n'arrive plus dans pas mal de matières, pourtant stratégiques, à décider de manière correcte dans l'intérêt de tout le monde. Le signal d'alarme est lancé avec le Brexit et la concurrence déloyale dans toute une série de secteurs. Est-ce que l'Europe c'est la concurrence des uns par rapport aux autres ? Voilà pourquoi il faut revoir, au-delà de l'agriculture, tout le modèle de la plus-value de ce que l'Europe doit ou devrait apporter aux citoyens ».



Pistes d'avenir pour
l'élevage laitier
wallon



ANNEXES

Page 123

Nous contacter

Nature & Progrès

Rue de Dave 520,

B-5100 Jambes

081/30.36.90

Projet « Echangeons sur
notre agriculture »

[www.agriculture-
natpro.be](http://www.agriculture-natpro.be)

